296

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi 26 juin

ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 11	Min.: 55
Max.: 24	Max.: 75

Vol. 1 — No 99 | 16 pages | Il a été tiré, hier, 41,200 exemplaires du JOUR | 20 cents | 1974

2A-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
REPRODUCTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

québec

La CSN au hockey

Au congrès de la CSN, hier, les délégués épluchaient en petits comités les divers rapports qu'on leur a remis, notamment sur les services de la centrale à ses syndicats. Tout cela sera de nouveau discuté en assemblée générale plus tard. Mais le rapport moral de M. Marcel Pepin sur la lutte ouvrière dans l'entreprise, qui inspire l'ensemble des débats, a été illustré de façon inattendue par des bâtons de hockey!

page 2

Bill 22

La commission parlementaire chargée d'entendre les représentants sur le bill 22 a repris ses audiences hier à Québec. Des groupes de professeurs et d'étudiants y ont réclamé l'unilinguisme tandis que la SSJB évoquait de son côté la rébellion et que l'Alliance des professeurs de Montréal abordait la question sous un angle nouveau: celui de la création d'emplois...

page 3

canada

ÉLECTIONS

Le chef du NPD, M. David Lewis, qui fait actuellement campagne en Ontario, dit qu'il faut changer les lois actuelles qui permettent aux compagnies de fonctionner en cachette et de ne pas révéler leurs véritables profits et opérations. De notre envoyé spécial Gil Courtemanche.

page 7

Ancien ministre libéral, devenu conservateur, Paul Hellyer ne retirera peut-être pas de bons résultats de sa versatilité politique.

page 7

monde

Nixon à l'Otan

C'est aujourd'hui, au siège de l'Otan à Bruxelles, que M. Nixon signe le document que les membres de l'Otan ont adopté la semaine dernière à Ottawa.

page 12

arts

Malraux et le Temps de limbes

Notre collaborateur François Hébert a réalisé récemment pour Radio-Canada un entretien avec André Malraux. Il raconte aujourd'hui aux lecteurs du *JOUR* sa rencontre avec le grand écrivain français et lève le voile sur des propos qui seront diffusés plus tard. Ses mémoires, apprend-on, s'intituleront le "Temps des limbes".

Page 13

On lit LE JOUR

(G.-T.) — Les délégués au 46ème congrès de la CSN, qui se tient présentement à Montréal, lisent LE JOUR de préférence à tout autre journal.

C'est ce que révèle un minisondage effectué par l'équipe du magazine de la CSN, qui publie une édition quotidienne pendant le congrès. À la question "Quel journal lisez-vous régulièrement?", un échantillonnage de 50 délégués (sur environ un millier) a répondu: LE JOUR, 17 fois; Montréal-Matin, 14 fois; Québec-Presse et le Journal de Montréal, 13 fois, chacun; La Presse, 11 fois; Le Soleil, 7 fois; et Le Devoir, 4 fois.

En prévision du débat sur le bill 22

Le gouvernement met la hache dans les droits de l'Opposition

par Maurice Giroux

QUÉBEC — En prévision des débats parlementaires sur le projet de loi 22, le gouvernement libéral a décidé de restreindre considérablement les droits de l'Opposition tout en obligeant celle-ci à travailler dix heures par jour et six jours par semaines.

La motion gouvernementale, présentée par le leader ministériel, M. Gérard D. Lévesque, devait être adoptée vers 10 heures hier soir (soit après notre heure de tombée malgré les interventions virulentes de presque tous les députés de l'Opposition, tant péquistes que créditistes.

Cette motion porte de 16 heures à 60 heures par semaine la durée des travaux parlementaires alors que seulement une dizaine de projets de loi apparaissent au menu législatif de l'Assemblée nationale. Certains de ces projets revêtent une importance mineure tandis que les autres ne nécessiteront pas des débats prolongés.

La motion restreint ou annule certains droits acquis de l'Opposition et met en veilleuse quelques-uns des éléments les plus fondamentaux de la démocratie parlementaire de type britannique, adoptée par les provinces canadiennes il y a plus de 100 ans.

- elle supprime la journée du mercredi, consacrée aux députés;
- elle limite à trois heures tout débat sur une motion d'urgence:
- elle interdit tout mini-débat sur une question spéciale soulevée à l'occasion d'une réponse insatisfaisante donnée par un ministre:
- elle limite à trois heures tout débat sur une motion de censure (sur les six motions de censure auxquelles l'Opposition a droit au cours d'une session, aucune n'a encore été utilisée;
- elle limite également à trois heures tout débat sur la conduite du président de la Chambre, d'un président de commission ou d'un membre de la Chambre; (le Parti québécois s'est servi de cette motion en décembre dernier au sujet de la hausse des salaires des juges et du rôle joué par le président de la commission parlementaire, M. Robert Lamontagne).

Un début de clôture?

Qualifiant la motion gouvernementale, M. Robert Burns, leader de l'Opposition officielle, a déclaré qu'il s'agissait d'un début de motion de clôture pour limiter les débats sur le projet de loi 22. Il a sciemment prêté au gouvernement l'intention de poser ainsi un jalon préalable afin de contrer toute velléité de l'Opposition de bloquer ou de retarder l'adoption de ce projet de loi.

Quant à M. Fabien Roy, porte-parole créditiste, il a comparé l'attitude du gouvernement à celle du régime Duvalier, en Haïti.

Il a affirmé qu'une fois cette motion adoptée, le règlement de l'Assemblée nationale devenait inutile, se demandant même quel rôle pouvait dès lors jouer l'Opposition avec ses maigres effectifs.

M. Roy a noté qu'aucune entreprise responsable ne ferait travailler son conseil d'administration dix heures par jour et six jours par semaine.

En présentant sa motion, le leader de la majorité, M. Lévesque a soutenu que les travaux de la Chambre étaient en retard, que seulement deux projets de loi étaient à l'étude et qu'une trentaine d'autres attendaient. Il a dit que l'étude des crédits des ministères avait occupé 278 heures des travaux parlementaires, soit 100 heures de plus que lorsque l'Opposition était composée de 36 députés.

M. Burns a rétorqué que le gouvernement libéral nouvellement élu avait attendu au 14 mars pour convoquer les députés à Québec, que les vacances pascales avaient duré trois semaines, soit au total seulement 44 jours de travaux en 1974.

Le député de Maisonneuve, qui à un certain moment parlait alors que l'Assemblée nationale n'avait pas quorum (seulement quinze députés libéraux étaient présents et deux ministres, dont le proposeur de la motion, M. Lévesque), a soutenu que contrairement aux années passées le gouvernement n'avait aucun motif raisonnable de poursuivre cette vieille habitude de bousculer l'Opposition lorsqu'une fin de session approche.

"Quant au projet de loi 22, a dit M. Burns, si c'est cela qui vous fatigue vous pouvez tout bonnement le reporter à l'automne".

Un matraquage inutile

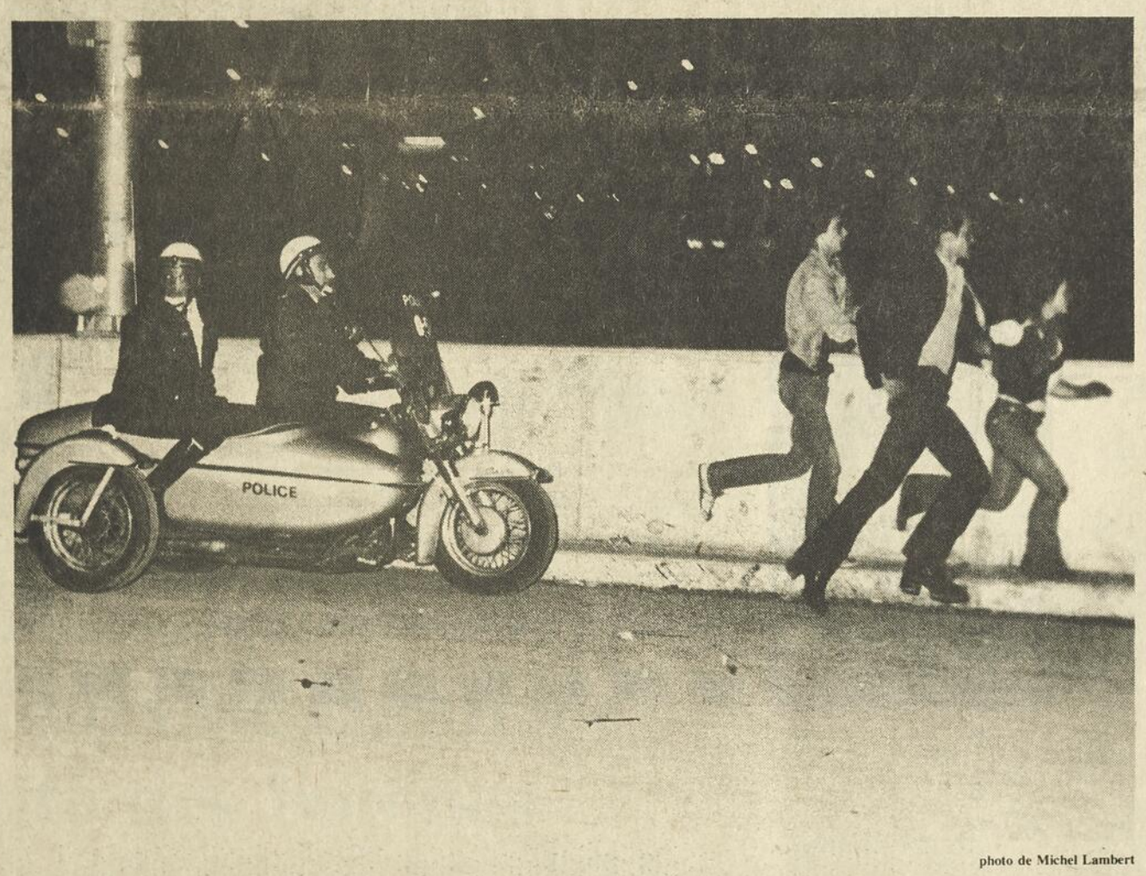

photo de Michel Lambert

Pendant trois soirs consécutifs la police a "nettoyé" le Vieux-Montréal, préférant la charge à motocyclette et la matraque au bon vieux "Comet". Pour de nombreux témoins cependant, aucune raison sérieuse ne justifiait l'intervention de lundi soir comme on pourra le lire page 3. E l'on pourra prendre connaissance page 2 de l'une des retombées du conflit: le visionnement par la police d'un film tourné lors de ces affrontements, dans une salle de montage de Télé-Métropole, avant même la diffusion du documentaire.

Construction: le travail reprend malgré des poches de résistance

par Evelyn Dumas

La plupart des 70,000 ouvriers de la construction qui étaient en grève depuis 15 jours ont repris le travail, hier, sur les chantiers de la province.

M. Jean-Claude Lebrun, porte-parole du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) a déclaré que le travail avait repris "graduellement" au cours de la journée et que le retour devrait être complet aujourd'hui.

Mais M. Michel Dion, de la Fédération de la Construction du Québec, tout en reconnaissant que le travail avait repris dans la majorité des chantiers, a signalé quelques poches de résistance.

Ainsi il a dit qu'à Hull, les électriciens auraient rejeté l'ordre de retour au travail et refusé de rentrer, bien "qu'après des discussions, ça semblait se replacer en fin de journée".

De même, selon M. Dion, les électriciens et les plombiers sur certains grands chantiers, comme Place Desjardins et Place Dupuis à Montréal, et la Goodyear à Valleyfield, "ont repris le chemin du chantier sans reprendre le chemin du travail" et feraient la grève du zèle.

"Pour l'employeur, ça coûterait moins cher d'avoir un ouvrier en grève que de l'avoir sur le chantier à ne rien faire," a dit M. Dion.

Les ouvriers de la construction membres de syndicats affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec avaient débrayé il y a 15 jours par suite du refus des employeurs d'ouvrir les conventions collectives et de négocier une hausse des salaires pour compenser l'inflation. Les membres de la CSN et de la CSD ne participaient pas au mouvement. Le retour au travail a été décidé, sans que la FTQ-construction obtienne gain de cause, après que le premier ministre Bourassa eut menacé d'employer les grands moyens si nécessaire pour mettre fin à la grève.

M. Dion a réitéré hier, au nom des employeurs, le refus de ceux-ci d'envisager quelque hausse que ce soit en dehors de celles qui sont déjà prévues à la convention collective. Il a même affirmé que les entrepreneurs, "qui sont les véritables employeurs", refuseraient de respecter les ententes conclues par certains grands "donneurs de travaux", comme ITT et Krueger.

Le porte-parole de la FTQ-construction, M. Lebrun, a dit qu'il n'avait eu aucun rapport sur ce qui se passait en dehors de Montréal hier, mais qu'il croit que s'il y avait eu des problèmes, la FTQ en aurait entendu parler.

À Montréal, a-t-il dit, certains ouvriers se plaignaient de ce qu'on ne leur donnait pas immédiatement du travail mais, enquête faite, cela aurait été dû au fait que dans certains cas, il faut qu'un corps de métier commence avant que les autres puissent enchaîner. "On donne le bénéfice du doute aux employeurs pour l'instant," a-t-il dit.

Carbonneau-Lanctôt

Choquette ne demandera pas l'extradition

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré que son ministère n'a pas l'intention d'entreprendre des procédures pour faire extrader les deux felquistes Jean-Marc Carbonneau et Jacques Lanctôt qui se trouvent présentement à Paris.

Le ministre a déclaré que lorsque les ravisseurs du diplomate britannique James Cross sont partis pour Cuba en 1970, "nous leur avons promis un sauf-conduit aussi longtemps qu'ils ne tenteraient pas de franchir les frontières canadiennes. C'était là l'une des conditions pour assurer la libération de M. Cross."

Le ministre canadien de la Justice, Otto Lang, avait précisé lundi que si le Canada devait demander l'extradition de Carbonneau et Lanctôt, il faudrait d'abord que le ministère québécois fasse émettre des mandats d'arrestation.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

C'était le lendemain de la veille, hier, et la tête nous en tourne encore!

Non! Ce n'est pas tellement parce que les amis du JOUR ont fêté jusqu'aux petites heures du matin, à Sainte-Sophie, mais parce que les événements, les gens se succèdent à une telle cadence que tout le monde, y compris Radio 90 Laurentides, le poste de Saint-Jérôme, se demande si l'équipe va passer l'été!

Que nos mères et nos confrères de la ville ne s'inquiètent pas! La caravane est en rodage; il nous manque encore une autre table, des chaises puis une tapette à mouches, Gérard n'a pas eu le temps de passer prendre des vivres chez le dépanneur, l'équipe rapporte peut-être trop d'anecdotes au goût de certains critiques sérieux qu'on aimerait incidemment convertir à notre façon buissonnière de découvrir le Québec, mais...

On est bien parti pour passer un été extraordinaire, avec la complicité souriante de tous les Québécois, y compris ceux dont les idées libérales ne sont pas à la mode du JOUR!

C'est ainsi qu'à la grande surprise de plusieurs de ses contribuables, jeunes et moins jeunes, le député-maire libéral de Saint-Jérôme, M. Bernard Parent, a reçu l'équipe du JOUR à une réception civique, hier matin: on a placoté de Saint-Jérôme, puis on a bu à la tournée du JOUR, avant d'échanger des signatures.

Eh oui! Le maire Parent et ses conseillers ont signé le livre de bord du JOUR, pendant que les journalistes et le chauffeur, eux, signaient le grand livre d'or de la Ville.

On va vous en reparler de Saint-Jérôme. Demain. Quand on aura fini de rencontrer un peu tout le monde, quand on pourra se reposer les idées en songeant à la belle visite de la journée, y compris celle de nos confrères de l'Écho du Nord et... du Devoir! "Pourquoi pas?" a écrit Jean-Y. Dufresne dans notre livre de bord.

Au moment de son passage dans la caravane, Jean-Y. se préparait à aller faire une entrevue avec Marcel Masse. Il est bien emballé par notre tournée et il nous a même avoué qu'il est un peu tanné d'écrire des choses sérieuses avec un grand "S". Histoire de le remonter, non! de lui faire partager notre plaisir, on lui a offert du vin de bleuets.

Cela me fait penser qu'on a failli manger des galettes-maison. En quel honneur? Bien voilà, c'est que Mme Fleure-Ange Dupuis, notre première visiteuse, hier matin, s'est excusée de ne pouvoir rester plus longtemps, en disant: "J'ai des galettes au four. Je voulais vous en apporter, mais je n'ai pas eu le temps". Mais comme on dit par chez nous, c'est l'intention qui compte.

Qui est venu aussi? Le libraire, les gens de la télévision communautaire, le directeur du service des incendies, M. Claude Lacasse, qui nous a invités à aller prendre un café au poste, le temps de dénoncer l'inertie gouvernementale, en matière de prévention. Il faut dire qu'en tant que deuxième vice-président de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec, M. Lacasse ne parle pas tant pour Saint-Jérôme, qui a 7 pompiers, que pour l'ensemble des villes de petite et moyenne importance qui, d'après la Loi des cités et villes, ne sont pas obligées d'avoir un service d'incendie. C'est le règne des pompiers volontaires, des policiers-pompiers, bref, de l'improvisation.

J'aurais bien d'autres choses à écrire. On se reparlera demain?

Rose-Anne

Pourquoi fumer des C.D.A?

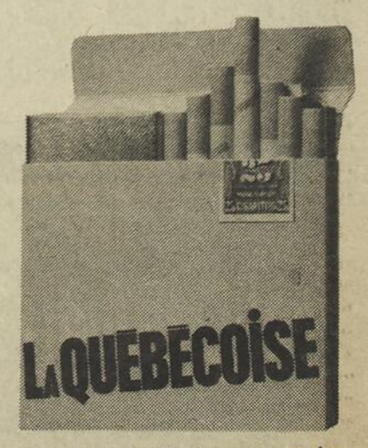

Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Avant la mise au jeu de Pepin au congrès de la CSN

Des travailleurs de l'Estrie lancent et comptent

par Gisèle Tremblay

La meilleure illustration du pouvoir ouvrier à l'usine, qui est le thème du congrès de la CSN, n'était pas hier dans les ateliers de travail où on en parlait, mais à une table du hall d'entrée où des bâtons de hockey étaient dressés comme des sceptres devant les congressistes.

Ces bâtons de hockey sont ceux d'une usine de Sherbrooke qui avait fermé ses portes en décembre 1972, qui fut rachetée en février dernier par les 57 employés réduits au chômage et qui a repris la production le 13 mai sous la direction des ouvriers.

À la table du hall d'entrée, des gens des "Placements A.T.E. Inc." sollicitaient des congressistes des prêts de $25, en leur présentant un contrat et un chèque préparés. "A.T.E." signifie "Avenir des travailleurs de l'Estrie". Et les gens qui sollicitaient sont des responsables du Conseil central de Sherbrooke des syndicats CSN.

Ils lancent et comptent!

Le Conseil central a en effet investi à court terme $50,000 dans la relance de l'usine, pour aider les travailleurs à y reprendre la production au plus tôt. Il a créé le "holding" "Les Placements A.T.E." pour récupérer sa mise.

Les prêteurs de $25 (jusqu'à concurrence de $50,000) ne seront pas remboursés avant trois ans, mais quand ils le seront, c'est que les travailleurs de l'usine seront en train de racheter cette part de l'investissement.

Les travailleurs ont eux-mêmes investi $25,000 dans l'entreprise et l'ancien gérant de l'usine, quand elle s'appelait "Sherbrooke Wood Products", a risqué de son côté la même somme.

Les travailleurs contrôlent donc l'usine à 75% (25% les employés, 50% les syndicats de Sherbrooke). Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de $137,000. Des 7 membres du conseil d'administration, 2 sont élus par les employés, 3 représentent le holding syndical et les 2 autres sont nommés par l'ex-gérant.

On fabrique là des bâtons de première qualité, qui avaient jadis la "licence" Bobby Orr... À la production, 32 des 57 ouvriers ont repris leur tâche, toujours syndiqués à la CSN. Ils doivent "se" négocier bientôt une première convention collective "modèle".

En attendant, ils sont payés au même taux qu'au moment de leur mise à pied, il y a deux ans: c'est eux qui l'ont décidé. Et pour les nouveaux salaires, ils en décideront "les livres sur la table".

Une passe à la CSN

L'une des raisons de la fermeture, semble-t-il, était la mauvaise administration. Les employés sont plutôt, jusqu'ici, satisfaits de la leur: ils ont des commandes de bâtons pour l'année entière.

Les syndicalistes qui siègent au conseil d'administration et qui étaient les emprunteurs du hall d'entrée, hier au congrès de la CSN, disent que l'atmosphère à l'usine est spéciale.

"Il y a un esprit d'équipe, ils s'entraident sur les opérations", indique l'un d'eux. "Ils savent que l'usine leur appartient; ils ont pas de gars à payer à $30,000 par année, pas de hiérarchie..." ajoute un autre.

L'"Avenir des travailleurs de l'Estrie" aurait bien aimé s'adresser directement aux congresistes en assemblée. Mais le programme était aux ateliers de discussion et il a occupé modestement le hall, témoin avant la lettre du discours de M. Pepin sur le choix de l'usine comme terrain de lutte contre le pouvoir des autres.

Hauterive: le directeur de l'information de "La Côte Nord" a été congédié

par Marcelle Bourque

M. André Lamoureux, directeur depuis 18 mois du journal La Côte Nord de Hauterive, a été remercié de ses services le 20 juin dernier. La direction ne lui a fourni aucune raison officielle justifiant sa décision. M. Lamoureux fera appel au Conseil de presse pour dénoncer la politique d'information de l'hebdo.

Information vs publicité

L'ancien directeur de l'information de La Côte Nord affirme que ses patrons l'ont en fait congédié parce que sa conception du journalisme et la façon dont il faisait son métier affectaient la rentabilité financière de l'entreprise. On lui a dit que certains de ses articles éloignaient les annonceurs du journal. Des marchands de Baie-Comeau et de Hauterive ont déjà boycotté l'hebdo à cause de papiers parus durant la dernière campagne électorale provinciale et mettant les libéraux en accusation.

M. Lamoureux croit au droit du public à une information impartiale. Il dénonce le fait que le journal soit à la solde des publicitaires et des hommes d'affaires de la région. Il trouve aberrant que le patron immédiat du directeur de l'information de la Côte Nord soit le directeur de la publicité.

Selon André Lamoureux, son renvoi signifie que La Côte Nord refuse de se libérer de la coupe des hommes d'affaires. Il signifie que les gens de Hauterive ne peuvent pas s'attendre à être véritablement informés.

"C'est ma politique d'information que les patrons ont rejetée, pas moi" dit M. Lamoureux. Il voulait "donner la parole au monde", tenir ses distances face aux sources officielles d'information et exercer son droit à la critique sur les gestes des gens en autorité. Il s'est, à plusieurs occasions, montré sévère envers le Parti libéral et surtout envers les agissements du Conseil municipal de Hauterive. Et cela, on ne l'a pas accepté. Les élus à ce conseil ne sont pas étrangers à la récente décision du patron.

Aucune protection

Et monsieur Lamoureux n'a plus qu'à rentrer chez lui. Il n'a aucun recours. Pas de syndicat, pas de contrat de travail. Il n'a qu'à se soumettre aux volontés de l'entreprise Bellavance Inc. de Rimouski. Cette entreprise est propriétaire de La Côte Nord. Elle possède également: Le Pharillon à Gaspé. L'Avenir à Sept-Îles et Progrès Écho à Rimouski.

Rejoint par téléphone, M. Fraser, directeur du personnel de La Côte Nord, affirme que durant les 18 mois au cours desquels il a été à l'emploi du journal, André Lamoureux a fait du bon travail. "Il a été congédié pour des raisons d'ordre personnel que je préfère taire," ajoute-t-il.

Selon M. Fraser, il n'y a aucun conflit entre la publicité et la rédaction dans son journal. La rédaction a pleine liberté d'expression si elle livre une information honnête et entièrement vérifiable. "Il ne faut quand même pas aller trop loin", dit le directeur du personnel. "Hauterive est une ville jeune. Ses autorités font de leur mieux pour la bâtir. On ne doit pas s'acharner à les démolir. Jamais M. Lamoureux n'a fait mention des réalisations intéressantes du Conseil municipal. Il a toujours pris position contre ce conseil."

Le directeur avoue que des plaintes ont été déposées au journal par les représentants de la ville et qu'elles ont joué un rôle dans la décision de l'entreprise Bellavance. Il avoue que des annonceurs ont eu tendance à boycotter le journal.

Ce ne sont pas là les véritables raisons du congédiement de l'ancien directeur de l'information, cependant, "Ces raisons sont d'ordre personnel répète M. Fraser. "Cette affaire est une question interne et nous refusons d'en parler."

Et André Lamoureux n'a pas reçu de lettre de congédiement, susceptible d'éclairer notre lanterne. On l'a simplement invité à rentrer chez lui. Il est déjà remplacé. Par un étudiant de l'Université Laval.

Les "fêtes" du Vieux Montréal

La police se sert d'un film du "10" pour identifier les participants

(P.-T.) — Lundi soir, Pierre Lasalle, caméraman pigiste, travaillant occasionnellement pour Télé-Métropole, s'est présenté au canal 10 dans la salle de montage du service des nouvelles, en compagnie de deux représentants de la police de Montréal et pendant une quinzaine de minutes, les trois hommes ont visionné des films qui avaient été tournés par M. Lasalle lors des affrontements du Vieux-Montréal afin d'identifier des personnes qui avaient prix part aux célébrations.

Les policiers qui ont eu à s'identifier à un moment donné n'avaient en leur possession aucun mandat de perquisition. La visite des policiers a été effectuée avant la présentation du journal télévisé de 19 heures. En théorie les policiers n'avaient donc aucun droit de visionner ces films qui n'étaient pas encore du domaine public.

Les journalistes de Télé-Métropole doivent se réunir aujourd'hui afin de décider des moyens à prendre pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent. Ils pourraient saisir la Fédération professionnelle des journaliste du Québec d'une plainte relative à l'intrusion sans autorisation de policiers dans la salle des nouvelles pour y trouver du matériel d'enquête.

quoi faire au québec?

Québec
Spectacle d'ouverture de la saison touristique de la Place Royale à Québec, à compter de 19h30.

Matane
Exposition industrielle et commerciale de la région de Matane. À l'arena de Matane, jusqu'au 30 juin.

Cheneville
Au Centre de développement des organisations, aura lieu jusqu'au 5 juillet une session s'intitulant "Animateur et travail de groupes". Mlle Thérèse Desrosiers participera à cette session.

Trois-Rivières
Colloque provincial organisé par l'Université du Québec et le Nouvelliste à compter de mercredi le 26 juin, sous le thème "L'utilisation du journal en classe". Le colloque se tiendra à l'Université du Québec de Trois-Rivières et se terminera le 28 juin par un banquet de clôture présidé par Jean-Paul L'Allier.

Cette brochure s'intitule RÉPONSES. Elle a été écrite en grande partie par vous et par des gens comme vous: des Québécois qui se sont préoccupés de nous dire exactement ce qu'ils pensaient des problèmes qui influent sur leurs assurances.

Automobilistes en état d'ébriété. Mauvais état des routes. Application trop timide des lois. Augmentation du coût des réparations (maisons et automobiles). Nombre accru des vols d'automobiles.

Nous vous avons demandé votre opinion, afin d'arriver ensemble à améliorer la situation et à minimiser la hausse du coût de l'assurance. C'est important pour vous. Ça l'est aussi pour nous. Comme toute industrie privée sujette à la concurrence, nous devons couvrir nos frais.

Une grande partie de notre travail consiste à éclaircir le mystère qui entoure les compagnies d'assurances. Et vos commentaires, que nous reproduisons en partie dans RÉPONSES, entament un dialogue que nous entendons poursuivre.

Certains de ces commentaires sont constructifs; d'autres sont pessimistes ou courroucés. Nous ne prétendons pas qu'ils représentent l'opinion de tous les Québécois, mais ils proviennent de gens sérieux, s'exprimant en toute franchise.

Nous espérons que leur intérêt éveillera le vôtre et que vous voudrez comparer votre opinion à celles qu'ils ont déjà eux-mêmes exprimées.

Les milliers de personnes qui ont répondu à notre questionnaire recevront automatiquement un exemplaire de RÉPONSES.

Vous pouvez recevoir le vôtre en nous faisant parvenir le coupon-réponse ci-contre.

Offert au meilleur prix possible: rien!

Faites parvenir ce coupon-réponse à: **Centre d'information sur les assurances,** Boîte postale 490, Succursale H, Montréal (Québec), H3G 2L5.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

Le Bureau d'Assurance du Canada, (BAC)

LA BROCHURE QUI FAIT PARLER BIEN DES QUÈBÈCOIS.

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669-4440

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

Tandis que la SSJB parle de "rébellion"

Professeurs et étudiants réclament l'unilinguisme

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Des représentants de professeurs et d'étudiants ont réclamé l'unilinguisme français, hier, à la Commission parlementaire sur le bill 22.

L'une après l'autre, l'Association fédérale des étudiants de l'Université de Sherbrooke et l'Association des professeurs de l'Université Laval, ont dénoncé le projet de loi 22.

Jusqu'ici, c'est au moins la troisième association de professeurs, sans compter la Corporation des enseignants du Québec, à déconcer le bill 22 et à réclamer l'unilinguisme.

Au cours d'un savant exposé, le porte-parole de l'APUL, M. Guy Bouchard, a affirmé, à l'instar des professeurs de linguistique de l'UQAM, que le bilinguisme, au Québec, conduirait à l'unilinguisme anglais, étant donné l'extrême position de force des anglophones dans tout le continent nord-américain.

Les appels au bilinguisme de la part des anglophones, a soutenu M. Bouchard, constituent une volonté plus ou moins consciente de nous assimiler.

Le bilinguisme "moucheté" préconisé par le premier ministre Trudeau est un bilinguisme désintégrateur, a-t-il poursuivi, alors que le minimum qu'on peut demander, c'est l'unilinguisme par zone.

"L'unilinguisme n'est donc pas un vice inavouable, explique le mémoire; c'est l'état normal de la majorité des nations. Et cet état n'a jamais empêché qui que ce soit de s'ouvrir au monde, voir au monde anglo-saxon."

Le bilinguisme, au Québec, en est un de peuple colonisé, précise l'Association. "Ici, comme dans toute colonie, la langue des dominants s'impose aux dominés, d'où sa force d'attraction et sur les immigrants, et sur les francophones".

Les étudiants de l'Université de Sherbrooke réclament, pour leur part, en plus de l'unilinguisme français, que "le projet de loi 22 soit profondément transformé."

Rébellion

Les représentants de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal ont tenu devant les journalistes des propos pour le moins acerbes à l'endroit du gouvernement et du bill 22.

"Si le gouvernement ne tient pas compte de nos recommandations on devra agir autrement" a lancé l'un d'entre eux. "Ce sera la rébellion, un autre Ulster, et ce sera de leur faute" a déclaré un autre.

"D'ici la fin des mémoires, on peut s'attendre à de nombreuses protestations" a affirmé un porte-parole. Le président du Mouvement Québec français M. François-Albert Angers confirmera ou infirmera peut-être cette position, au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui.

Selon la SSJB, "le projet de loi 22 sur la langue officielle, loin de servir la cause du français au Québec, l'engage plutôt dans une impasse d'où elle ne sortira qu'amoindrie, affaiblie et diminuée."

Non sans humour, un porte-parole de l'organisme, M. Guy Bouthiller, a expliqué que l'intransigeance qu'on reproche au mouvement, est effectivement une arme réservée aux faibles et les Québécois sont dans une position de faiblesse, en rapport avec le reste du continent.

Quant à la Chambre de commerce de Montréal, le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, lui a reproché de se fixer des objectifs de lion mais de prendre les moyens traditionnels de mouton.

La Chambre croit en effet en l'importance de favoriser davantage l'usage du français dans les entreprises mais s'en tient à la persuasion "morale"

La Fédération des Commission scolaires catholiques du Québec a, de son côté, pris position contre le libre choix de la langue d'enseignement pour les enfants dont la langue maternelle est le français.

Si les immigrants et tous les francophones allaient à l'école française

La CECM pourrait engager 1,500 professeurs de plus

QUEBEC (par C.G.) — Si les immigrants et les francophones de Montréal envoyaient leurs enfants à l'école française, la Commission des écoles catholiques de Montréal pourrait engager 1,500 enseignents de plus, alors qu'elle se voit présentement dans l'obligation d'en congédier près de 300.

C'est l'Alliance des professeurs de Montréal qui a mis cette situation en relief, hier, à la commission parlementaire qui étudie le bill 22.

C'est toutefois devant les journalistes qu'ils ont dû présenter leur mémoire, cet organisme et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tous deux opposés au bill 22, ayant été appelés à témoigner devant la commission seulement en soirée, trop tard pour quelques quotidiens.

Selon l'Alliance, c'est en effet environ 32,000 élèves qui seraient "rapatriés" au secteur français si la langue française avait été proclamée dès lors seule langue d'enseignement.

"Nous voyons les classes françaises se vider, et des enseignants francophones se retrouver chômeurs, faute d'élèves et, à cause du manque de planification du ministère de l'Éducation (les universités forment de pleins bataillons d'enseignants... alors que les commissions scolaires doivent congédier leur personnel)", a expliqué le porte-parole de l'organisme, M. Robert Chagnon.

L'Alliance croit que le statut officiel du français n'empêchera par l'entreprise de conserver à l'anglais une place privilégiée au niveau de la direction ni de faire de la connaissance de l'anglais un critère capital d'embauche et de promotion, ce qui lui parait inacceptable.

L'organisme souligne, dans son mémoire, sa déception devant le bill 22 et "l'humiliation collective que propose aux Québécois leur propre gouvernement", en regrettant que le projet de loi serve, en fait, à consolider les privilèges de la minorité dominante.

Les professeurs affirment que l'école actuelle sert à angliciser les immigrants et, par conséquent, contribue à la minorisation des Québécois francophones. L'Alliance rappelle les statistiques publiées par la CECM.

Ainsi, alors qu'en 1931, 52% des enfants néo-canadiens s'inscrivaient à l'école française, cette proportion est de 10.7% pour 1968.

D'autre part, l'Alliance se rapporte aux effectifs du Protestant School Board of Greater Montreal, pour soutenir que plus de 90% des immigrants envoient leurs enfants dans les écoles anglaises.

"La situation, si elle n'était pas tragique, serait ridicule, poursuit le mémoire: on a demandé des efforts fiscaux énormes aux Québécois pour les doter d'un système d'enseignement qui anglicise les immigrants et contribue à transformer en minorité les Québécois francophones!"

Lors de la première audition en public

Armand Courville confirme l'authenticité des bobines

par Pierre Bertrand

Confronté hier pour la première fois avec l'enregistrement sur bandes magnétiques d'une réunion tenue le 28 mars 1973 et à laquelle il avait participé, l'associé de Vic Cotroni, Armand Courville, a reconnu devant la commission d'enquête sur le crime organisé que les voix entendues corresponsaient effectivement à celles de Vic Cotroni et Jimmy Soccio. "Quant à ma propre voix, je ne la reconnais pas formellement, de préciser Courville, mais certaines expressions utilisées ressemblent aux miennes".

L'enquête sur le crime organisé procédait à la première audition publique de certains extraits "pertinents" d'une conversation à quatre tenue le 28 mars 1973 au siège de la compagnie Reggio Food entre Vic Cotroni, Armand Courville, Jimmy Soccio et Paolo Violi.

L'extrait entendu hier faisait entendre les reproches de Vic Cotroni et Armand Courville à Jimmy Soccio le lendemain de son témoignage du 27 mars 1973 devant la commission d'enquête. Par ailleurs, la conversation est reliée à une somme de $500 qu'aurait versée Soccio à un journaliste (Jacques Sauriol) afin de le faire travailler sur une "affaire" propre à faire avorter l'enquête sur le crime organisé.

Cette somme de $500 avait préalablement été remise à Jimmy Soccio par Vic Cotroni, Ce dernier, interrogé hier sur ce versement, a répondu qu'il avait prêté ce montant à Soccio pour l'aider "à régler certains problèmes de famille".

Cependant, à la lecture de la transcription de l'extrait d'enregistrement entendu hier, une interprétation différente de l'utilisation du $500 au pu être suggérée par le procureur Dupré car, dans la conversation, Vic Cotroni demande à Soccio: "Quécé que t'as faite l'autre jour avec c'te cinq cent piastres là?" Et Soccio de répondre: "Sauriol. Il attend après moi pour faire les affaires là". Vic Cotroni reprend: "Oui, mais comment c'tu y as avancé quoi?" Réponse de Soccio: "Comment c'tu penses qu'il a faite son voyage pour venir icitte?" Vic Cotroni conclut: "Ouan, c'est ça là. Comme l'affaire du $500. Vous devez m'ôter cinq cent piastres l'autre jour. Pourquoi? Pour parler de même".

Ces extraits semblent relatifs au voyage de Sept-Iles à Montréal effectué à la même époque l'an dernier par le journaliste Jacques Sauriol afin d'aider le clan Cotroni à paralyser l'enquête. Cotroni aurait indirectement financé ce voyage. C'est pourquoi il demandait tant à Soccio, lors de cette réunion du 28 mars, la raison pour laquelle il n'avait pas "donné le coup de main pour parler de même". "Parler de même" aurait signifié dire à l'enquête sur le crime organisé ce que Sauriol lui aurait révélé pour paralyser l'enquête.

Clémence de la Cour d'appel

La sentence de Lemieux tombe de 2 ans et demi à 6 mois

(PC) — Un jugement majoritaire rendu hier par un banc de trois juges de la Cour d'appel du Québec a réduit de deux ans et demi à six mois de prison la sentence prononcée en juillet dernier, par le juge Guy Mathieu, des Assises criminelles, contre l'avocat montréalais Me Robert Lemieux, pour injures à magistrat.

Celui-ci avait écopé de cette sentence à l'issue du procès au cours duquel, son client, Jacques Rose, devait répondre à une accusation de complicité après le fait dans l'enlèvement de l'ancien ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

Signataires du jugement majoritaire, les juges Casey et Beatz se sont prononcés en faveur d'une réduction de peine. Le juge-en-chef, M. Lucien Tremblay, de son côté a soutenu que la sentence prononcée en première instance devrait être maintenue.

Le juge-en-chef s'est dit d'avis que l'avocat avait commis une faute grave en conseillant au témoin Francis Simard de ne pas témoigner.

La décision de la Cour d'appel aurait été signifiée à Me Lemieux, qui actuellement en liberté provisoire, doit se présenter au cours des prochains jours au greffe de la paix pour se mettre à la disposition de la Justice.

(Photo Michel Lambert)

Tard lundi soir, rue Craig, la police donne la chasse à ces personnes qui sont déjà bien loin, pourtant, de la Place Jacques Cartier et de ses attraits.

Les affrontements du Vieux-Montréal

Plusieurs témoins affirment que la police a chargé sans raison lundi

par Pierre Tanguay

D'après les témoignages de plusieurs personnes qui se trouvaient dans le Vieux-Montréal lundi soir, la police de Montréal n'avait aucune espèce de justification pour intervenir de la façon dont elle l'a fait pour mettre fin aux réjouissances improvisées de milliers de Montréalais qui s'y étaient retrouvés à l'occasion de la Saint-Jean.

Samedi et dimanche, la police a mis très longtemps avant d'intervenir et de disperser la foule qui s'était rassemblée place Jacques-Cartier.

Ainsi dimanche soir, quelques groupes de jeunes se sont livrés au pillage de boutiques situées aux abords de la place Jacques-Cartier. La police est alors intervenue, arrêtant des dizaines de personnes et dispersant la foule selon des moyens qui ont fait leurs preuves, soit par exemple le refoulement à coup de bâtons d'une longueur de trois pieds.

À la police de Montréal, on affirme que l'ordre de dispersion a été lu lundi soir, devant l'hôtel de Ville, rue Notre-Dame vers 9h.10, suite aux plaintes de marchands du Vieux-Montréal, qui craignaient que les événements de dimanche ne se répètent.

La propriétaire du restaurant le Saint-Amable a affirmé qu'en ce qui la concerne, ces plaintes sont habituelles. "Chaque année, on se plaint pour des carreaux cassés, mais nous y sommes habitués et personne ne s'en formalise vraiment". La propriétaire du restaurant a catégoriquement nié une information de la police selon laquelle son restaurant était sur le point d'être envahi par un groupe de 300 jeunes qui menaçaient de tout détruire. "Tout ce qu'on a vu, ce sont des gens effrayés qui tentaient de se réfugier dans tous les établissements commerciaux afin d'éviter les affrontements avec la police".

Sans avertissements

Des gens qui se trouvaient sur les lieux lundi soir nous ont affirmé que les membres de l'escouade anti-émeute n'ont donné aucune sorte d'explication avant de charger mais se sont plutôt contentés de donner des arguments "frappants".

Des témoins qui se trouvaient à côté de l'hôtel de Ville lors de la lecture de l'ordre de dispersion ont affirmé qu'ils ne l'avaient pas entendu, et ils se demandaient comment ceux qui se trouvaient plus loin auraient pu l'entendre.

À la suite de l'intervention brusque de l'escouade anti-émeute, les fêtards surpris, ont dû prendre la fuite vers l'est, la rue Saint-Paul étant bloquée vers l'ouest et la place Jacques-Cartier étant complètement cernée par l'anti-émeute.

La police a poursuivi certains fêtards dont notre photographe jusque sur la rue Sainte-Catherine. Il semble d'ailleurs que l'escouade anti-émeute se soit livré à une chasse systématique aux photographes.

D'après les rapports encore partiels de la police de Montréal, les trois journées de "fête" dans le Vieux-Montréal se soldent présentement par plus de cent arrestations, dont une trentaine ont été suivies par des mises en accusation formelles. Plusieurs dizaines de fêtards et de policiers se sont retrouvés à l'hôpital pour y faire soigner des blessures dont la gravité allait de l'égratignure à la commotion cérébrale.

Les négociations à la Ville de Montréal: une centaine de pompiers sont malades et des autobus ne circulent plus...

Le service des incendies à Montréal a perdu 20 pour cent de ses effectifs, soit une centaine d'hommes, hier matin, car les pompiers de cinq casernes les plus importantes, celles du centre-ville, se sont rapportés malades, comme on dit. Il s'agit plutôt d'une stratégie pour exercer plus de pression sur les autorités municipales afin d'obtenir des augmentations de salaires.

La décision de tomber malades ainsi a été prise à une réunion de l'Association des pompiers, vendredi matin.

En commentant ce débrayage d'hier matin, le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean Labbé, a déclaré: "Cela peut devenir une situation dangereuse, surtout si les pompiers des autres postes décident de se rapporter malades également." M. Labbé a fait savoir que plusieurs des pompiers dissidents devaient se réunir précisément hier matin, dans un restaurant de l'est de la ville, pour discuter leur future stratégie.

M. Labbé a toutefois dit qu'il s'oppose à une grève immédiate ou à un ralentissement de travail, et, selon lui, la stratégie de la "maladie a été une mauvaise idée".

Par ailleurs, hier toujours, le service d'autobus dans le nord de Montréal a été bouleversé lorsque les chauffeurs ont refusé de franchir les lignes de piquetage établies par les officiers de sécurité en grève de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal.

Moins d'un tiers des 167 autobus qui partent normalement du garage de la CTCUM de Saint-Michel ont pris la route, ce qui fait qu'un bon nombre de secteurs du nord de la ville ont été privés de leurs autobus.

Le service d'autobus dans les autres districts de la ville était normal.

Les officiers de sécurité, qui sont en grève depuis le 9 juin, n'ont pas de contrat de travail depuis 11 mois; ils cherchent à obtenir des salaires plus élevés et des classifications différentes d'emploi. Entretemps, ce sont des policiers de Montréal qui patrouillent le métro.

au jour le jour

9h30. Le département de français du Conseil scolaire régional Duvernay présente un symposium sur le thème "La langue, Cible dans l'enseignement du français oral et écrit." À l'école Leblanc, 195 Montée Masson, Laval.

11h.

À la Place Vauquelin, rue Notre-Dame est, reprise des visites commentées dans le Vieux Montréal pour la saison 1974.

20h30.

Les concerts Spirituels présentent à l'Oratoire St-Joseph, un récital de Gaston Arel organiste-titulaire de l'orgue Von Beckerath de l'église Immaculée Concetion et professeur d'orgue au Conservatoire de musique de la province de Québec à Montréal.

maison corbeil
5692 EST, JEAN-TALON, MONTRÉAL • TÉL.: 254-9951

SPECIALISTE DANS LE MEUBLE MODERNE

éditorial

Les cent jour

Nous publierons demain la centième édition du premier quotidien indépendantiste de l'histoire du Québec. Cet événement marque une étape dans la vie des Québécois, un autre pas en avant dans la longue marche que nous avons entreprise vers la possession de nous-mêmes.

Il fallait que notre société se donne un instrument de presse, d'information et de combat, qui soit le reflet le plus exact possible des opinions de près d'un million de Québécois. Face à la concentration des entreprises d'information écrite, parlée ou télévisée, possédées et gérées par des hommes de main du gouvernement central ou à tout le moins détenues par des groupes d'intérêts hostiles au fait que le peuple québécois se donne un gouvernement bien à lui, il fallait que naisse un quotidien libre, à l'abri des pressions sournoises du pouvoir et des faciles accommodements avec les profiteurs du statu quo.

C'est chose faite. Les Québécois peuvent désormais compter sur un journal qui leur appartient. A eux et à personne d'autre. Les mille quelques cents actionnaires de notre quotidien viennent de tous les milieux, de toutes professions, métiers ou classes sociales, des horizons les plus divers. Ils ont souscrit pour la plupart une centaine de dollars, quelques-uns mille, à ce qui paraissait hier une aventure téméraire pour devenir de plus en plus une entreprise sérieuse de redressement de l'information et de l'opinion dans la jungle de la presse québécoise.

Une entreprise, encore jeune, et par voie conséquence perfectible sur plusieurs points. Mieux que quiconque, nous savons nos faiblesses et nos limites. Certaines sont de notre ressort, d'autres échappent à notre contrôle. Ainsi, en regard de l'information internationale, de son analyse et de son interprétation, nous sommes loin des objectifs que nous nous sommes fixés. Cette lacune doit être corrigée au cours des mois à venir tant il est vrai que les solidarités naturelles qui nous lient avec plusieurs nations du monde doivent être mieux expliquées à nos lecteurs. L'indépendance du Québec ne signifie pas son isolement mais son ouverture au monde extérieur, la place qui l'attend dans le concert des nations. La chaise est toujours vide. Il n'en tient qu'à nous de l'occuper. Pour ce qui concerne l'information proprement québécoise, l'analyse des courants profonds qui secouent et aussi vivifient notre vie collective, des améliorations sont souhaitables. Avec un peu de temps et la vaillance de l'équipe nous y arriverons.

Par contre, le style et le ton de notre journal excluent à la une ou ailleurs, aussi bien les récits de crimes crapuleux que les photos affriolantes de starlettes poitrinairement surdouées. Ce genre de journal à recettes faciles est sans doute de bon rapport, mais il sied mal ce nous semble, à une entreprise de presse qui s'est donné pour premier objectif de travailler à l'indépendance du peuple québécois. Je me refuse à croire que nos concitoyens sont essentiellement passionnés par les photos de "guidounnes" et les meurtres sauvages. Si la rentabilité d'un journal comme le nôtre était à ce prix, il faudrait désespérer des progrès de la conscience populaire. Or, tel n'est pas le cas. L'accueil que nous avons reçu du public, la clientèle exigeante et diversifiée que nous nous sommes taillée par tout le Québec, et les commentaires qui nous viennent de toutes parts indiquent qu'il y place chez nous pour un quotidien, sérieux sans être ennuyeux, franchement indépendantiste et social-démocrate, ouvert sans sectarisme à tous les courants d'opinions mais en privilégiant ceux-là qui grandissent l'homme québécois au lieu que de le réduire à des tailles de valet et de serviteur.

Place pour un tel quotidien, oui, mais il faut conquérir de haute lutte, pouce par pouce, un terrain âprement disputé par des concurrents puissants ou grassement subventionnés. Nous publions depuis cent jours et le Gouvernement du Québec, en théorie propriété de l'ensemble des Québécois, commis à la fonction de gérer les fonds publics sans discrimination et sans favoritisme, exclut encore LE JOUR de la liste des quotidiens qui reçoivent l'annonce gouvernementale. Je comprends que le quotidien libéral LE DEVOIR, du seul fait de la naissance du JOUR, obtienne plus que sa diffusion n'en mérite, les faveurs indirectes du gouvernement libéral et des sociétés multinationales qui le soutiennent. Mais de là à frapper d'exclusive une entreprise de presse qui représente au moins une bonne partie de l'opinion, il y a là objectivement, une indécence qui nous retourne au plus beau temps du duplessisme.

Nous y reviendrons en temps opportun. Cet incident de parcours désagréable n'enlève rien au fait que les CENT JOURS que nous venons de vivre constituent non seulement une expérience unique dans la presse nord-américaine mais aussi l'annonce de temps nouveaux.

Puissent nos lecteurs et tous les amis du JOUR trouver ici un merci qu'il conviendrait de redire et de répéter.

Yves MICHAUD

vous avez la parole

Faut-il voter NPD au cas où le Québec ne sera jamais un pays?

Ce vieux diction qui remonte aux dictateurs de la Rome antique et qui fut revalorisé par Machiavel reçoit dans les pages du Jour sa consécration officielle pour un usage plus particulièrement québécois. Depuis, en effet, que le mouvement indépendantiste existe au Québec, il a été dit et redit (l'un des premiers à le dire a été Marcel Chaput dans "Pourquoi je suis séparatiste", plus tard René Lévesque l'a répété dans "Option Québec" et Léandre Bergeron dans son "Petit manuel d'histoire du Québec"), que les partis politiques canadiens sont depuis toujours une source artificielle de division parmi les Québécois, et que les inutiles querelles qu'ils engendrent contribuent à nous masquer nos vrais problèmes tout en entretenant la bisbille et la zizanie au sein de notre peuple.

Mais les Québécois ont la tête dure. Ayant eux-mêmes créé, puis fait vivre pendant six ans de peine et de misère un parti vraiment québécois, et cela sans l'aide des capitalistes locaux ou étrangers, ayant réussi à faire franchir à ce parti deux étapes électorales extrêmement importantes, ayant placé de parti dans l'antichambre du pouvoir en tant qu'opposition officielle, voilà-t-il pas que les fédéraux y vont d'une petite gigue électorale et que nos moutons de la Saint-Jean y embarquent comme on les y a habitués depuis 107 ans de régime confédératif.

"Serait-ce t'y", dirait Yvon Deschamps, "que la participation des Québécois aux élections fédérales relève plus du réflexe conditionné que de la réflexion?" On le dirait bien, en tout cas. Il a été démontré "ad nauseam" que les politiques fédérales ont invariablement servi d'abord les intérêts de l'Ontario et des provinces de l'Ouest avant ceux du Québec, que quelle que soit la formation politique portée au pouvoir, les autres y auront toujours la majorité et nous les restants et les miettes, rien n'y fait. Oui, les Québécois sont bien entêtés!

A la rigueur, on pourrait comprendre que l'électeur moyen, que l'homme ou la femme généralement sous-informés, que le spectateur du 10 ou l'abonné de la page 7 du Journal de Montréal se fassent récupérer facilement par la perspective du "Combat des chefs". Mais que des militants péquistes ou syndicalistes s'y laissent prendre, c'est à mon sens un mystère plus impénétrable que celui de la sainte Trinité.

Oh! bien sûr, tous les arguments là-dessus ont été dits: tant qu'on est dans la Confédération, il faut prendre position, car on paie des taxes à Ottawa; si le Québec devient indépendant, on sera bien content d'avoir affaire aux néo-démocrates plutôt qu'aux fauteurs de mesures de guerre. Foutaise que tout ça! Le NPD favorisera les travailleurs? Peut-être bien. Et j'irais même jusqu'à dire probablement. Mais ce que chacun sait dans son for intérieur, et ce que chacun de ces néo-démoractes d'occasion fait semblant d'ignorer, c'est que le parti de David Lewis au pouvoir favorisera le travailleur ontarien et l'agriculteur des prairies aux dépens des multinationales, soit, mais aussi aux dépens du travailleur et de l'agriculteur québécois.

On me dira que ce sont là des hypothèses ou des affirmations gratuites. Mais que fera David Lewis lorsqu'il aura à choisir entre le Québec et l'Ontario pour l'établissement d'une usine, lorsqu'il aura à statuer sur la place du Québec dans l'industrie laitière? Affirmer qu'il prendra la part des travailleurs québécois relève de la haute voltige acrobatique ou de la foi intense des pèlerins de saint Michel. D'ailleurs, ceux qui voient clair ont vu: la position de David Lewis sur le bill 22 ne diffère guère de la position des Orangistes les plus avantageusement connus (Diefenbaker, Jones, etc.). L'ignorer, ou faire semblant de l'ignorer, c'est quoi, sinon faire l'autruche?

Il reste donc une chose. Jusqu'à maintenant, une forte proportion du mouvement syndical et quelques personnalités du PQ nous invitent à voter NPD. Il y a, ce me semble, assez longtemps que nos élites nous entraînent là-dedans que nous nous y engageons presque par atavisme. La libération d'un peuple, ça doit se faire d'abord dans l'esprit des gens avant de se réaliser pour vrai. Voter NPD, c'est peut-être aussi voter "au cas où le Québec ne deviendrait jamais un pays"? C'est peut-être minimiser les pots cassés au cas où notre sort serait déjà scellé? Cette perspective, ce motif inavoué et invaouable que je prête aux néo-démocrates du Québec, serait-il une réalité que je comprendrais l'optimisme des fédéralistes.

Aimé Bossé,
Iberville,

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

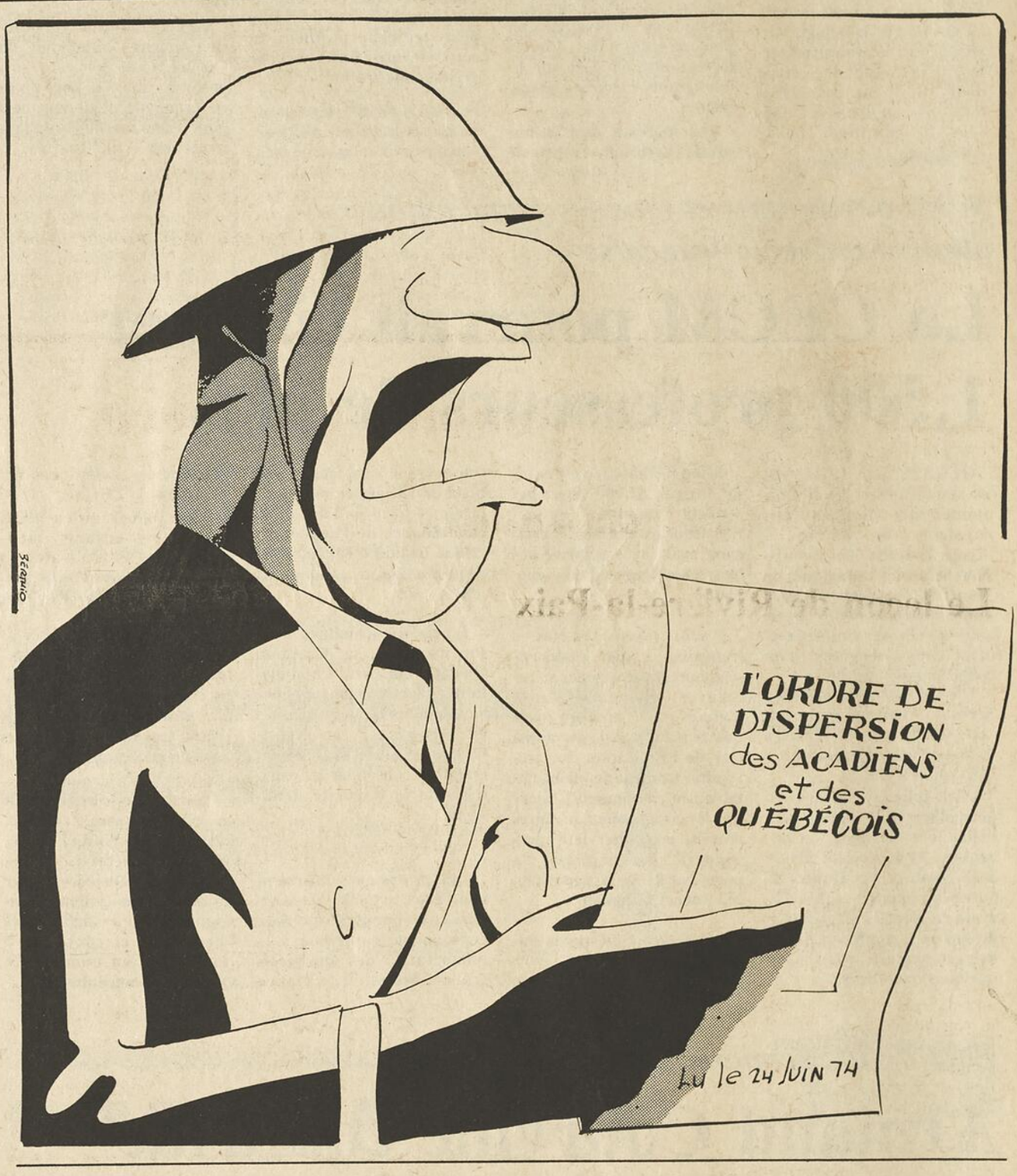

Halte à l'assimilation!

Il y a deux moyens bien connus de régler le problème d'une minorité encombrante: l'exterminer ou l'assimiler. En pays totalitaires, on a vu Hitler choisir la méthode la plus radicale. Il voulut se débarrasser des Juifs en les incinérant. Staline aussi avait une certaine prédilection pour le traitement thermique mais il préférait réfrigérer ses ennemis intimes dans les mornes plaines de la Sibérie. Pour leur part, les Anglo-Saxons du Canada, avec toute l'urbanité qu'on leur connaît, ont choisi d'aborder le problème de la dissension québécoise de façon beaucoup plus "civilisée". Ils optent pour une solution définitive qui soit moins brutale et plus conforme à l'image trompeuse du traditionnel Fair Play britannique. Ils empruntent le processus insidieux et l'assimilation.

Ne soyons pas naïfs! L'opération est déjà commencée et elle progresse "as per syllabus". Elle se déroule selon un plan bien structuré. Machiavel lui-même n'aurait pu inventer machine plus sournoise. Comme il doit être consolant pour les instigateurs de ce vaste projet de constater que les victimes elles-même apportent une belle collaboration. Il y a bien quelques bêlements plaintifs de certaines brebis québécoises plus conscientes que les autres du danger mais, dans l'ensemble, notre petit troupeau national accepte avec beaucoup de résignation de se laisser enliser dans les sables perfides et de voir s'engloutir à jamais sa destinée normale de peuple libre et autonome.

De grâce, réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard. C'est l'état d'urgence! Nos vertus de docilité et d'obéissance sont en train de nous perdre.

Cependant, il reste encore une lueur d'espoir. Notre misère collective n'est pas incurable. Malgré les sombres perspectives du présent, nous pouvons encore survivre comme peuple à la condition de faire cause commune. Il est du devoir de chacun de nous d'entendre le cri de ralliement de nos valeureux chefs de file qui tentent désespérément de galvaniser nos rangs décimés.

Surtout, ne nous laissons pas abattre par la disproportion des forces en présence. l'Histoire des civilisations démontre que la force vive d'une ethnie réside bien plus dans la détermination de ses membres que dans leur nombre. La population totale de la Grèce antique au sommet de sa gloire n'atteignait pas de demi million. Pourtant, en l'espace de 150 ans à peine, elle a pu produire un nombre impressionnant de génies: elle a pu léguer à l'humanité un héritage culturel incomparable. Léonidas avec une poignée de Spartiates convaincus opposa aux milliers d'agresseurs perses massés devant les Thermopyles la résistance farouche qui marqua le début de la victoire définitive des Grecs. Les colonies américaines n'auraient jamais réussi à secouer le joug de Georges III si elles s'étaient attardées aux vaines considérations du nombre de leurs troupes.

Ce ne sont pas les sources d'inspiration qui manquent. Pour peu que nous parvenions à cimenter les lézardes de désunion que nos ennemis opportunistes cherchent à exploiter à leur profit, nous aurons tôt fait de découvrir notre vrai potentiel de grandeur.

Le moment est venu de viser au-delà de l'intérêt personnel pour présenter un front uni. C'est à ce prix que nous réussirons à contenir le monstre assimilateur dont les tentacules se resserrent dangereusement et menacent d'étouffer peù à peu le faible souffle de notre identité nationale.

Simon Bournival
Trois-Rivières

Cinéparcs privés de téléphones

La semaine dernière, nous recevions un appel de M. Jean-Pierre Dubois du Bell de Québec nous avisant que son analyse avait prouvé que l'installation d'appareils téléphoniques payants dans les cinéparcs du Québec n'était pas rentable et qu'en conséquence, la compagnie Bell enlèverait ces installations dès que possible.

Cette décision affecte les cinéparcs que nous opérons à Victoriaville, Drummondville, Québec et Chicoutimi.

Lorsque j'ai demandé à M. Jean-Pierre Dubois quel avait été le revenu retiré par Bell Canada pour la boîte téléphonique payante installée au cinéparc Victoriaville, il n'a pu me fournir cette information puisque la plus récente cueillette d'argent remontait à la 233ième journée de 1973 (21 août).

Nous sommes bien conscients que notre commerce est saisonnier et qu'en conséquence, un téléphone public qui y est installé ne peut donner la même rentabilité qu'un autre installé dans un commerce ouvert 12 mois par année. Nous considérons, cependant, que la clientèle qui se trouve dans un cinéparc et, de ce fait séparée par une assez grande distance d'un endroit où elle pourrait se servir d'un téléphone public pour communiquer chez-eux ou même recevoir des appels urgents devrait pouvoir compter sur ce service d'une compagnie à caractère de monopole comme le Bell Canada.

Nous avons offert à Bell Canada de compenser la différence de rentabilité qu'ils disent perdre pour laisser ces installations sur place mais rejettent complètement cette idée.

Il arrive également que Bell Canada possède un autre téléphone public dans notre local du cinéma Laurier à Victoriaville (819-752-9065) lequel appareil a rapporté à Bell Canada pour la période du 1er avril 73 au 1er avril 74, soit 1 an , la jolie somme de $1,218.35; donc, si certaines de leurs installations ne sont pas rentables, il se trouve que d'autres le sont énormément.

CINÉ LAURIER INC.
CINÉ DRUMMOND INC.
CINÉ CAPITOL INC.
CINÉ BEAUPORT INC.
CINÉ SAGUENAY INC.
CINÉVIC INC.

Par: Paul Gendron, président.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

le fond des choses — par Denis-C. Poudret

Réflexion sur la misère des agriculteurs

$1.09 l'heure ou $45.60 pour une semaine de 7 jours

Denis-C. Poudret est un militant péquiste de Fortierville, comté de Lotbinière. L'article qui suit est le résumé d'un travail qu'il a présenté à l'Association du Parti québécois du comté de Lotbinière.

Durant la période 1966-1971, la population de Lotbinière a diminué de 3.2%, soit environ 1,000 habitants, c'est dire que l'équivalent d'une paroisse a émigré en cinq ans. Comme nous sommes dans un comté agricole, les problèmes de l'agriculture jouent surement un rôle important dans ce phénomène.

Le comté de Lotbinière comptait en 1966, 2,159 fermes: en 1971 il n'y en avait que 1,788, soit une diminution de 17%; depuis le recensement de 1971, plus de 250 cultivateurs ont abandonné la partie.

La division par âge des exploitants de 1971 s'établit comme suit: 1,071 ont 45 ans et plus, 717 seulement ont de 25 à 45 ans.

La superficie moyenne des fermes du comté est de 148 acres: en ajoutant les animaux, bâtiments et autres installations au fond de terre, on constate que la valeur moyenne des fermes s'élève à plus de $54,000.00.

Il est évident qu'un tel investissement rapporte des revenus. Ces revenus proviennent à 49.8% de la vente de produits laitiers, à 37.3% de la vente d'animaux, le reste étant des travaux forestiers, volailles, etc., le tout donnant un revenu brut en 1971 de $8,051.00.

Un revenu brut de signifie pas grand-chose sans une courte analyse donnant le revenu réel, le revenu net. En 1971, les frais d'exploitation ont pris $4,195.00, le coût d'amortissement $773.00, les intérêts sur dettes $475.00, les taxes diverses $225.00, pour laisser dans le portefeuille $2,383.00.

—$2,383.00 pour un travail de 7 jours par semaine, 52 semaines par année, sans vacances, sans aucune sécurité pour l'avenir.

—$2,383.00 pour un salaire horaire d'environ $1.09. Pas étonnant alors qu'environ 75% des cultivateurs de Lotbinière doivent aller chercher en dehors de leur ferme, un revenu supplémentaire, qui, avec les prestations d'assurance-chômage gagnées, devient en fait, souvent, le revenu principal et indispensable.

On entend souvent dire que les chiffres avancés à propos des cultivateurs sont exagérés. Voici les chiffres réels, préparés selon les méthodes proposées par le Ministère de l'Agriculture, touchant l'élevage des porcs.

A) REVENU BRUT	
Vente de 1140 porcs à $87.25	**$99,448.00**
B) CHARGE VARIABLE	
Achat de porcs 1200 à $28.00	**$33,600.00**
Alimentation - médicaments	**59,298.00**
Assurance - transport animaux	**1,317.00**
Financement de moulée	**1,000.00**
Travail 1680 hres/$2.50/hre	**4,200.00**
Total	**$99,415.00**
C)CHARGE FIXE	
Entretien & réparations sur bâtiments & équipement	**324.00**
Taxe	**127.00**
Intérêt sur investissement	**2,400.00**
Assurance feu & responsabilité	**155.00**
Total	**$3,006.00**
DÉBOURSÉS	**102.421.00**
Dépréciation bâtiments & équip.	**1,100.00**
Frais de gestion	**1,200.00**
Total	**$2,300.00**
COÛT RÉEL TOTAL	**104,721.00**
Le tableau ci-devant énuméré nous montre clairement:	
PERTE	**$5,273.00**

Depuis la préparation de ces chiffres, en janvier dernier, le prix du porc a diminué de 8% et le coût de l'alimentation a augmenté de 9%.

Dans la production laitière, des méthodes identiques donnent comme coût de production $10.09 le 100 lbs. alors que le prix de vente se situe entre $6.75 et $8.50.

Le calcul du prix de vente

On sait très bien comment se calcule le coût de production, mais comment se calcule de prix de vente? C'est là qu'est le problème. Contrairement à toutes les industries, où le coût de vente se calcule à partir du coût de production, l'agriculteur est acculé au pied du mur et doit laisser les autres décider pour lui: **le prix des céréales se décide à Chicago, selon les volontés du gouvernement d'Ottawa et des meuneries; le prix du lait se décide à Ottawa par le C.C.L.; 8 compagnies d'alimentation achètent 90% de la production, au prix qu'elles veulent bien payer; les compagnies de moulée contrôlent déjà 90% de la production de poulet barbecue.**

le gouffre sur lequel se dirige l'agriculture au Québec est celui creusé par ces compagnies, multinationales souvent, qui en exerçant un contrôle des prix, vont finir par étouffer l'agriculteur, et en faire un simple employé sur des fermes gigantesques, non pas propriétés gérées par l'Etat socialiste que tant d'agriculteurs craignent, mais par des compagnies capitalistes ayant un seul but:

"FAIRE DES PROFITS, AUX DÉPENS DE N'IMPORTE QUI"

La valeur économique de l'agriculture ne s'évalue pas en soi, car ses effets directs et indirects en triplent presque la valeur. Par ce qu'elle fait produire pour elle, plus les transformations que subit sa production, l'agriculteur contribue à plus de 12% de l'activité économique du Québec. On commence à réaliser en pratique que la production agricole n'est qu'une étape dans le processus d'alimentation d'une population. Le secteur agro-alimentaire est plus important au Québec que le secteur forestier.

Pourtant, notre gouvernement subventionne les compagnies comme I.T.T., alors qu'il diminue la valeur du budget du Ministère de l'Agriculture de $16,000,000.00. Ottawa subventionne 40% de la capitalisation industrielle, plus $5,000.00 par emploi.

Les subventions à l'agriculture

Demandez à un cultivateur comment vont ses subventions en capitalisation; ses autres subventions? Elles ne varient même pas en fonction des coûts plus élevés dus à l'inflation; elles diminuent dans le drainage, restent inchangées, donc diminuées dans les prêts à court terme, disparaissent pour les transports, et ainsi de suite.

Demandez à l'agriculteur quelle subvention il reçoit s'il engage un employé et crée un emploi? Demandez à un jeune qui veut s'établir sur une ferme, où il trouvera l'argent pour couvrir la différence entre le coût et les prêts hypothécaires, maximum qu'il peut obtenir des Crédits Agricoles.

Demandez à un agriculteur comment on fait pour transformer une ferme laitière en ferme d'élevage, puis une ferme d'élevage en ferme laitière, tout ça en 3 ans - c'est ce qu'on leur a conseillé! Et puis, on se demande comment il se fait que le Québec doit importer du beurre et du fromage, des porcs et de l'agneau. Si ça continue nous devrons importer du lait... et des cultivateurs...

Le sol arable est rare au Québec, il ne faut pas le perdre dans les broussailles, encore moins dans les plans d'Ottawa comme Ste-Scholastique. On dirait que nos meilleurs sols sont condamnés. Spéculation criminelles aux abords des villes, installation de parcs industriels dans la vallée du Saint-Laurent, vente de bons sols pour fins non-agricoles, production de gazon, etc...

L'agriculture peut encore être sauvée au Québec, mais il faut un sérieux coup de barre de la part du gouvernement, et surtout un entêtement et des réclamations massives de la part des agriculteurs, tout ça appuyé et exigé par la population qui devra comprendre qu'elle est la première impliquée si elle désire continuer à manger.

L'homme et la terre

Gilles Boileau

Le leçon de Rivière-la-Paix

Il n'est pas facile de préciser les limites du Canada français. Il déborde largement les frontières du Québec. De combien? En vérité, les documents officiels nous révèlent que près du quart des Canadiens de souche française habitent en dehors du Québec: 1,420,760 sur un grand total de 6,180,120.

Mais les chiffres sont trompeurs. Comme le projet de loi 22. Ils jouent contre nous. Voyons l'exemple de l'Alberta. Il y a dans cette province 94,665 Canadiens d'origine française. De ce nombre, seulement 41,480 sont de langue maternelle française, soit 44% du total. Mais il faut aller plus loin et voir que de ce nombre 20,975 seulement déclarent "parler le français comme langue d'usage." La proportion est donc ramenée à un maigre 22%. Il ne faut pas se faire d'illusions sur l'étendue et la force des Canadiens français à travers le pays.

Ces forces ont d'ailleurs été trop gaspillées. L'hémorragie a coûté cher. Après avoir contribué largement au peuplement de la Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle dernier, le Québec a alimenté au début de ce siècle et même jusque vers les années 50 un bon nombre de régions canadiennes. Maillardville, Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Gravelbourg, Prince-Albert et Saint-Boniface forment les plus importants noyaux de la diaspora francophone dans l'Ouest du pays.

Le cas de la région de Rivière-la-Paix est typique. A l'appel des missionnaires-colonisateurs, les Québécois avaient quitté le Lac Saint-Jean, la Beauce, le Bas-du-Fleuve et la Côte-du-Sud pour aller dans l'Ouest, participer à l'établissement d'une "civilisation française basée sur la famille, l'Eglise et l'école." On invitait surtout "les seuls colons qui rêvent d'un idéal de vertu et de travail." C'est donc dans un esprit de conquête et d'expansion qu'ont pris souche un peu partout au Canada plusieurs de ces minorités de langue fraçaise, mais surtout dans les provinces de l'ouest. La "colonie" de Rivière-la-Paix constitue l'une des plus connues de ces fondations à caractère patriotique et apostolique.

Dans un secteur reculé du nord de l'Alberta, à des milliers de milles de leur province d'origine, une poignée de Québécois exilés, isolés du reste de la population par une culture différente, s'adonnent aux travaux des champs, à la culture des céréales surtout. En moins d'une génération, la population francophone de Rivière-la-Paix est passée d'une médiocre agriculture de subsistance à une agriculture de type commercial fortement mécanisée. Au prix de courageux efforts, ces migrants ont mis le pays en valeur et les résultats obtenus furent remarquables. Aujourd'hui, leur situation économique est de loin supérieure à celle des agriculteurs québécois. Mais les problèmes qu'ils doivent affronter restent nombreux, tandis que leur idéal original a dû se plier aux exigences quotidiennes et régionales.

Bien des espoirs ont été déçus. Eloignés du Québec et isolés dans une monoculture exigeante, les effectifs se sont stabilisés. A l'heure actuelle, la colonie française de Rivière-la-Paix comprend environ 12,500 personnes. Mais de ce nombre, 7,350 seulement sont de langue maternelle française alors que 5,375 ont effectivement le français comme langue d'usage.

Bien qu'inévitables, ces résultats demeurent regrettables. A plus ou moins brève échéance, c'est l'assimilation totale qui attend les groupes francophones extra-québécois à l'exception de ceux situés à proximité des frontières de la province-mère.

Cantonnés dans une économie monovalente et mécanisée, les Canadiens français de Rivière-la-Paix voient actuellement leurs rang décimés par une émigration continuelle et importante. La grande culture procure un certain nombre d'avantages sur le plan matériel mais compromet sûrement l'épanouissement du groupe en forçant presque tous les jeunes à émigrer.

L'agonie va malheureusement se poursuivre. On pourrait l'enrayer en transformant radicalement l'économie de toutes ces régions où vivent les minorités francophones. Cela demeure très difficile non seulement en raison du contexte socio-politique, mais surtout à cause de la faible dimension de chacun des isolats concernés.

D'ailleurs le mouvement est déjà irréversible. Comment peut-il en être autrement quand, en Alberta par exemple, 65% des jeunes d'origine française n'ont même plus le français comme langue maternelle? Chez les moins de cinq ans, la proportion correspondante est de 70%. On ne peut plus arrêter la roue de tourner.

La langue demeure l'un des meilleurs garants de l'identité nationale, d'où la nécessité d'une politique linguistique audacieuse et sans complaisance. A moins d'envier le sort de nos compatriotes de Rivière-la-Paix...

Louis O'Neill

Royaume de la faim en puissance nucléaire

L'Inde vient de procéder à des expériences nucléaires. Elle est maintenant en mesure de se doter d'un arsenal atomique. Ce qui s'appelle avoir un curieux sens des priorités dans un pays où 95% de la population vit dans la misère. Au lieu de pain, on y fabriquera des bombes. Et on continuera de faire défiler les touristes devant la demeure où vivait Gandhi, le prophète de la non-violence. C'est sinistre à pleurer.

Le gouvernement de M. Trudeau a déploré l'événement. Il regrette d'avoir fourni à l'Inde l'aide matérielle et l'équipement technique qui ont permis le triste exploit. On devait utiliser l'apport canadien à des fins pacifiques. Mais l'Inde n'a pas tenu parole. D'où la déception du gouvernement fédéral.

Mais M. Trudeau n'a pas à regretter son geste. Ses intentions étaient louables. On l'a trompé. Sauf qu'il aurait été préférable d'envoyer là-bas des agronomes et des techniciens agricoles plutôt que des physiciens. Ce qui presse, c'est la révolution agricole et non pas des centres de recherche avancée en physique nécléaire.

D'ailleurs, s'il prenait goût au gouvernement de M. Trudeau de se gratter le conscience internationale, il y trouverait matière à repentir plus grave que celle-là. En effet, le pays ou régna jadis M. Pearson, prix Nobel de la paix, est un grand fournisseur mondial d'armes légères. Il fraternise avec le Brésil des tortionnaires, le Chili de Pinochet et ne s'entend pas trop mal avec l'Afrique du Sud. Aux conférences internationales genre CNUCED, il se range sagement du côté des puissants. Et il ne faudrait pas oublier l'abominable guerre du Vietnam, où des entreprises canadiennes ont soutenu l'impérialisme américain avec la bénédiction du gouvernement Trudeau. Voilà de quoi s'examiner la conscience internationale pour plusieurs jours.

Chose certaine, l'armement nucléaire ne fera pas disparaitre le sous-développement de l'Inde. Vingt-cinq ans de socialisme réformiste empêtré dans les filets d'un capitalisme retardataire ont produit quelques réussites parcellaires mais aucune réforme en profondeur. L'oppression féodale, la scandaleuse richesse des grandes familles, la corruption politique, l'usure et l'exploitation des paysans défigurent toujours l'image du pays. Le noeud du problème est là et l'armement n'apportera pas la solution.

La Chine aussi s'est dotée d'un arsenal atomique. Mais pas avant d'avoir assuré à sa population du pain, des services médicaux et des écoles. Le modèle chinois de développement réussit, le projet indien périclite. Viendra peut-être le jour où les masses indiennes saisiront la différence et tireront les conclusions qui s'imposent.

Mais au moins, dira-t-on, les Indiens sont libres. Faudrait y regarder de plus près, au sujet de cette liberté. J'ai vu les bidonvilles de Bombay et l'indescriptible misère de Calcutta. La liberté pousse mal, dans un dénuement pareil. La liberté de millions d'Indiens, c'est celle d'avoir faim, d'être malades sans être soignés et d'être exploités par des féodaux auprès de qui nos capitalistes d'Occident font figure de philanthropes. Les Chinois avaient goûté longtemps à cette caricature de la liberté. Ils l'ont délaissée pour un autre style de vie qui, tout en leur faisant retrouver la dignité, les achemine progressivement vers une liberté collective moins formelle et plus concrète.

Quand l'Inde aura délaissé le prestige nucléaire et fait sa révolution, elle pourra elle aussi inventer une liberté qui signifiera quelque chose de tangible pour l'ensemble de sa population et pas seulement pour une minorité de privilégiés.

Claude Lagadec

L'opinion publique

Au cours d'une soirée de l'hiver dernier à Montréal, j'ai entendu le journaliste et romancier français Max Gallo affirmer avec force que l'opinion publique n'existe pas.

La multiplication des sondages d'opinion en période électorale démontre amplement le contraire.

L'écrivain voulait sans doute dire que les sondages ne reflètent qu'une opinion fabriquée par l'appareil du pouvoir. Comme si l'opinion n'avait pas été tout autant fabriquée, formée et modelée par des forces sociales avant l'arrivée de Gallup.

En fait, il me semble que notre époque a vu le remplacement de la fabrication artisanale par une fabrication industrielle de l'opinion.

Autrefois, c'est-à-dire il y a moins de 30 ans, l'opinion publique était définie par les politiciens d'une part, mais aussi par tous ceux que l'on appelle dans un sens très large les intellectuels: écrivains, artistes, professeurs, philosophes et journalistes. Ces gens-là avaient le contrôle de la définition des situations, des conflits et des besoins.

La plupart d'entre eux opéraient sur une base artisanale, chacun étant responsable de sa production et en quelque sorte propriétaire de la place qu'il se taillait sur le marché des idées et des opinions.

C'est ce monopole qui est disparu avec l'apparition du sondage. L'écrivain et l'éditorialiste font désormais face à la redoutable concurrence scientifique du sociologue statisticien et du spécialiste en échantillonnage.

Lors des dernières élections à l'Assemblée nationale, le journal La Presse a attendu que soient connus les résultats du scrutin avant de publier les sondages effectués auprès de l'électorat. Afin, avait-on dit, de ne pas influencer abusivement le vote par des techniques de valeur incertaine.

Cette attitude manifeste, d'une part, le dépit de l'intellectuel qui a perdu son ancien monopole, et d'autre part une prétention à la neutralité et à l'objectivité qui est assez farce. C'est du haut voltige idéologique quand on connait les liens de ce journal avec le pouvoir, liens dont Pierre Godin a fait la preuve par neuf dans son livre "L'information'opium, une histoire politique de La Presse."

S'il avait vraiment voulu être un peu plus objectif, ce journal aurait pu supprimer la publicité des grands magasins pendant trois jours. C'est là que le médium est le message.

Le sondage d'opinion est maintenant une institution qui fait partie de l'industrie de la conscience. J'entends par là l'ensemble des processus par lesquels une société industrielle prend en charge la définition de l'éventail des représentations disponibles et des comportements souhaitables.

L'école, le journal, le suffrage universel, la thérapie de groupe, la publicité, sont autant d'autres secteurs de cette même industrie de la conscience, par laquelle une collectivité se réapproprie la définition de ses désirs. Dans le cas du sondage, ce sont de nouveaux intellectuels scientifiques qui en profitent, mais la base du pouvoir est quand même élargie.

Dans la publicité, l'appareil de production se donne un sous-ensemble qui définit les besoins et les met à son service. Dans une société socialiste ou social-démocrate, la publicité est tout aussi présente, mais au lieu d'être au service de l'argent, elle veut être au service des hommes.

Il en va de même pour le sondage d'opinion. Des sondeurs socialistes ne seraient pas moins scientifiques que des sondeurs capitalistes, mais les questions qu'il poseraient seraient peut-être différentes.

LE QUÉBEC EN **80** JOURS

À Sainte-Sophie, la Saint-Jean a été la fête du JOUR

Une fête de famille, spontanée, joyeuse, improvisée. Le feu de camp chez les Da Silva a été une réussite.

Plus de 500 personnes, tous des amis du JOUR, venus d'un peu partout manifester leur fierté et leur goût du Québec.

Il y avait par exemple, El Keddefy, garçon de table au Skyline à Ottawa. Certains venaient de Québec, de Sherbrooke, de Saint-Jean. Quelques-uns arrivaient même des États-Unis.

Les uns sont venus sur le pouce, d'autres en moto. Il y en a qui étaient là depuis la veille.

Il y avait des gens de tous âges et de tous les métiers. Même des confrères de La Presse qui ont retrouvé, eux aussi, des lecteurs fidèles.

Ils étaient nombreux de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie de Lacorne: le puisatier, Louis-Philippe Piché, et ses chansons de folklore, l'ex-maire, Adhémar Gariépy, M. Hanigan, les Nadon du Lac Alouette et leurs enfants.

Mais nous n'allons pas vous publier toutes les signatures de notre livre de bord. De toute manière, certaines sont difficiles à lire.

Guitares, flûtes, accordéons, chansons à répondre, c'était une veillée bien de chez nous. Et même d'actualité: ce sont les cercueils du bill 22 qui ont servi à allumer le feu de camp.

Le mime Claude Saint-Denis, de retour d'Europe, après quatre ans d'absence, a redécouvert les charmes d'une Saint-Jean bien québécoise. Tard dans la nuit, alors que rougissaient les dernière braises, Saint-Denis et son épouse ont improvisé un spectacle et Lise Da Silva a récité un monologue dans le studio-théâtre bondé. Le maître de cérémonie était nul autre que notre rédacteur en chef, Yves Michaud. Tout le monde a trouvé qu'il faisait bien ça.

C'était notre premier vrai jour en tournée. Nous avons pensé qu'aujourd'hui vous aimeriez vivre ou revivre en photos cette fête populaire du JOUR, la première de son histoire. Mais sans doute pas la dernière. Nous nous sommes trop bien amusés.

Demain, nous vous présenterons ce que certains appellent de vrais reportages. Et n'oubliez pas, lisez notre horaire. Si ça vous le dit, venez nous voir. On est "ben recevants".

Salut, Québécois!

Photos Michel Giroux

Un feu qui a duré jusqu'aux petites heures...

C'était la fête de tout le monde.. et les enfants aussi y avaient droit.

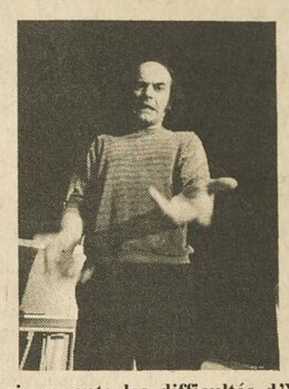

Le mime Claude Saint-Denis raconte les difficultés d'Yves Michaud à coudre son bouton...

Mme Da Silva a fait un monologue

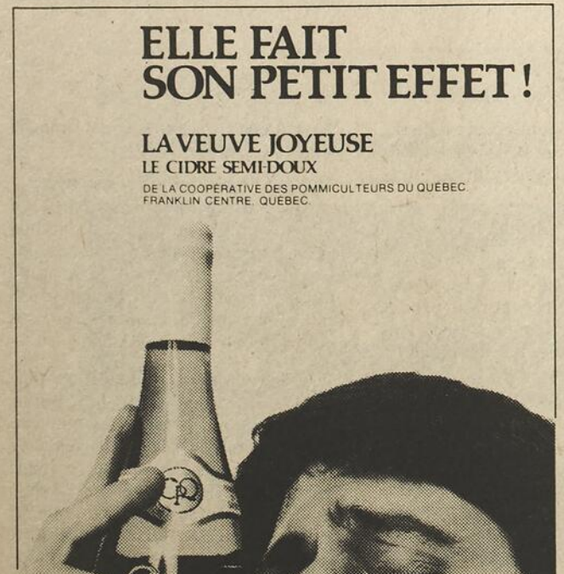

Rencontre

Le JOUR à Saint-Jérôme

Rose-Anne Giroux signe le livre d'or de la ville de Saint-Jérôme en compagnie du maire, Bernard Barent, d'un conseiller et de Jacques Guay.

Rolland Robillard, président de UNIK, Jean Mantha, directeur des ventes trinquent à la santé du JOUR en compagnie de Rose-Anne Giroux et de Jacques Guay

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL FRAIS DU JOUR $4.25 la bte
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors d'oeuvre chauds et froids canapés bouchées plateaux de céleri et olives plateau de fromages plateau de viandes
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL

ELLE FAIT SON PETIT EFFET!
LA VEUVE JOYEUSE
LE CIDRE SEMI-DOUX
DE LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC
FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC

la cuisine d'été

par Jacques Guay

Une salle de rédaction sur le trottoir...

Avez-vous déjà écrit un article sur le bord du trottoir de la rue principale, dans une caravane, unique d'ailleurs, aux couleurs du JOUR, porte grande-ouverte, hauts-parleurs au boutte, avec Félic Leclerc à pleine voix?

C'est vraiment toute une expérience. Les gens qui passent, qui s'arrêtent, qui rentrent, qu'on salue en pensant, un peu, à l'heure de tombée.

Avec dans la tête la grande fête de la veille qui a fini bien tard pour des journalistes bohémiens qui doivent produire leur page quotidienne.

Et puis voilà M. Dubouil qui fait son entrée avec un de ses vins de bleuet qui donne le goût d'en reprendre. Mais si je veux terminer cette chronique... M. Dubouil est un garçon avec un accent des Pyrénées qui le trahit avec une joie pour l'oreille.

Notre caravane est devenue une véritable cuisine d'été, un prétexte à placoter de tout et de rien, "Sorel, il y a un coin en France semblable. À Test-de-Bèche près d'Arcachon. La situation géographique est à peu près correspondante..." - "Il y a beaucoup de mentalités qui se sont transplantées ici". - M. Dubouil et M. Maurice Vallières, notre guide, notre mentor comme on disait au collège de mes humanités, célèbrent le petit vin de bleuet. Tout ce qui manque, ce sont les chaises berçantes. Faudra en parler à M. Robillard, le président de UNIK. Moi, je verrais une grande galerie démontable, pliante. Mais ça ne serait pas très pratique. De toute manière tout le monde se trouve bien confortable dans notre salle de rédaction mobile. - "Vous devez remplir combien de feuillets par jour?" Pierre Laplante, de l'Echo du Nord, s'inquiète en bon professionnel. Il ne comprend pas comment nous pouvons arriver à écrire.

C'est pourtant bien facile. Il s'agit d'écouter et de transcrire. Un reportage collectif. Un happening journalistique. Je ne suis qu'un metteur en mots, qu'un instrument. Et c'est "ben le fun" comme dirait Kevin Drummond, le ministre en "hush-puppies". Mais voilà que je retombe dans mes bibittes parlementaires. C'est probablement ma rencontre avec le député-maire qui m'a donné de mauvaises idées de Salon de la race.

Yvon Paquin et Yvon Gaussiran, peintre sur batik et graphiste, sont jaloux. Le JOUR est stationné rue du Marché, entre le poste de police et le cinéma Rex, là où les artistes jérômiens aimeraient bien exposer leurs oeuvres durant le week-end. Si nous l'avions su plus tôt nous en aurions parlé au maire-député. La rue du Trésor à Saint-Jérôme, ça semble une bonne idée. De toute façon, M. le maire nous lit.

Présentement, nous dit-on, les artistes sont relégués au marché comme des marchands de salade. C'est pas ça qui fait une rue du Trésor. Quand on repassera par Saint-Jérôme on ira acheter une gravure avec M. le Maire sur la rue du Marché.

Mais je voulais vous parler de la Saint-Jean à Sainte-Sophie. Je vais en profiter pendant qu'il n'y a personne. Et vite parce que le chef des pompiers nous a invité à aller prendre un café à 15h.

La Saint-Jean chez les Da Silva, une soirée tout à fait hors de l'ordinaire. Plus de 500 personnes. Des jeunes, des vieux, des motards, des bébés, des enfants, le mime Claude Saint-Denis et notre rédacteur en chef, Yves Michaud son habit de "denim" garanti pure boutique et qui se souvenait qu'il a été gardien de légendes chez les scouts.

Une vraie fête de famille, improvisée, joyeuse, pique-nique, ballon-chasseur, guitares, flûtes, danses. Et M. Jules Thiffault avec ses patientes sculptures, fabriquées avec amour et passion, et données à l'équipe du JOUR.

C'est pas croyable comme c'est stimulant de travailler pour un journal que ses lecteurs aiment. Bravo le JOUR. Bravo les lecteurs du JOUR. Faut remettre ça.

Et surtout, merci aux Da Silva. Je vous invite à retourner les voir. Ils vont vous accueillir à bras ouverts.

Si vous n'avez pu venir pour la Saint-Jean, reprenez-vous. Vous ne regretterez pas d'avoir fait leur connaissance.

Bon le chef des pompiers m'attend. Et je suis en retard. Salut!

Le calendrier du JOUR

Mercredi 26 juin: SAINTE-ADÈLE
11h.00 — Rencontre à la tabagie Sainte-Adèle
13h.00 — Visite du village de Séraphin

SAINTE-AGATHE
Soirée au Patriote

Jeudi 27 juin: SAINTE-LUCIE
Avant-midi à l'auberge des Jeunes travailleurs

MONT-TREMBLANT
Après-midi au camping du Parc du Mont-Tremblant

Vendredi 28 juin:L'ASCENSION
Après-midi: rencontre avec le groupe des Ecornithofleux (résidence Jarry, route 321 nord)

Samedi 29 juin: MONT-LAURIER

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québecoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuel qui a installé le système de son de la caravane.

—Les disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chansonniers.

les élections fédérales

Il faut mettre fin au régime de cachette des compagnies —Lewis

Gil Courtemanche

KITCHENER — Il faut repenser toute la législation qui régit les entreprises privées afin qu'elles sortent de l'anonymat corporatif dans lequel elles se complaisent et dont elles profitent pour dissimuler leurs véritables profits et leurs activités.

C'est ce qu'a soutenu hier à Kitchener en Ontario, le leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, promettant que son parti ferait tout en son possible pour qu'on présente à nouveau devant le parlement la première version du projet de la Loi sur la concurrence, un texte législatif que les libéraux ont radicalement modifié à la suite des pressions systématiques exercées par les milieux financiers et industriels.

"Une telle loi devrait devenir en quelque sorte la bible des pratiques normales et justes du monde des affaires, a dit M. Lewis. Il faut aussi nous assurer que des compagnies comme Borden, Campbell, Carnation, Kellog, Del Monte, etc., toutes grandes responsables de la hausse des prix de l'alimentation, n'échappent pas aux demandes d'information justifiées du public parce qu'elles sont étrangères ou parce que leur identité est perdue dans de grands empires financiers".

"Il est temps, a dit M. Lewis, que l'industrie alimentaire en particulier se conduise comme tous les citoyens canadiens. Il est temps que cette industrie dise enfin la vérité aux Canadiens qui sont prêts à payer un prix juste mais qui ne peuvent tolérer ni comprendre des profits qui augmentent de 50 à 60 p. cent chaque année.

Le projet de loi auquel M. Lewis faisait allusion a été présenté par le ministre Herb Gray quelque temps avant les élections de 1972, et les observateurs, surpris par son audace, le considéraient comme un des textes les plus progressistes et les plus sévères en Occident. Le projet original constituait une sorte de code de discipline de l'entreprise privée qui limitait sérieusement la totale liberté qu'on lui accordait dans plusieurs secteurs. La seconde version du projet, la version édulcorée, a été déposée il y a quelque temps en Chambre et le premier ministre M. Trudeau a promis cette semaine qu'il entendait la proposer à nouveau dans le cadre de sa politique de protection des consommateurs. Ce texte est tout particulièrement timide aux articles régissant les monopoles et les fusions d'entreprises.

Plus tôt dans la journée, M. Lewis s'est rendu à Windsor, où les néo-démocrates ont terminé deuxième dans trois comtés et où ils croient pouvoir faire cette année une percée significative. Certains pensent même qu'ils pourraient défaire le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan. Plus de 1,200 personnes ont assisté à une assemblée hier après-midi, durant laquelle M. Lewis a surtout insisté sur la solidarité qui doit exister entre travailleurs syndiqués et non syndiqués. Il en a profité pour donner son appui à des grévistes de la région qui réclament une indexation de leur salaire au coût de la vie.

"Vous avez raison de vous battre et nous vous appuyons, a dit M. Lewis, mais il vous faut aussi penser plus intensément aux intérêts des travailleurs non syndiqués, des retraités, des ménagères, de tous ceux en somme qui n'ont pas comme vous de gros syndicats pour les protéger. Cela est important, car il n'y a pas d'excuse au Canada pour les taudis, il n'y a pas d'excuse pour l'insécurité, pas d'excuse pour la pauvreté, pour le chômage, ou pour l'injustice dont nous sommes tous témoins".

Hellyer est en difficulté dans son comté

TORONTO (PC) — Selon des observateurs politiques, M. Paul Hellyer, candidat progressiste-conservateur dans le comté de Trinity, éprouve des difficultés dans la lutte actuelle. Et on signale qu'il n'a été élu que par une infime majorité en 1972.

Un journaliste du Devoir parle même de la possibilité que le Parti libéral reprenne ce comté situé au coeur de Toronto. Comme dit ce journaliste, le changement d'allégeance politique de M. Hellyer est au coeur de la campagne actuelle. Après avoir été longtemps libéral, M. Hellyer a rallié les conservateurs en 1972, à la suite de l'échec du Parti "Action-Canada", qu'il a tenté de former après avoir quitté avec fracas un cabinet libéral dont il était un des ministres les plus prestigieux.

L'organisation libérale entend faire beaucoup d'efforts, d'ici le 8 juillet, pour bien identifier M. Hellyer comme "le candidat Stanfield". Cette manoeuvre serait suffisante, selon eux, pour faire basculer le comté, même en l'absence d'un candidat de fort calibre. Pourtant le porte-couleurs des libéraux, Mme Aideen Nicholson, a presque défait M. Hellyer en 1972.

De son côté, l'organisation conservatrice insiste sur le fait que les grands thèmes de la campagne sont l'inflation, le logement, l'assurance-chômage, et soutient que les travailleurs de ce comté surtout de classe moyenne sont très sensibles à ces thèmes-là.

La reine mère à Toronto

TOTONRO (PC) — Un salut de 21 coups de canon et les cornemuses écossaises ont accueilli la reine mère, mardi, alors qu'elle amorçait à Toronto une visite de sept jours dans cette ville et à Montréal.

Un réacté des forces armées canadiennes a transporté la reine mère et une douzaine de personnes de sa suite, à Toronto, où l'appareil a atterri peu après trois heures et trente hier après-midi.

La veuve de George VI fut accueillie par le juge en chef Bora Laskin de la Cour suprême, le ministre des Affaires extérieures Mitchell Sharp, le lieutenant-gouverneur Pauline McGibbon de l'Ontario et plusieurs hauts fonctionnaires. Quelque 250 personnes ont accueilli la visiteuse à sa descente d'avion.

L'avion étant arrivé en retard, les autorités ont dû également changer le tapis rouge pour la reine mère, le premier étant trop détrempé par la pluie qui sévissait à ce moment.

L'ex-souveraine a passé la garde écossaise en revue, mais n'a pas approché les curieux et touristes qui s'étaient rendus sur les lieux. Seuls les enfants des militaires canadiens ont pu l'approcher. Les mesures de sécurité prises à l'aéroport étaient extraordinairement strictes.

Les terres inondées

Toupin aurait une proposition à faire aux agriculteurs de Berthier

QUÉBEC (PC) — Le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Paul Couture, rencontrera vendredi, les cultivateurs de Berthier afin de leur faire part de la proposition gouvernementale comme dédommagement, suite aux inondations récentes. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, à la suite des questions du député péquiste de Saguenay M. Lucien Lessard.

Selon M. Toupin, M. Couture fera part aux agriculteurs de Berthier des velléités du gouvernement en matière de dédommagements pour pertes attribuables à des inondations, et si les mesures gouvernementales satisfont ces producteurs, le tout sera rendu public.

"Je ne peux pas dire pour le moment ce que nous proposons à ces cultivateurs pour ne pas créer d'ambiguité" a conclu M. Toupin.

Aux dépens des francophones

Le bill 22 passera sous la "guillotine" libérale

par Paule Beaugrand-Champagne

Le rouleau compresseur des 102 députés libéraux passera sur le corps de l'Opposition avant la fin de l'été: on utilisera volontiers la "guillotine" pour mettre fin aux débats de la Commission parlementaire et ensuite à ceux de l'Assemblée nationale.

Des 183 organismes ou personnes qui ont demandé à être entendus, à peine un peu plus de la moitié le seront, semble-t-il.

129 francophones

Vingt individus ont demandé à être entendus à titre personnel: aucun ne l'a encore été et il faut probablement s'attendre à ce qu'on trouve le moyen de n'inviter que M. Charles Castonguay, professeur à l'université d'Ottawa qui a fait de nombreuses études sur l'anglicisation des francophones, ou encore Me Paul Unterberg, ex-candidat du Parti québécois, afin de faire ce qu'on appelle "une fleur" à l'Opposition...

Chez les anglophones, 26 organismes ont demandé à être entendus: près de la moitié l'ont été jusqu'à maintenant et on peut dire que ceux qui restent ont une moins grande importance. Trois organismes néo-québécois ont été entendus sur sept qui ont annoncé un mémoire. Un seul groupe indien est annoncé et n'a pas encore été entendu.

On compte donc 129 organismes francophones qui ont présenté un mémoire et demandé à être invités. Étant donné le système de "bulldozer" utilisé par le gouvernement la semaine dernière, plusieurs ont été invités mais sont restés "sur le carreau" parce que les jours n'ont que 24 heures...

Une trentaine d'organismes francophones ont été entendus jusqu'à présent, soit environ 25% des francophones qui en ont fait la demande. Pourtant ces organismes francophones représentent plus de 71% des 183 qui ont déposé un mémoire. Chez les anglophones, 43% des requérants ont été entendus et les organismes anglophones ne représentent que 15% des 183 mémoires.

La guillotine

C'est la commission qui décide quand elle est suffisamment informée. Comme cette commission compte neuf membres venant du parti gouvernemental et trois de l'opposition, c'est selon cette division que lesvote ont été pris jusqu'à présent; quand le gouvernement décidera de laisser tomber la guillotine et de ne plus recevoir personne, le vote sera sans aucun doute le même. Surtout à la lumière de ce que le premier ministre a déclaré en fin de semaine: que le bill 22 serait adopté avant l'ajournement d'été.

A l'Association canadienne des médecins

Consultations sur la politique controversée du refus de résurrection des incurables

TORONTO (PC) — L'Association canadienne des médecins a adopté une résolution, hier, réclamant des consultations légales sur sa nouvelle politique controversée en vue "de refuser la résurrection aux malades incurables."

Ces avis légaux ont été réclamés après que le Dr F. Brown d'Ottawa, de l'Association canadienne de protection en médecine, eut informé les praticiens qu'ils seraient passibles de poursuites en justice s'ils inscrivaient "aucune résurrection" sur le dossier d'un malade.

Les délégués au congrès annuel de l'Association sont convenus lundi que l'éthique professionnelle rendait acceptable pour un médecin de ne pas réanimer un malade incurable souffrant d'un arrêt cardiaque, au stade final du coma.

La décision a été prise parce que la réanimation peut constituer une expérience angoissante pour certains patients dont la mort est inéluctable.

Malgré tout, les procédures de réanimation, qui peuvent comporter l'utilisation de poumons artificiels, de respirateurs, de stimulateurs cardiaques, de cathétères et de tubes intraveineux, peuvent permettre au patient de mourir dans la dignité.

Les avocats

Un médecin d'Edmonton a affirmé que des avis légaux devraient être émis, à l'heure actuelle, sur la réanimation des incurables, surtout du fait que les médecins se sont prononcés contre la "résurrection" de ces patients.

Un autre praticien croit toutefois que les conseillers juridiques ne peuvent qu'aviser les médecins de ne pas inscrire "aucune réanimation" sur le dossier d'un malade. Par ailleurs, a-t-il ajouté, personne ne peut poursuivre légalement un médecin pour ne pas avoir utilisé de moyens médicaux extraordinaires, à la condition qu'il ne mette pas ses décisions sur papier.

D'autre part, les médecins ont voté une résolution demandant aux gouvernements fédéral et provinciaux de rendre obligatoire un avis sur tout emballage de tabac et d'alcool, avisant les consommateurs que ces produits sont dangereux pour la santé.

Enfin, les praticiens demandent aux autorités fédérales de faire enquête afin de déterminer si les traitements chiropratiques sont d'une valeur réelle pour les malades.

Le ministère de la Santé met en garde contre l'usage de remèdes chinois à base d'herbes

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a rendu public hier de nouveaux résultats d'analyses effectuées sur un certain nombre de remèdes chinois à base d'herbes, vendus au Canada.

Les résultats publiés portent sur cinq marques, et l'enquête se poursuit sur d'autres marques. Les cinq remèdes analysés sont:

1. Chihshihton Pills, Ichongtai Pharmaceutical Co Ltd., Taïnan, Taïwan;
2. Rheumatism Pills, Shen Chou Taï Yi Tang, Taïwan;
3. Long Life Brand Ginseng Hui Sheng Tsaitsaowan Pills, Nan Lien Pharmaceutical Co, Taïwan;
4. Chuifong Toukuwan Nan Lien, Nan Lien Pharmaceutical Co, Taïwan;
5. Shou Sing Chuifong Toukuwan, Shou Sing Pharmaceutical Co Ltd, Taïpei.

Ces remèdes, supposément efficaces dans le traitement d'affections rhumatismales et arthritiques, sont étiquetés comme contenant une variété d'herbes. Les analyses effectuées par les laboratoires de la Direction générale de la protection de la santé ont cependant révélé la présence de six drogues, dont cinq sont disponibles au Canada sur ordonnance seulement et de là, à être prises seulement sous contrôle médical.

Deux des drogues décelées dans ces remèdes, aminopyrine et phénylbutazone, peuvent engendrer de sérieuses réactions secondaires, dont une réduction majeure du nombre des globules blancs dans le sang. De l'aminopyrine a été trouvée dans les marque 2,4 et 5, à des quantités variant de 3 à 28 mg/pilule, alors que de 4 à 22/pilule de phénylbutazone ont été trouvés dans les marques 1, 3, 4 et 5.

Deux autres drogues, prednisolone et méthyltestostérone, étaient présentés dans la marque 4, à des quantités respectives de 0.4 mg/pilule et 1.0 mg/pilule. Des doses de 0.4 mg/pilule de méthyltestostérone ont également été découvertes dans la marque 1. Ces deux drogues peuvent elles aussi avoir de sérieux effets secondaires dont, principalement, un déséquilibre hormonal.

Enfin, une quantité d'environ 0.4 mg/pilule de diazépam, un tranquilisant mineur, a été trouvée dans la marque 4, et 1.3 mg/pilule de caféine dans la marque 1.

Selon les marques, les doses recommandées aux adultes pour ces remèdes varient de 12 à 30 pilules par jour. Comme ni l'étiquetage des échantillons obtenus par le ministère, ni les dépliants inclus dans ces échantillons, n'indiquent la présence de drogues aussi puissantes que celles décelées, les personnes utilisant ces remèdes ne sont nullement prévenues des dangers encourus. Il est donc recommandé à quiconque les utilisant de consulter au plus tôt son médecin.

La Direction générale de la protection de la santé a saisi environ 12,000 échantillons de ces remèdes, alors que les importateurs, de leur côté, ont cessé leur distribution. Les officiers des douanes canadiennes sont également au courant du problème et refusent l'entrée au pays à tout nouvel arrivage des produits impliqués.

il mousse pas, il pétille pas, on "arrose" ça avec le non effervescent.

Quand on s'amuse entre amis, quand on a le goût d'un petit boire vraiment rafraîchissant, après avoir dansé ou fait du sport, ou tout simplement quand on a envie de quelque chose de différent, on s'offre un bon cidre non effervescent. Il est toujours offert dans une bouteille verte, en formats de 26, 40 ou 80 onces. Le non effervescent froid ou sur glace, ça rafraîchit son homme . . . et sa femme aussi! On y va pour le plaisir!

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC

on est québécois pur cidre!

L'Association des Fabricants de Cidre du Québec
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7
Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE POSTAL:
J.O. 26-6-74

les placements

toronto

Reprise légère

TORONTO (PC) — Les cours ont monté légèrement mardi à la Bourse de Toronto. Ils avaient été à la baisse pendant les dix séances précédentes.

L'indice industriel monte de .57 et atteint 188.24, les pétroles de l'Ouest montent de 1.02 et atteignent 183.59, alors que les aurifères reculent de 13.9 et tombent à 417.20 et que les métaux de base régressent de .86 et tombent à 79.55.

Neuf des parties constituantes de l'indice industriel régressent et six progressent. Les grands magasins et les banques y sont les plus grands perdants et les mines industrielles ainsi que les services publics y sont les plus grands gagnants.

Le virement se situe à 1.71 million d'actions d'une valeur totale de $12.94 millions, au regard de 1.24 million d'actions d'une valeur totale de $12.46 millions. En tout 206 gains, 222 pertes et 253 inchangés.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Haut Bas Ferm Chang

Aby Gln w 400 110 110 110 —
Aitibi 4940 $11½ 11⅜ 11½ + ¼
Abitbi 7½p 100 $46½ 46½ 46½ — ½
Acklands 500 $11½ 11½ 11½ —
Acres Lod 1825 $7¼ 6⅞ 6⅞ — ½
Acres A pr z50 $39 39 39 —
Afton Min 4300 $5 5 5 — ½
Agnico E 3400 $6¼ 6½ 6¼ —
Agra Ind 250 $7¼ 7¼ 7¼ —
Ahed M 500 65 65 65 + 1
Akaitcho 800 150 147 147 — 3
Albany 14500 39 36½ 39 + 1
Alt East G 3400 4902 485 490 —
Alt G ! 38216 $1) 12¼ 13 + ⅛
Alta G E p 100 $23 23 23 —
Alcan 1425 $28⅛ 27¼ 28⅛ + ⅝
Algo Cent 210 $11½ 11⅛ 11⅛ +
Algoma St 4639 $28½ 28⅛ 28⅛ — ¼
Allarco Dv 400 $11 11 11 —
Alminex 120 $5½ 5½ 5½ —
Alpa Ind 150 $57⅛ 57⅛ 7⅛ + ⅛
Alum 4½ p z20 $32½ 32½ 32½ —
Am Bonza 2100 205 200 200 —
Am Larder 2000 60 68 68 — 2
Am Eagle 200 100 100 100 — 3
Andres W 200 $12½ 12⅛ 12⅛ — ⅝
Anglo-co 60 $186 186 18⅛ — ¼
Ang CT 290 z70 $30 29½ 29½ —
Ang U Dev 2400 105 102 10 — 1
Aultaine 100 $24⅝ 4⅝ 24⅝ — ¼
Argus z50 $20 20 20 —
Argus C pr 200 $11½ 11½ 11½ —
Args 26 p 150 $29 29 5 29 ;
Asamera 2525 $8¼ 8⅛ 8¼ + ⅛
Asbestos 435 $19½ 19½ 19½ —
Ashland C 200 $8⅛ 8⅛ 8⅛ — ⅛
Ashland pr 300 $21 21 21 + ¼
Asoc Porc 2018 119 116 116 — 4,
Atco A 479 $14(14 5 14 — ½
Atl C Cop z143 46 46 46 —
Atlas Yk 1500 12½ 12 12 — 2
Auto El 3005 490 490 490 —1
Ato-Hard A 1570 $13 12¼ 13 + ⅛
Bad Boy 500 $6¼ 6¼ 6¼ — ¼
Ballndery 3100 90 85 05 —6
BANISTER C 5700 $7½ 7⅜ 7¼ —
Bankeno 1000 315 300 305 + 5
Bank B C 25 $22¼5 22¼ 22¼ —
Bank Mtl 0395 $16¼ 16⅜ 16½ — ⅛
Bank N S 2618 $35⅛ 35¼ 35⅛ —
B Cdn Nat 125 218⅛ 18⅛ 18⅛ ? ⅛
Bay Expl z400 44 44 44 —
Bay Mills 300 $11½ 11½5 11½ + ¼
Becker B p 70 315 305 315 +10
Bell Canad 5579 $41½ 41⅛ 41½ + ¼
Bell A pr 103 $41⅞ 41⅞ 41⅞ —
Bell pr 105 $42½ 42½ 2½ + ¼
Bell C pr 225 $27⅛5 27⅛5 27⅞ + ⅛
Bell Knit 500 65 65 65 —20
Beth Cop 2450 $11½ 11 11 — ½
Big Jama 8500 22 22 22 —
Bl awk 1000 45 41 41 — 2
Bikwod A 1600 405 400 400 — 5
Block Bros 820 300 295 300 5
Bombrder 300 275 270 275 + 5
Bovis C,r 3933 165 5160 115 + 5
Bow Valy 2375 $18¼ 17⅞ 18⅛ + ⅛
Bow Vly pr 175 $11½ 11½ 11½ — 1
BP Can 295 $1) 5⅜ 1) ½ 13⅝ —
Bralor Res 700 140 140 140 — 2
Bralsa 1000 325 325 325 + 5
Bramalea 900 $9 5 5 —
Brameda z19 43 43 43 —
Brscn A 15322 $16¼ 11 16⅛ + ⅛
Brenda M 600 $5¼ 5⅜ 5⅜ — ⅛
Brinco 879 $6⅜ 6½ 6⅜ —
BC Forest 390 215⅛ 15⅛ 15⅞ + ⅛
BC Pack B z25 $34 34 34 —
BC Sugar A 100 $20¼ 20¼ 20¼ + ¼
BC Sugar p 30 $12 12 12 —
Phone z9 $52 51¼ 51½ —
BCPh 4½ p z50 $50 50 50 —
BCPh 4¼ p z34 $51⅛ 5⅜? 5⅜ 50⅝ —
BCP, 4.84 250 $12¼ 12¼ 12¼ — ⅛
BCPh 5¼ p z5 $61 61 61 —
BCP 6.80 250 $18⅛ 18⅛ 18⅛ — ⅛
BCP 7.04 p 100 $19½ 19½ 19½ — ½
Brunswk 3223 405 400 405 + 5
Budd Auto 2525 $7¼ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Bulora Cor 5000 150 141 141 —20
Burns Fds 700 $11½ 11⅛ 11⅛ —

C

CSd Frv2 456 $14¼ 14 5 14 —
CAE Ind 450 $8¾ 8⅝ 8⅝ — ⅛
Cal Pow 725 $22½ 22½ 22½ —
Cal mor 1B 500 62 62 62 — 1
Calvrt Dle 200 166 166 166 — 4
Can Wine 5000 16 15½ 16 —
Canbridg 600 $13¼ 13¼ 13¼ —
Canf o 5370 $13¼ 13 1) — ⅛
Can Cib 20 $5¼ 5¼ 5¼ —
Canp RL 140 $33½ 33½ 33½ —1¼
Canpau A 850 $7¼ 57 7 — ½
Can Cem L 685 $11¼ 11¼ 11¼ + ⅛
C Geother 1300 96 95 95 — 4
C Nor West 3940 $5⅛ 5¼ 5⅛ + ⅛
C Pakrs C 8230 $21½ 21 21 5 — ¼
Can Perm 250 $16⅛ 16⅛ 16⅛ + ⅛
CS Pete 5150 320 310 315 —
C Tung 3600 385 375 380 —
C Cablesy 440 $13⅛ 13⅛ 13⅛ — ⅛
C CSble w 200 200 200 200 +05
Cdn Cel 1100 55 485 485 —15
C Ex Gas 2600 265 20 263 + 3
C Hone 21700 410 380 380 —30
C Hornest p 100 $6 6 6 —3
C Hydr 500 $6¼ 6¼ 6¼ + ⅛
C Hydr pr 100 $11⅞ 11⅞ 11⅞ — ¼
C mpBank 7795 $25¼ 24⅛ 25 —
C Ind Gas 1708 $7⅛ 6⅞ 6⅞ — ⅛
CIL 500 $20½ 20¼ 20¼ + ¼
C Ino Pow z1 $11¼ 11¼ 11¼ —
CLI Pete 9700 19 17 17 — 1
C Manoir 100)75 375 375 —
C Mal 12000 23 23 23 —
C Marconi 350 300 290 290 —10
C Ocdental 1600 $8¼ 8⅝ 8⅝ —
CP Inve 2125 $15½ 15⅛ 15⅜ — ⅛
CP Inve pr 635 $30½ 30½ 30½ — ⅛
CPIn w 14785 198 1456 145 — 5
CP Ltd 25970 $13⅛ 13 13 — ⅛
CPL A p 1100 $9⅞ 9⅛ 9⅛ —
C Reserve 500 350 320 320 —10
Cdn Sup O 2000 $39¼ 39¼ 39¼ + ⅛
Cdn Tire z20 $38½ 38 38½ —
Cdn Tire A 1711 $38¼ 38 38 —
C Utilties 300 $9 8¼ 9 + ¼
CUtil 6 pr 10 $15 65 65 —1½
C Uoil $1.25 200 $18⅛ 18 5 18 ? ⅛
Canbra 300 335 335 335 —
Canron 625 $22⅛ 22⅛ 22⅛ — ⅛
Capit Div 3200 34 34 34 — 1
Cara 206 $¼ 62 6¼ + ¼
Carl OK z945 238 235 236 —
Carl OK A p 100 $17⅛5 17⅛5 17⅜ — ⅛
Carl OK B p 125 $21¼ 21¼ 21¼ —
Cassiar 850 $5¾ 5⅝ 5¼ + ⅛
Cassidy L 100 475 475 475 — 5
CCYACHTS ⅛?? ⅛⅛? ⅛⅛? ⅛⅛?
Celannese 2550 $6⅜ 6 6 —
Ch mly 27233 250 237 248 + 1
Chestrvile 4000 17 6½ 16½ —
C,ib Kay 3000 23½ 23 2) ½ + ½
Chieftan D 1800 $6½ 6½ 6½ —
Chimo 1000 115 114 115 —
Chrysler 4403 216 15½ 19½ — ⅛
HUM B 350; $8½6 8½ 58½ —
Coch Will 2283 141 140 140 —
Cokfield 400 425 415 415 —10 ,
Coin LSke 200 22; 22 22 + 1
Coldstrn 1247 214 210 210 — 5
Coles Book 200 $6½ 6 6½ + ⅛
Cominco 1875 $28¼ 28¼ 28¼ —
Com Cap 531 225 225 225 —
C Holiday I 230 $5⅞ 5¼ 5¼ — ⅛
CHins A p 300 $24½ 24¼5 24¼ —
Computel z50 405 45 405 —
Comtech 300 325 325 325 —
Coniagas 3500 180 160 180 + 5
Con Bath 750 $27½ 27⅛ 27½ + ¼
Con Bath w 5000 83 80; 82 + 3
C Bath 68 w 800 $12½ 12½ 12½ —
Con Bldg 1700 270 261 265 — 4
Con Fardy 1050 85 85 85 — 2
C Durm 42700 91 85 90 + ¼
C Marben 2500 65 65 65 —
C Morisn 5900 175 165 168 — 7
Cons Pipe 500 305 305 305 + 5
Cons Prof 5.00 79 72 5 73 — 4
C Rambler 700 260 260 260 —

Con Textle 400)35 335 335 5 + 5
Con Distrb 2550 $6½ 6⅜ 6⅜ — ⅛
Cons Gas 2165 $15 15 15 —
Con Gas B z10 $63⅜ 63⅜ 63⅜ —
Control F 450 195 195 195 + 5
Conwest 200 379 350 350 —35
Cooper C 300 080 480 480 —
Cop Fields 900 115 110 115 —
Corby vt 200 $18⅞ 18⅞ 18⅞ + ⅛
C,rnat Ind 750 495 480 490 +10
Coseka R 23005 151 150 150 — 1
CostainR 200 $7¼ 7¾ 7¼5⅜ — ¼
CourvSn 100 1)½ 1)½ 13½ —
Craig mt 250 $5¼ 5¼ 5¼ —
Crain R L 500 $10 10 5 10 —
Crestbrk .50 $6 6 56 — ⅛
C7tland 35006 14 4 14 —
Crush 10.25 $76 6⅜6 6¼ —

Cuvier M 220 152 146 150 —

D to G

Daon Dev 200 $8⅞ 8⅞ 8⅞ — ⅛
Debhld B p z20 $65½ 65½ 65½ —
Decca R 1200 319 319 315 —10
D E
dona 9000 38 38 38 —
Denison 615 $40¼ 39¼ 40¼ + ⅛
D&cknsn 4200 $7¼ 7½ 7⅜ —
Discovry 1200 180 175 180 + 5
Distl Seag 840 $37¼ 37¼ 37¼ —
Do man I 3850 $6 56⅞ 6 —
Do ne 4640 $45¼ 44¼ 45¼ —1¼
Dome Pete 1218 $25¼ 24⅞ 25¼ + ½
D Bridge 410 $44¼ 44¼ ;4¼ —
D Citrus 00 $6¼ 6 6¼ + ⅛
D Explor See list below.
Dofasco 060 $29¼ 29½ 29½ — ¼
Dom oore 1950 215¼ 15⅛ 15¼ —
D Textie 3900 $10¼5 10¼ 10 + ½
Do mtar 4010 $25½ 25⅛ 25½ + ⅛
Do mtar pr z25 $13¼ 13¼ 13¼ —
Donlee M 150 405 405 405 + 5
Dover Ind 100 $15 15 15 — ½
DRG Ltd A 2002 $7⅛ 7⅛ 7⅛ —
+unraie 000 20 20 20 — 1
Du Pont z50 $29⅛ 29⅛ 29⅛ —
Dylex jl a 100 $5⅛ 5⅛ 5⅛ —
Dynasty 1700 $7¼ 7⅝ 7⅝ —

ESst Val 3530 480 465 480 —
east Vault 427 265 255 255 —
Eddy Mtch 100 $20¼ 20¼ 20¼ — ¼
E-L Fin 200 $5 5 5 —
E-L Fin w 600 130 130 130 —
Electro A 950 $5⅝ 6⅝ 6⅝ + ⅛
Elect Asoc 700 255 255 5255 + 5
Elks Stors 1550 $8 8 8 —
Emp Life z61 $6¼ 6¼ 6¼ —
Exindcar 100 $6 6 6 —
Fairview 2005 $14⅜ 14⅛ 14⅛ —
Falcon C 4500 $9⅞ 9⅜ 9⅜ — ⅛
Falcon 2120 $42¼ 42¼ 42¼ — ¼
Fed Ind L 9d 3100 $5⅝ 5½ 5½ — ⅛
Fields S 125 216⅛ 16⅛ 16⅛ + ½
F Mar 500 48 48 48 —
FoodcrpL 4075 135 51)5 135 —
Fodex S 10 420 420 420 + 5
Ford Cnda 630 $77 77 77 — 1
Fort Relnc 5000 17 16 17 + 1
F Seasons 100 $5 5 5 — ¼
F--Sea! pr 900 $7½ 7½ 7½ — ¼
Francana 4039 $13⅝ 13⅛ 13¼ — ⅛
Fraser A 200 $23 23¼ 23½ —
Frobex 3671 20 19 20 + 1
GH Steel 600 $8 7⅛ 8 —
Gaz Metr 500 56 6 6 ;
Gen Distrb 320 $8¼ 8½ 8¼ — ¼
GMC z108 $48⅛ 481 48 —
Genstar L z5 $19⅛ 1.⅛ 19⅛ —
GnstarLw8 400 $5¼ 5½ 5⅝ + ⅛
Gnt Wasct 4000 109 101 109 + 4
Giant Yk 154 $13⅛ 1) ¼ 1) ¼ — ¼
Gibraltar 4100 $8½ 8⅛ 8⅛ — ¼
Glendale 200 385 385 385 +15
Goldund M z80 50 50 50 —
Goldray 700 41 41 41 + 1
G Mckay A z5 $6½ 6½ 6½ —
Penningtn 500 $9 8½ 9 + ½
P Dept S 100 $5½ 5½ 5½ — ⅛

P Jewl A 160 $5 55 5 5
Petrofina 450 $23¼ 23 23¼ + ¼
Petrol 1900 140 140 140 —
Peyto Oils 4300 $5½ 5⅛ 9 ½ —
Phillips Cb 400 $11⅛ 11⅛ 11⅛ —
Pick Crow 1500 67 65 65 — 5
Pine Point 548 $30⅝ 30⅝ 30⅝ + ⅛
Place G 18000 40 38 39½ +1½
Placer 1708 $19¼ 186 18¼ — ¼n
P nnix 10000 58 56 57 — 3
Pow Corp 175 $11⅛ 11⅛ 11⅛ + ⅛
Pow Cp pr 325 $25 25 25 + ½
Pow C 5 pr 300 $11¼ 11¼ 11¼ —
Prado Exp 500 210 205 209 —
Preca nb 8 6350 151 105 151 + 1
Pre Cable 350 $8¼ 8 8¼ + ¼
Preston 250 $13 13 13 ?
Price Co 370 $13 13⅛ 13¼ + ¼
Prov B Can 110 $14⅝ 14⅝ 14⅝ —
Puie Silv 2200 200 20 200 —
Pursides 3300 140 120 140 +20
Qasar Pet 100 350 350 350 —20
Que Man 1000 22½ 22, 22½ —
Q Mattg ni 20000 55 5 58 98 +3
Q Sturg 11300 $6½ 6⅛ 6½ — ⅛
Radiore 1500 24 24 24 + 1
Ram 2000 271 270 270 + 9
RSnger 6500 $26 24½ 25½ + 1
Rayrock 4400 110 102 102 — 8
Redpathl ⅝¼? !¼ ¼ 45 22 22¼ +
Redsoone 1000 12 12 12 — 3
Reed S A 10700 $8 8 8 — ⅛
Reich wt 100 $15 15 15 —
Reit man 500 $9⅛ 9⅛ 9⅛ —
R3it man A 100 $8¼ 8¼ 8¼ + ½
Re nbrant 100 $7 7 7 + ¼
Repub Res 9200 60 58 60 + 1
Revnu Prp 7155 130 122 129 + 7
Rileys D 40 120 120 120 — 5
Rio Algom 385 $25⅞ 25½ 25⅞ + ⅝
Rio 580 pr 375 $70 70 70 —
Riv Yarn 100 375 375 375 —
R Little 8 400 240 240 240 —
Rolland 200 $8¼ 8¼ 8¼ — ¼
Roman 1550 $9⅛ 9 9 — ⅛
Roth man 200 $13½ 13⅛ 13⅛ — ⅛
Roth n 2p 850 $10⅛ 1½ 14½ — ½
Roth nn w 1300 275 265 275 + 5
RoyalBnk 4330 $31½ 31⅛ 31⅜ + ⅛
Royal Tr A 2483 $23⅝ 23½ 23⅝ + ⅛
Russel 13655 $18⅞ 18⅝ 18⅝ —
StLCE M A 100 219 19 19 — ⅛
StL Corp p 125 $66 66 66 —
SStellite 4000 6 6 6 + 1
Schneid b p 200 $9½ 9½ 9½ —
Scot laper z50 $20 20 0 —

Scu
ry Rn 209 $21½ 20¼ 21½ + ¼
Seaway M 300 375 370 375 +25
Selkirk A 393 $12. 12⅛ 12. + ⅛
Shaw Pipe 210; $6 1 6 + ¼
Shell C 28019 $13¼ 12& 13⅛ + ⅛
Sherr 11440 $9⅛ 8⅛ 9 —
Shore To S 1200 350 350 350 +10
Siebens 450 $13 13⅛ 13⅛ —
Silmq 9400 37½ 32; 36½5⅜ + 4
Silverwd A 248 $10½ 10½ 10½ + ¼
Silverwd B z48 $11⅛ ⅛ 11⅛ —
SIMCO ari 600 215 215 215 +10
Simpsons 8423 $8 7¼ 7⅞ + ⅛
Simpson S 1960 $11⅛ 10⅞ 1⅛ +
S7lar M 220 475 470 470 —
Sklar W 200 280 275 275 —
Skye Res 1500 340 330 340 —
SlaterStl 7970 $11 10¼ 10½5⅜ + ¼
Slate Walk 100 290 290 290 —3
S'bey Stor z60 490 490 490 —

Sogepet 1500 250 245 245 — 7
Southm A 1250 $27 26¼ 26¼ — ¼'
Spar Aero 1 245 5245 245 ;
Scooner 4000 32½ 32½2 32½2 + ½
St Brodcst 3075 $8 7¼ 7¼ — ¼
Stlco A 1210. $31 30¾ 31⅛ + ⅛
Steep R 7900 153 146 149 —
Steinbg A 5420 220¼ 20 2 —1¼
Stuart Oil 300 $10 9¼ 9⅛ — ¼
S7d Cont 1000 82 02 826 + 2
Sullivan 612 270 265 270 —
Sundale O 7300 $57 66 7 —
Surpass C 200 111 111 111 —
Systems D 2108 $6⅛ 6¼ 6¼ — ⅛

T to Z

Tara z100 $24⅝ 2) ⅜ 23⅛ —
Teck Cor A 700 330 325 325 —10
Teck Cor B 666 310 305 310 +15
Teledyne 1500; $5½ 5 5½ + ⅛
Texaco 457 $38 38 38 —
Texasglf 1050 $25¼ 25½ 25¾ + ⅛
Texmont 1500 510 1 16 — 2
Texore 4000 18½ 18½ 18½ — ½
Tex-Sol 8000 24 24 24 . 1
Thd CGlp 100 $27½ 27½ 27½ + ½
Thom L 2000 33½ 32½ 33½ —
Thom N A 3950 $11¼ 10⅞ 11 —
Tombill z150 79 79 79 —
Tor nex M 300 180 180 180 —
Toro mont 200 275 275 275 —
Tor Dom k 5195 $375 37¼ 37¼ — ¼
Tor Star B 1670 $14⅛ 14 14¼ + ¼
Total Pet 9600 $8 7¼ 8 + ⅛
Total PAP ⅛¾? !⅛¼1 15¼ 16 —
Traders A 990 $10¼ 10 10⅛ —
Trad3r B p z50 $22¼ 22¼ 22¼ —
Trad3r 66 w 1005 335 335 339 +15
Trnsair 350 185 185 185 — 5
TrCan PL 3169 $9⅞ 9¼ 9¼ —
TrCan A pr z) $53 53 53: —
TrCan B pr 420 $34⅛ 34 34⅛ + ⅛
TrCan C pr 245 $36⅝ 36⅜ 36⅝ + ⅛
TrCan PL w 750 110 10 10 —19
Tr Can Res 6000 93 91 93 + 1
Trans Mt 850 $1) ¼ 1) 13 —
Trav4way 100 5S6 6 6 —
Tribag 1000 41 41 41 —
Trin C 4100 12 10 12; + 1
Trizec Crp 600 $20 19¼ 19¼ + ⅛
Trizec w 1000 50 50 50 — 1
Tru-Wall 200 430 425 425 — 5
TslsterP 125005 101 100 100 — 0
Ulora mar z40 380 380 380 —
Unican S 500 265 260 260 —8
UnicorpF 6200 190 180 190 + 9
Un Carbid 550 $19⅛ 19⅛ 19⅛ + ¼
Un Gas 1585 $81 8 8⅛5⅜ + ⅛
UGas A pr z60 $31 31 31 —
Union oil 300 $9⅝ 9½ 9½ — ¼

U Asbesto 1500 226; 225 25 —
U Canso 5170 $17¼ 17⅛ 17⅛ —
U Keno 1966 $10⅞ 10¼ 10¼ — ⅛
U Siscoe 4670 $6 5¼ 5⅛ — ⅛
UN Ti
e 600 260 250 260 +10
Un Trust 200 $5½ 5½ 5½ —
UnivrGas 50005 242 240 240 — 2
U Sections 900 490 475 490 + 5
Upp Can 51005 234 230 230 — 5
Van Der 200 $6⅛ 6⅛ 6⅛ —
Van Ness 300 270 270 270 —
Vencap 1100 180 180 180 —
Venpower z200 62 62 62 —
Versati A 300 $5⅝ 5⅝ 5⅝ —
Villcentre 300 390 390 390 + 5
Vulcan Ind 200 $5; 490 5 +10
WalkGWA 1935 $ 5⅞ 45¼ 45⅞ +1⅛
Weco Dev 3304 265 260 260 —
Weldwod 275 $11¼ 11⅝ 11¼ —
Wstburne 500 $ ½ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Wbur A p 100 $25⅞ 25⅞ 25⅞ + ⅛
Wcoast Pt 1700 340 3306 330 —
WPet ! p 500 $164 16⅛ 16⅛ — ¼
Westcost 5396 $19¼ 18⅞ 19¼ + ⅛
Wcoast w 4100 250 240 250 —
Westeel ;60 $20 20 20 + ½
WBcasA 3000 $9 ¼K & ¼ 9¼ — ¼
W Bcas B 3000 $9 ¼ 9 ¼ 9¼ — ¼
W Bcas C p 1000 $7½ 27½ 27? — ½
W Decalta 866 $5¼ 5½ 5¼ + ¼
West Mine 2420 267 261 267 + 2
W stfiel 35 102 102 102 — 1
Westnhse 2600 $16½ 16½ 16⅛ — ⅛
Westmill 700 400 390 390 —35
Weston 5 05005 $23½ 23 23½ —
Wstn 6pr z15 $66 66 66 —
Whith C 11700 315 300 315 +15
White Pas 900 $⅞ 6¼ 6¼ — ¼
Whonok A 2840 $6¼ 6 6 — ¼
Wilco 5500 16½ 16 16½ —
Willroy 2190 165 1656 165 k- 5
Windfall 2800 12 12 12 —
Wood Alex z20 365 365 365 —
Woodr 20500 15 14 14 + 1
Woodwd A 5084 $23½ ¼ ⅛ ¼ ⅜ ⅛ —
Wr Harg 1300 205 200 200 —15
Yk Bear 700 315 305 315 +15
Zellers 3325 $8⅛ 7⅞ 7⅞ — ½
Zenith 130)00 300 30 —
Zen nac z500 9½ 9½ 9½ —

Trust Units

B M-Rt u, 1610 $121 117 121 - 1
B M-R T wt z40 157 157 157 —
C Per m un 1376 $9½ 9⅛ 9⅛ — ⅛
Heit man u 1733 $8 ; 8 8 5
Heit man w 463 82 80 5 80
TD Rlt un 225 $25½ 25½ 25½ —
TD Relt w z59 295 295 295 —

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	188.24	417.28	79.55	183.59
La veille	187.67	431.18	80.41	182.57
Sem. dern.	191.91	448.91	83.10	190.89
Mois dern.	199.57	388.89	83.05	188.92
L'an dernier	208.64	304.58	99.75	211.14
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	182.05	384.15	78.33	175.19

bourse américaine

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Haut Bas Ferm Chang

Amco Ind 4 10 2⅞ ⅞ 2⅞ —
Asamera .9 52; 8¼ 08⅛ 0¼ + ⅛Bra
Camp h 35 15 54 5(5⅛ —
—dn Mar 8 1) 3 3 —
Creole V 5 29 14⅛ 14⅜ 14¼ — ⅛
Cwn Cp 2 14 23⅞ 23¼ 23⅞ + ¼
Dome P 1 37 26¼ 25¼ 26¼ +1¼
Dynalec 11 11 3⅝ 3⅛ 3⅝ + ¼
Filt Dyn 3 23 3⅝ 3½ 3⅝ —
Fresnillo 6 3 29¼ 256 25¼ —
Giant Y 12 151 1⅛ 14⅛ 14& + ⅛
,artz Mt 16 89 14¼ 14⅜ 14⅜ — ⅝
Imp Oil A 13 327 27⅞ 27¼ 27⅝ + ⅝
Lk Shore 12 59 5 43⅝ 5 —
Moly wt .. 21 9⅝ 9 9⅝ + ¼
NY Time 7 16 11½ 11¼ 11½ + ⅛
NCdn Oils 10 28 4 3-16 4 1-16 4⅛ —1-16
Peel Eld 15 38 13(13¼ 13¼ —
Prat Lmb 5 3 10¼ 10¼ 10¼ + ⅛
Preston 4 1 13⅜ 13⅜ 13⅜ —
Scui Rain 27 2 21¼ 21¼ 21¼ + ¼
Syntex 22 490 46¼ 45 45¼ +1 ⅛
UN Asbes 5 48 2¼ 2¼ 2¼ —
Utah Id 58 8 3 2⅞ 1¼ 127- 1
Wr Harg .. 36 2⅛ 2 2 — ⅛

Frueht 5 x23 21½ 21 2½ + ½
Gard Den 13 352622⅞ 22¼ 22⅞ + ⅝
Gen Dyn 6 338 24⅛ 23¼ 24⅛ + ⅛
GenElec 15 649 49⅞ 48⅛ ½& + ⅛
Gn ood 10 92 24(24 4⅛ + ½
Gen Inst 5 70 10¼ 10¼ 10¼ + ½
Gen Mills 16 61 52½ 91 ¼652⅛ ¼ ⅛
Gen Mot 8 519 50⅛ 49⅝ 50⅛ + ¼
Gen Port 115 32 95 ¼ 9⅜ —
GT I El 7 361 22¼ 22¼ 22¼ + ½
Gen Tire 3 35 14⅛ 14 14⅛ + ⅛
Ga Pac 12 81 39⅛ 39 39⅛ + ⅛
Goodyr 6 178 17 16½; 16¼ + ⅛
Gould Inc 5 48 19¼ 18& 19 —
G' AP 24 43 12⅛ 11⅞ 12⅛ + ¼
Gren Giant 7 5 19¾ 19½ 19½ —
Gulf Oil 4 502 20 19⅜ 20 ¼
Hecla M 2 49 2 21⅛ 21¼ — ⅛
Heinz HJ 13 18 47⅛ 47½ 47⅜ + ⅛
Hew Pck 37 93 87⅛ 85 87¼ +2⅛
High VOLTG ⅛. ⅝ ⅛ ⅝ —
Homestk 16 216 43⅛ 41 42¼ + ½
Honywl 11 228 60 57⅛ 59¼ +2
H,useh F 14 275 14⅞ 14⅞ 10½ — ¼
Hunt Ch 20 73 22 21 22 +1
Inger Rd 14 125 76¼ 75⅜ 75⅛ + ¼

Interlk 5 1 26¼ 21¼ 26¼ —
IBM 19 295 221½ 215¼ 221½ +5¼
Int FlaF 475 84 37½ 3⅜ 37½ +1.
Int Harv 5 125 25¼ 24½ 25 —
Int Nng 3 39 12 11½ 12 — ¼
Int Nickl 7 221 28⅛ 27⅝ 28¼ + ¼
Int PSp 1 161 48½ 48 48½ + ¼
Int TT 4 927 20⅛ 19⅝ 20 + ⅛
Itek8Cp 13 42 11¼ ⅛? 11¼ ½
John Man 5 66 17⅝ 17⅛ 17⅛ —
Kayser R 6 6 14¼ 1 ¼ 14¼ —
Kellogg 16 66 14⅝ 14⅜ 14½ — ⅛
Kennecot 6 218 33⅛ 32⅛ 33⅛ +1 ¼
Kraftco 10 299 41⅛ 39⅞ 41⅛ +1⅛
Krsge SS 31 489 37¼ 36⅛ 37⅛ +1
Lib McN 4 9 5¼ 5½ 5¼ + ¼
Litton 7 170 8 — 8; — ⅛
Lockhd Air 3 36 4½ 4⅛ 4⅛ — ⅛
Loew Cp. 4 75 16½ 15¼ 16⅛ + ½
Mad SG 17 4 6¼ 6¼ 6¼ — ⅛
Magnvx 20 71 5⅛ ⅛ 4⅞ — ¼
Mallory 6 1 16⅛ ⅛¼ ⅜616⅞ —
MSrathn .. 37 9½ 9 9⅛ — ⅛
Marcor 1 7 253 27¼ 26¼ 27 + ⅛
Marlen 185 35 45? 45⅛ 45⅜ + ⅛
Marq Cem 5 5 10 9⅛ 10 + ⅛
Mars Fd 8 24 19⅛ 19 19 —
Martn M ;5 36 15⅜ 15½ 15⅜ + ⅛
Masco Cp 21 228 41½ 41½ 41½ —
Mass Fer 5 21 17 16⅜ 16¼ + ¼
McDonld 40 621 96⅛ 59⅜ 55¼ + ⅜
McDn D 1 117 15½ 14 14⅛ + ⅛
McGr H 6 143 7⅛ 7½ 7¼ —
McIntyre 5 z150 35 34& 634⅝ —
McKee 9 9 235 23½ 23⅝ + ⅝
Merck 33 184 83¼ 82 82½ + ½
Merrl Lyn 10 314 9¼ 8⅛ 9¼ + ⅛
GM 1.75e 11 13 15⅞ 15⅝ 15¼ —
Midl Ros 4 11 11 210⅛ 10⅞ — ⅛
Minn MM 28 278 75⅝ 74⅛ 75¼ + ¼
Mobil O. 4 365 41⅞ 412 41 + ¼
Mohas 7 11 17½ 17⅛ 17⅛ —
Monsant 0 739 6⅛ 652 66⅛ +1⅛
Motorola 18 254 55⅛ 54¼ 55¼ +1½
Nat Distil 6 31 13⅛ 13¼ 13¼ —
Nat Gyp 6 45 11⅛ 11 11⅛ —
NCR Cp 10 115 33½ 33 33½ + ⅛
,L Ind 6 5 11 13⅛ ⅛ ¼ ¼; 13⅛ +
Norfik W 6 50 60¼ 59⅝ 60 + ⅛
Northgt 3 14 5½ 5½ 5½ + ⅛
Northrop 7 26 226 22⅛ 22⅛? —
Nor Sim 8 529 14¼ 13¼ 14⅛ + ¼
OccPet 5 4 400 9⅝ 9½ 9⅝ + ⅛
Out Mar 5 20 18⅛ 175 17⅜ —
Pan Air .. 131 3¼ 3& 3⅝ —
Penn Cen .. 80 2 2 —
Pepsi Co 185 96 62½ 60⅛ 62⅛ +2⅛
Perk Elm 30 191 30⅛ 30½ 30⅝ —
Phelp D 5 70 34¼ 33¾ 34 + ⅝
Phil Mor 20 424 57¼ 56½ 57 1½
KPitneyB .5 64 11 10¼ 11 + ¼
Polaroid 25 368 40⅛ 39⅛ 39⅝ — ⅛
Prct Gm 28 358 105⅜ 103⅝ 105⅛ +2⅛
Pullman 9 92 54 52⅛ 53⅛ +1⅝
Ralston P 17 83 44¼ 43⅞ 43⅞ — ¼
Rayn Int 7 23 8¼ 8½ 8¼ — ¼
RCA 6 366 15⅞ 19½ 15¼ —
Relian El 6 99 15⅛ 15 15⅛ + ⅛
Relia Grp 4 12 9⅛ 9⅛ 9⅛ —
Rep Stl 4 41 22¼ 22⅛ 22⅝ + ⅛
Rich Mrl 13 107 25⅞ 25 25⅜ + ⅛
Rosario 13 51 27 25¼ 26 — 1⅛
Roxl D 2 131 29¼ 28⅞ 29¼ + ½
Sanders 5 41 3¼ 3⅝ 3¼ —
SFein 195 49 266 25¼ 26 + ½
Scher Pl 33 432 68½ 67¼ 68 + ¼
Scott Pap 8 60 14½ 14 14⅛ + ¼
Sears R 19 214 85¼ 83¼ 84⅞ +1⅛
Sedco Inc 16 27 37½ 37 37½ + ½
Shell Oil 8 67 46¼ 46⅛ 46⅜ + ¼
Singer 5 106 29¼ 29 29¼ + ⅝
S Smith AO 4 29 10⅝ 10⅜ 1⅜ + ⅛
Sou Pac5 7 7 31 ⅛630¼ 30¼ + ½
Sparton 4 7 5 4⅞ 5 — ⅛
Sperry R 11 x236 39 38¼ 39 + ⅛
St Brand 155 50 55⅞ 55⅛ 55½ + ⅛
StOil Cal 4 331 27½ 26¼ 27½ + ⅞
StOil Ind 9 62 83 82⅛ 83¼ +1½
Stvens J 4 238 28⅛ 28 28½ — ¼
Stud Wor) 25 21 25¼ 25¼ — ⅛
Sun Oil 6 10 39¼ 38¼ 39⅛ + ⅛
Sunsh M 27 8 13⅞ 13⅝ 13⅝ + ⅛
Taft brd 6 63 17¼ 17 17¼ + ⅛

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	819.62	832.53	817.66	828.85	+12.52
Transport	166.28	168.41	165.08	167.29	+1.63
Serv. Pub.	68.63	69.98	68.09	69.21	+0.77
Combiné	246.05	249.85	244.98	248.40	+3.28

new-york

Net redressement

WALL STREET (AFP) — Net redressement des cours mardi à Wall Street où l'indice des industrielles a terminé en hausse de plus de 12 points. L'activité, quoique supérieure à celle de la veille, est cependant demeurée faible. Le marché, en hausse dès l'ouverture, s'est quelque peu tassé en milieu de séance avant de progresser à nouveau en fin de journée. La hausse enregistrée aujourd'hui est considérée comme une réaction technique à la suite des baisses de la semaine dernière.

**Les hausses les plus notables sont le fait des ordinateurs, des chimiques, des pétroles et des pharmaceutiques. Les mécaniques, matériaux de construction et matériel de bureaux enregistrent également de bons gains. De leur côté, les papiers, aluminiums, chemins de fer, sidérurgiques et cinémas terminent sur une note soutenue. Majorité de hausses aux télévisions, alimentaires, tabacs et grands magasins. Tendance irrégulière aux mines d'or, électroniques et cupriferes. Les automobiles, pneumatiques et compagnies aériennes terminent la séance s

l'économie

La relance Kipawa-Tembec: des coups de chance et du savoir-faire

NDLR: des difficultés de communication ont contraint le Jour à ne publier que dans son édition de Montréal, vendredi dernier, un bref compte rendu de la reprise de la vie à Témiscaming, suite à la réouverture de l'ancienne usine Kipawa. De même, un reportage plus détaillé sur cette nouvelle entreprise qu'est Tembec n'a pu être publié le lendemain que dans notre édition de Montréal, et en version amputée. Pour nos lecteurs, nous avons jugé essentiel de reprendre aujourd'hui ce second reportage au complet.

par Jean Chartier

TÉMISCAMING — Les neuf premiers mois d'activité de Tembec, cette nouvelle compagnie québécoise à laquelle est associée la population du haut de l'Outaouais, révèlent une performance hors de l'ordinaire, ce qui a déjà permis au conseil d'administration de l'entreprise d'adopter un programme triennal de modernisation de $16 millions.

C'est la compagnie CIP qui doit se mordre les pouces aujourd'hui d'avoir annoncé la fermeture et la vente de l'usine en 1972. À l'époque, la conjoncture était mauvaise: il y avait surproduction de papier, le dollar canadien fluctuait depuis peu de temps et il se situait en'dessous du dollar américain de sorte que les producteurs du Québec étaient désavantagés sur les marchés étrangers. Depuis 1970, quelques fermetures d'usines de papier avaient d'ailleurs été annoncées. Les moulins les moins rentables étaient donc sujets à de séveres réévaluations de production. C'est dans ce contexte que la CIP décida de fermer son usine Kipawa à Témiscaming.

Aujourd'hui, on peut affirmer sans risque de se tromper que cette grande compagnie multinationale a manqué de perspicacité et que d'anciens cadres supérieurs de l'usine ont eu du flair et une connaissance des marchés telle que cela a empêché la fermeture d'une petite ville industrielle de l'Abitibi.

Pour empêcher une telle éventualité, il est certain que les cadres de la compagnie connaissaient bien leur métier. On ne peut toutefois sûrement pas confondre les travailleurs et la direction de la compagnie à Témiscamingue. Il n'en reste pas moins qu'on assiste là à une bien curieuse alliance.

À peine quelques mois après que la CIP eut annoncé la fermeture de l'usine et que le projet dit: "Témiscaming du Québec" eut commencé à prendre forme, la demande mondiale pour tous les types de papier explosait. Depuis neuf mois, Tembec a vendu non seulement aux anciens clients de la CIP mais aussi à la Chine, à Cuba, à l'Irak, à l'Italie, au Japon, au Mexique et aux Philippines.

La bonne pâte

La demande mondiale pour la pâte de papier blanchie au bisulfite s'est considérablement modifiée. Auparavant, c'était l'à une denrée peu recherchée. Le prix le plus bas pour cette pâte était d'environ $175 la tonne, soit à peu de chose près le même prix que le papier journal. Aujourd'hui, la tonne de pâte blanchie au bisulfite se vend à plus de $325 la tonne. C'est, dans le pire des cas, $100 de plus que la tonne de papier journal.

On comprend dans ces conditions que le vieux moulin en aval du lac Témiscamingue reprenne une valeur particulière, même si certains équipements suintent de partout. Interrogé sur l'aspect vétuste de l'usine qui date de plus de 50 ans, et qui n'a jusqu'ici connu que de légers changements technologiques, un client qui est aussi conseiller pour une grande compagnie de papier devait souligner qu'au contraire, l'usine lui apparaît en très bon état, si l'on tient compte du fait qu'elle date de 1919. Au fond, les immenses réservoirs et les lessiveuses de pâte mécanique et de pâte chimique ont mauvaise apparence mais ils peuvent encore tenir le coup pour de nombreuses années. Ce qui lui paraît cependant plus problématique c'est l'état des séchoirs à pâte. Les séchoirs à pulpe de Témiscaming, tout comme ceux de Windsor, sont constitués d'une centaine de roule aux s'empliant sur trois étages et sur lesquels la pâte mouillée passe successivement avant de prendre son aspect final.

Le blanc

La direction de l'entreprise a également adopté les plans d'une nouvelle salle de blanchiment. Celle-ci impliquerait que l'usine de Témiscaming pourrait désormais utiliser le bois dur plutôt que le bois mou.

Un des cadres à la production a expliqué, lors d'une entrevue, que même si cette essence de bois est très recherchée, il n'en existe que peu d'utilisateurs dans l'Outaouais. Il devait aussi préciser que la pâte blanchie au bisulfite et qui est fabriquée à partir du bois mou a même une plus grande valeur que le papier kraft fabriqué à partir du bois franc. C'est que le bois mou assure une pâte plus uniforme, a-t-il souligné. En conséquence, l'usine de Témiscaming ne se reconvertirait probablement pas entièrement au bois franc.

Quatre concurrents seulement

La chance de Témiscaming c'est aussi de ne rencontrer présentement qu'une faible concurrence. Seulement trois autres entreprises canadiennes fabriquent présentement de la pâte de cellulose. L'usine de la CIP, située du côté ontarien de l'Outaouais, à Hawksburry, fabrique la même chose que l'usine de Témiscaming. Il en est de même d'une autre usine, située celle-là à Port-Hawksburry en Nouvelle-Écosse, et d'une quatrième fabrique, en Colombie-Britannique. Mentionnons que c'est également dans cette production que s'apprête à se lancer la célèbre compagnie ITT-Rayonier, à Port-Cartier.

C'est dire si les perspectives d'avenir sont intéressantes.

La production quotidienne est actuellement de 400 tonnes de pâte, et les promoteurs espèrent atteindre 700 tonnes par jour d'ici 2 ans. Cela ferait en somme passer la production annuelle de 150,000 tonnes à 250,000 avant 1977. Cela contribuera nécessairement à un regain de l'embauche. Le village, dominé par des anglophones et tourné vers l'Ontario, n'est donc pas appelé à fermer avant de nombreuses années.

Il faut aussi noter qu'à la fermeture de l'usine par la CIP, on comptait 575 ouvriers. Aujourd'hui, on en compte 475, chiffres que les investisseurs ne comptaient pas atteindre avant 2 ou 3 ans.

Des profits mirobolants

Au fond, le regain de popularité de cette pâte qui sert à la fabrication d'une infinité de produits depuis la cellophane jusqu'à la pellicule photographique, joint aux faits que peu d'usines sont spécialisées dans une telle production et qu'un groupe de cadres très au courant des marchés et de la question de l'entreprise ait pris en mains la survie de l'entreprise, cela explique que l'opération se solde déjà par un taux de rendement des profits qui ne se rencontre habituellement pas dans l'industrie, soit un taux de profit de plus de 30 p. cent, a indiqué au Jour une source absolument sûre.

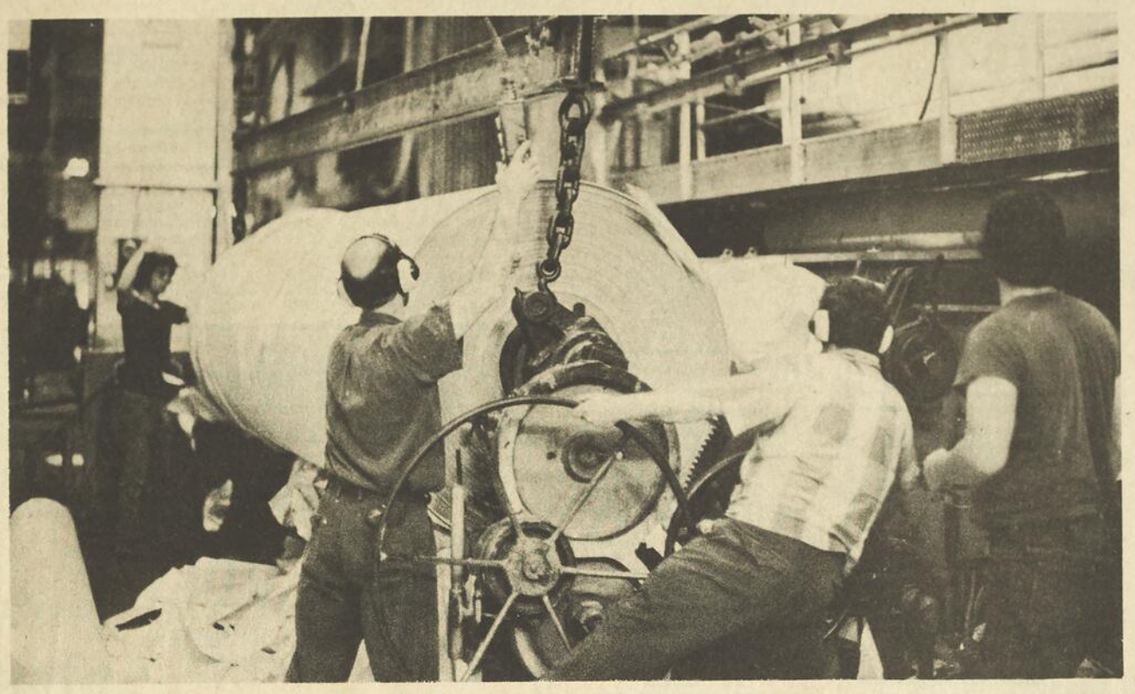

Le contrôle de Tembec: 4 hommes-clé avec l'argent de l'État

Le ministère de M. Drummond est le principal bailleur de fonds de Tembec mais il s'est refusé à devenir le maître-d'oeuvre de la compagnie. Il a laissé ce soin à quatre anciens cadres de l'entreprise qui n'ont investi qu'un capital symbolique pour une entreprise d'une telle ampleur.

À elle seule, la Société de récupération forestière a placé $2.5 millions dans le capital-actions et a mis en disponibilité pour Tembois, la filiale forestière de Tembec, une somme de $10 millions. C'est dire l'importance de la contribution financière dûe aux bons offices de M. Drummond.

En contrepartie, Rexfor a droit de nommer quatre des neuf représentants au Conseil d'administration de l'entreprise. En réalité, la Société nomme deux représentants gouvernementaux et laisse au syndicat le soin de nommer deux de ses représentants.

Pour leur part, les autres instances gouvernementales, les ministères de l'Expansion et de l'Industrie et du Commerce du Québec ont consenti des subventions qui totalisent $5.4 millions mais ils n'ont aucun représentant au Conseil d'administration. Il se tiennent, en quelque sorte, en dehors de l'opération.

Quant à eux, les quatre fondateurs de la nouvelle compagnie ont investi quelque $105,000 de leurs propres deniers, ce qui leur procure, explique un dépliant de Tembec, 40% des parts du capital-actions. Ils siègent tous les quatre au Conseil d'administration. Divers investisseurs dont le groupe Nesbitt Thompson, qui disposent d'ailleurs d'un siège qui fait la balance du pouvoir au dit conseil, ont fourni $2.5 millions. Il faut aussi savoir que les employés ont soutiré à même leur salaire $400,000 et que la population a fait un "pot" de $200,000.

Il s'est d'abord occupé des ventes de cette compagnie pour le Royaume-Uni et le MID-West américain, après quoi il a contribué à la mise sur pied de moulins. Puis il est retourné en charge des ventes aux États-Unis des niykubs de Kipawa, Hawksbury, Gatineau, La Tuque, Natchez, Springhill et Panama. Par la suite, il a pris charge des ventes au niveau mondial pour la compagnie International Paper, ce qui lui confiait comme responsabilité de voir à écouler 800,000 tonnes de papier par année; cela représentait des ventes annuelles de $120 millions.

Depuis quelques années, il était déménagé à New York pour fonder sa propre firme spécialisée dans la gestion, la mise en marché et les installations de nouvelles manufactures de papier. Sa firme a affiché pour 1973 des ventes de $35 millions et des gains de $2.5 millions. Il semble encore la détenir. Les autres dirigeants de l'usine étaient auparavant dans la surintendance et l'ingénierie de l'usine ou d'une autre filiale de la CIP.

On ne peut donc pas dire que les quatre fondateurs qui détiennent le contrôle de l'entreprise avec le groupe Nesbitt Thompson ont fourni un important capital. On doit, toutefois, dire que son leadership a été déterminant. Ainsi, le président de la compagnie, M. Georges Petty, un unilingue anglophone comme beaucoup de ses concitoyens, autour de qui l'ont fait des gorges chaudes, a occupé des fonctions qui lui ont fait connaître à fond les marchés de l'International Paper.

Une victoire de la population... mais on est loin du pouvoir ouvrier

TEMISCAMING - (Le Jour) - "Merci aux fondateurs de Tembec; que le bon Dieu vous remplisse de récompenses et merci aux fidèles travailleurs". Tel est le souhait que le curé de Témiscamingue a prononcé lors de l'inauguration officielle de Tembec avant-hier en présence de la population du village, de nombreux invités du milieu des affaires et de plusieurs hommes politiques.

C'est une bien curieuse alliance qu'on peut observer dans ce village du bas de l'Abitibi. Le leader ouvrier de la place, M. Charles Carpenterm a prononcé une courte allocution lors de laquelle il s'est surtout attachée à rendre hommage au préisdent la compagnie, M. George Petty.

Pour sa part, le président de la Fédération internationale du papier M. Henri Laurin, qui faisait la semaine dernière une déclaration intempestive au Financial Post sur la prochaine ronde de revendications salariales des ouvriers du papier s'est contenté d'exprimer sa joie devant le fait que l'usine ne soit pas fermée.

Interrogé après la période des discours officiels, M. Carpenter devait souligner que la réouverture de l'usine est une grande victoire de l'usine. On ne peut pas tout faire en même temps, a-t-il souligné. On a adopté un programme de modernisation et on va avoir droit de retirer une partie des profits. Mais, déjà il songe à l'amélioration des conditions de travail, Un autre leader ouvrier a ajouté que c'est à chaque meeting syndical qu'on parle du contrôle ouvrier.

Depuis la réouverture de l'usine, les ouvriers ont accepté de baisser leurs salaires de 30 cents de l'heure. Cet investissement ne leur donne cependant pas en soi de représentants au conseil d'administration. Les sièges détenus sont en effet cédés par Rexfor. Interrogé sur la formule des représentants au conseil d'administration, le sous-ministre de l'industrie et du Commerce du Québec a déclaré que son ministère n'avait pas de politique définie en soi, qu'il préférait considérer chaque cas au mérite et que le gouvernement n'était pas favorable aux nationalisations ou à une trop grande prise en charge par l'état.

Pour les trois premiers mois d'activités les ouvriers ont eu droit à $300 de retour sur leur investissement et d'ici peu ils devraient recevoir un montant fort élevé de rémunération de leur capital pour les six derniers mois. Il est à noter que les travailleurs continuent à déduire hebdomadairement un montant de leurs salaires. On ne sait cependant, évidemment, pas combien de temps les années grasses dureront.

En réalité, ce qui est le plus frappant à Témiscaming, en plus de la réussite c'est surtout le fait que les ouvriers ont conservé leur emploi. En fin de compte la vie de l'ouvrier, son activité et ses conditions de travail ne sont pas tellement changées. Témiscaning, c'est une expérience mais c'est aussi une continuité. Ce n'est pas le contrôle ouvrier.

Après les nouvelles hausses des taux d'intérêt aux E-U

La Banque de Montréal suit le mouvement

Devant la demande soutenue dans le domaine des prêts et suite aux augmentations récentes des taux d'intérêts à court terme aux États-Unis la Banque de Montréal vient d'annoncer une nouvelle hausse de son taux préférentiel.

L'accroissement de 1/2 pour cent du taux d'intérêt préférentiel porte dorénavant à 11 1/2 pour cent.

On se souvient que la Banque de Montréal avait déjà augmenté ce taux de 10 1/2 à 11 p.c. durant la première semaine de mai afin de s'ajuster aux récents mouvements des autres banques à charte.

La situtation n'est pas particulière au Canada puisque plusieurs banques américaines et étrangères ont annoncé des mesures semblables en début de semaine.

Selon la Banque de Montréal les pressions à la hausse viennent d'une demande soutenue pour des emprunts à court terme ainsi que de la situation qui règne actuellement aux États-Unis.

La demande pour des prêts au Canada est avivée par la montée des taux d'intérêts à l'étranger alors que le coût des dépôts de ces derniers monte aussi très rapidement. On sait que les banques utilisent beaucoup de dépôts étrangers pour financer leurs portefeuilles de prêts. On comprend dans ces conditions que les banques canadiennes doivent ajuster les taux sur les prêts si elles ne veulent pas que leur situation financière se détériore.

A la remorque des E-U.

Quoiqu'il en soit, traditionnellement, les banques canadiennes sont obligées de suivre le mouvement qui vioent des États-Unis si elles veulent conserver une position relative concurentielle.

Ainsi après les hausses récemment annoncées par la First National Bank of Chicago et d'autres banques américaines ont pouvait s'attendre à ce que cela se rpoduise à Montréal.

Le redressement qui était attendu aux États-Unis depuis quelque temps ne semble toutefois pas avoir été suffisant puisque les milieux informés s'attendent à ce que les taux augmentent encore pour passer à 11 3/4puis à 12%, en raison des conditions qui prévalent actuellement sur le marché du crédit américain.

Les taux sont cependant plus fort aux États-Unis puisque plusieurs petites banques californiennes ont annoncé lundi un relèvement de leur taux de 11 1/2 à 11 3/4 p.c., tandis que la First National de Chicago faisait passer le sien de 11 1/2 à 11, 80 p.c.

La B. de M. pour sa part ne prévoit aucune de nouvelles augmentations dans les prêts comme dans les dépôts et précise que la préoccupation la plus urgente est de réduire la demande de crédit.

En d'autres tenues comment suivre l'inflation sans la provoquer?

Peugeot entre-t-elle indirectement dans le groupe Fiat?

Fusion probable entre deux constructeurs français de l'auto

Une dépêche de Reuter reçue cette semaine fait état de l'éventuelle fusion totale des compagnies Citroen et Peugeot. Rien de définitif encore, mais des porte-parole des deux firmes françaises ont confirmé que le projet est présentement à l'étude, entre Peugeot et Michelin, la compagnie qui contrôle Citroen.

Ce sont les difficultés commerciales qui ont fait suite à la crise pétrolière qui auraient incité les deux constructeurs a envisager une mise en commun, tant au niveau de la distribution que des opérations techniques, faisant profiter leurs clientes les respectives d'une plus grande diversité de modèles.

Il y a quelques années, le groupe Michelin avait conclu une entente avec Fiat au niveau des échanges techniques et de la distribution. Cette première entente visait à raffermir la position de Fiat en France, tout en permettant à itroen de pénétrer les marchés internationaux, ou le réseau de distribution de Fiat était très développé.

On ne sait pas encore comment la firme Fiat réagira à cette éventuelle "entrée" de Peugeot dans cet accord, ni même si Fiat n'est pas en fait le "promoteur dans l'ombre" d'une telle association.

Au moment de l'accord Citroen-Fiat, le gouvernement s'était opposé à une fusion complète qu'il considérait en fait comme prise en main par des investisseurs étrangers de l'industrie automobile française. L'accord final, quoique partiel, n'avait pas été exempt de critiques. Si Peugeot passe maintenant indirectement dans le "groupe Fiat", alors que Simca est déjà une propriété à part entière de Chrysler, il ne resterait plus d'authentiquement français que la Régie Renault, propriété de l'État.

ON NE S'EST PAS ARRÊTÉ AU GRAIN

nous l'avons décaféiné mais il est resté... GRAIN

"noir et brun"

GÉRARD VAN HOUTTE INC.

1042 OUEST RUE LAURIER, MONTRÉAL
TÉL.: 274-5601

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Materiaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stereo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Peche

SERVICES

300 Menuiserie - ebenistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de menage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et decoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Demenagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail a domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos a vendre
501 Pieces d'auto a vendre
502 Camions a vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

100 Propriétés à vendre

BOURCHERVILLE:
Triplex pierre brique, 2 x 5 1/2 - 1 x 4 1/2 terrain séparé en trois cours avec clôture bois. Prix $35,000.00 (M.L.S) Communiquez Nicole Langevin 655-9400 655-9632.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

113 Logements à louer

Côte-des-Neiges, coin Chemin Ste-Catherine, 5 1/2 pièces. $120. Appeler de 6 à 9 heures à: 731-8468.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

118 Appartements à partager

Partagerais son 9 1/2, avec étudiante ou jeune fille responsable. Tél. 525-1245.

119 Chambres à louer

Près métro Laurier, Chambres $15. $20. Permis cuisine, dame ou fille, travaillant québécoise de préférence 845-1592.

107 Commerces à vendre

OCCASION EXCEPTIONNELLE

ATELIER DE COMPOSITION

Jeune compagnie en pleine expansion à vendre. Équipement photocomposition très moderne - Clientèle établie - Cause: maladie.

Pour rendez-vous, s'adresser à 385 Boul. Lebeau ou téléphoner à 332-3141.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 488-8524.

Portneuf extraordinaire. 12 po. de diamètre par 5 po. de profondeur. Armoire pointe de diamants. 279-1432.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Ameublement luxueux, maison privée, cause départ. Tél.: 279-8784 ou 276-1115.

DÉFI

A 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

207 Meubles à vendre

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros. 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal, Tél.: 527-8743.

MEUBLES MODERNE CANADIEN COLONIAL ESPAGNOL

Directement de l'entrepôt, meubles de tous styles a être vendu à des prix défiant toute compétition. Ne soyez pas incrédule ça vous engage en rien. Pour rendez-vous après 6h. 324-2494 - 5710; Jarry est.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthure Ménard. Propriétaire - 326-0429.

TERRAIN EN MONTAGNE
Dans un coin enchanteur au nord de Rawdon, 42 milles de Montréal, 550 pieds longeant des chutes qui coulent à l'année longue. Près de 70,000 pieds carrés pour $4,000. Écrire: Journal Le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 110, Ville St-Laurent.

St-Hubert 50 x 110, $1,800. rue pavée, éclairage, aqueduc, égout 323-6675.

224 Divers

À VENDRE: COLONIE DE VACANCES: 25 milles nord de Joliette, logeant 100 personnes, 40 arpents, lac artificiel, aussi excellent: camp familial, centre de retraites, terrain camping, motel hôtel. Offre raisonnable acceptée. Tél.: (514) 615-4369; (819) 472-3552.

À VENDRE: système de son. Ampli. Pionneer, table Lenco, boîtes de son Acoustic Research. Tél.: 331-8961 entre 2 et 4 h. p.m., demandez Michel Beaulieu, $475.00 (à discuter).

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

Equipement d'éclairage: projecteur de poursuite, Frenelles, Leko, boîte de contrôle, etc., à vendre. Aubaine! Tél.: 526-0379.

Système de chauffage à air chaud avec humidificateur compris. Fournaise 107,000BTU. 653-3710.

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieure et extérieure, lavage, posage de gyprox, tirage de joints. Estimation gratuite. 271-9797.

Service et entretien, murs planchers, plafonds, vitres, nettoyage de tapis, Estimation gratuite, résidenciel et commercial. M. Roger 676-3332.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. ès let tres. Tél.: 524-3852.

Donne à bonne maison 3 jolis chatons. Après 6 heures tél.: 277-2404.

314 Lavage et nettoyage

Service et entretien, murs, planchers, plafonds, vitres, nettoyage de tapis, Estimation gratuite, résidenciel et commercial. M. Roger 676-3332.

500 Autos à vendre

Voitures européennes, 69 à 73, Volvo - Fiat etc., 658-6623.

Peugeot-504, 1972, manuelle, Ziebart, AM-FM, 26,000 milles. Tél.: le jour à 343 (6576 ou 7797).

RENAULT 1971 R-10, 1300 - manuelle, radio bonne mécanique Tél.: 324-4395.

CITROEN DS-21 1972 de luxe, radio AM-FM, parfaite condition 324-4395.

Fort Ghambly Auto, dépositaire Volvo & Fiat, vente de pièces, service, 658-6623.

RENAULT 16 - 1971, excellente condition. 24,000 milles. Je dois vendre immédiatement. Meilleure offre acceptée, après 6 heures à: 484-9391.

502 Camions à vendre

Particulier. Ford-Econoline E-200, 1971, 38,000 milles. Prix à discuter Tél.: 733-2670.

506 Motocyclettes - bycicletes

KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282

Kawasaki 90cc, MCI - presque neuve, 1973, tél.: 322-0123.

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

carrières

la commission scolaire
Mont-Fort

POSTE OUVERT: PRINCIPAL

ÉCOLE ET CLIENTÈLE PRÉVUE:
Sainte-Marie
635 élèves (maternelle à 5e année)

ATTRIBUTIONS OU EXIGENCES DE LA FONCTION:

1. Sous l'autorité du directeur général, assumer l'entière responsabilité de son école.
2. Organiser son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel.
3. Assumer la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission.
4. Assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
5. Diriger l'équipe de gestion de son école, et participer à l'équipe de gestion des directions d'école de la commission.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
2. Formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
3. Aptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail, particulièrement en regard des questions d'ordre pédagogique.
4. Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
5. Expérience de cinq (5) ans comme enseignant, dont au moins trois (3) au niveau élémentaire.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Education.

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 8 juillet 1974 à 16:00 heures, en faisant parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Louis P. Fournier,
Directeur du Personnel
1125, rue Cadieux
St-Bruno, Québec, J3V 2Z5

la commission scolaire
Mont-Fort

POSTE OUVERT: PRINCIPAL ADJOINT (2)

ATTRIBUTIONS OU EXIGENCES DE LA FONCTION

1. Sous l'autorité du directeur de l'école, assister ce dernier et assumer la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.
2. Sous la responsabilité du directeur de l'école et à la demande de ce dernier, le remplacer et remplir une partie ou l'ensemble de ses fonctions.
3. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de l'école, assumer les fonctions et responsabilités de ce dernier, sous l'autorité du directeur général.
4. Faire partie de l'équipe de gestion de l'école.

CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ

1. Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
2. Formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
3. Aptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail particulièrement en regard des questions d'ordre pédagogique.
4. Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
5. Expérience de cinq (5) ans comme enseignant, dont au moins trois (3) au niveau élémentaire.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Education.

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 27 juin 1974 à 17:00 heures en faisant parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Louis P. Fournier
Directeur de Personnel
1125, rue Cadieux
St-Bruno, Québec
J3V 2Z5

avis publics

Prenez avis que Sherrington Transport Inc., détentrice du permis no K353-V, fera une demande de permis spécial l'autorisant à donner le service suivant: transport "restreint longue-distance-rayon: de Sherrington à tous les endroits situés dans un rayon de 400 milles des limites de la dite ville à l'exclusion de Montréal et retour, pour le transport de tous les produits de la ferme. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que M. Pierre Dufour Q-503837 s'adressera à la Comission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Ass.
procureurs des requérants

M. Pierre Dufour
C.P. 746
Forestville
Cté Saguenay

(Hélène Albert 647-1350)

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

DAME SARAH FORBES, ménagère, épouse commune en bien de Vasco Hosan, domiciliée et résidant au 68, Prince Arthur ouest, appartement 102, à Montréal, dit district,
Requérant (e)
VS
VASCO HOSANG, de lieux inconnus,
Intimé (e)

L'intimé VASCO HOSANG est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous
Montréal, le 19 juin 1974
(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE-ADJOINT
Borenstein, Duquette & Brott
5311, avenue du Parc
Montréal, P.Q. H2V 4G9

Prenez avis que Messieurs Léopol Lévesque Q-502151, André Morin Q-501809, Gaston Rousseau Q-501473, Normand Beaulieu Q-501485, Bertrand Beaulieu Q-501439, Jean-Yves Rousseau Q-501472, Jean-Paul Landry Q-501470, Jean-Luc Rivard Q-500607, Claude Rivard Q-500608, Laurent Bergeron Q-501030 D-# 1, Fernand Dubé Q-500628, Jean Jacques Boisvert Q-503685 D-# 2, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no 08.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les 4 (quatre) jours de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie,
Chouinard Associés,
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
7 14-001865-740

DAME LISE DE L'ÉTOILE, employée, épouse divorcée de Roger Bergeron, domiciliée et résidant au numéro 387, rue Jubinville à Pont-Viau, Laval, district de Montréal - Requérante
et-
M. le Curé de la paroisse Saint Elzéar de Laval, 16 Est, Boulevard St-Elzéar, à Vimont, district de Montréal - et- M. le Protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, palais de Justice, 10 Est rue Craig à Montréal, district de Montréal, Intimés
et-
ROGER BERGERON, journalier, domicilié autrefois sur le boulevard St-Laurent à Montréal, district de Montréal, et actuellement de domicile inconnu et- MAURICE LAFRENIERE, garagiste, domicilié autrefois dans les villes et district de Montréal et actuellement de domicile inconnu
et-
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ayant son bureau à Québec, dans les ville et district de Québec
Mis-en-cause

Les intimés ROGER BERGERON et MAURICE LAFRENIERE sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête pour rectification d'un acte de naissance sur les registres de l'état civil a été laissée à leur intention au greffe de la Cour
Montréal, le 14 juin 1974
Me Marcel Latour
Protonotaire, C.S.M.
Mes Blain, Papillon & Carouzet, Avocats,
333 Est, rue Craig, 7 202 Montréal H2X 1R9

cartes d'affaires

MONSIEUR SPÉCIALISTE
Réparation de revêtement de toiture d'ardoise
(SCHISTE)
JUL-BO CONSTRUCTION LTE

C'est à faire	C'est notre affaire
697-2142	8 am — 10 pm

Les Immeubles Westgate ont un nouveau bureau pour vous servir

- Évaluation de votre maison sans obligation
- Service éclair par ordinateur

Les Galeries Papineau
1950, boul. de la Concorde
Duvernay, 382-5890

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

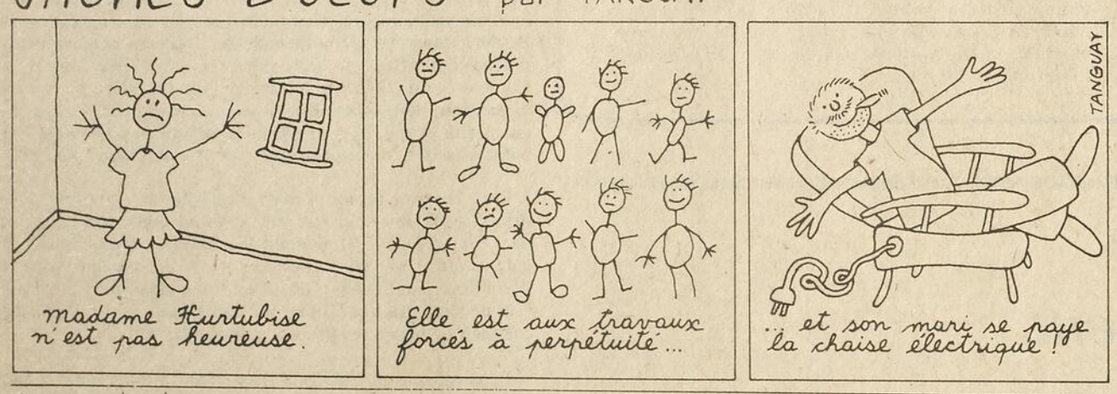

lunambule par tibo

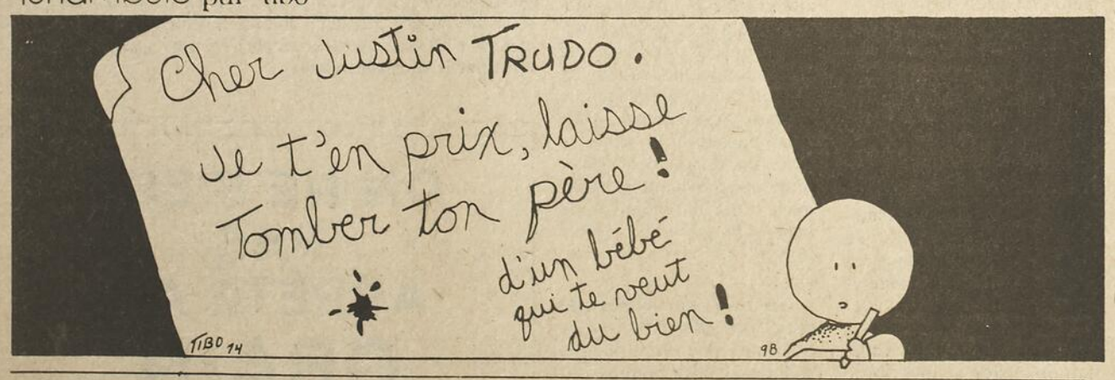

le sombre vilain

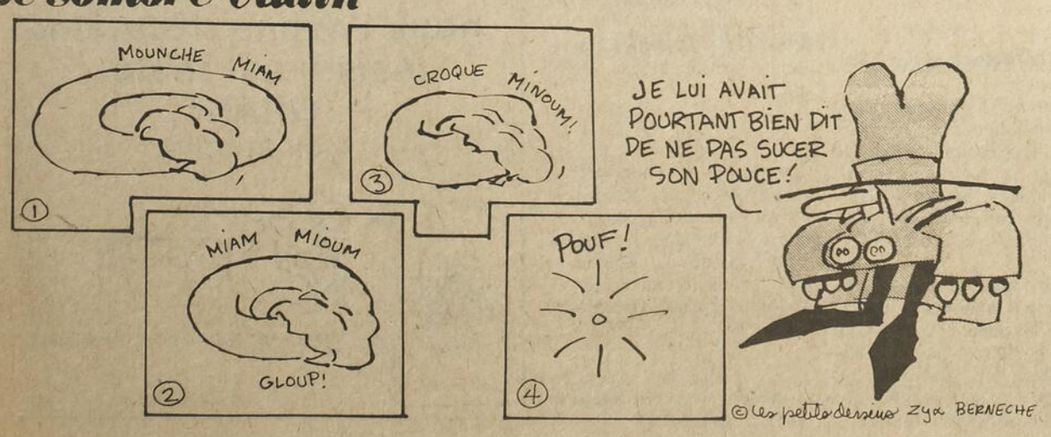

le consommateur

L'hiver prochain, l'antigel se vendra à prix d'or

une analyse de Marie Vallée

L'automne prochain, l'antigel dont votre auto aura besoin lors de la mise au point d'hiver, vous coûtera peut-être de 15 à 20 dollars. Si vous êtes de ceux qui soignent leur auto aux petits oignons en gardant de l'antigel dans le radiateur à l'année longue, vous en aurez probablement besoin d'une pinte avant de partir en vacances, histoire de combler ce qui s'est évaporé depuis l'automne. Alors armez-vous de patience, car par les temps qui courent, l'antigel est plus rare que l'or. Et si par hasard vous en trouvez, et dans ce cas soyez assuré que vous avez une bonne étoile, préparez-vous à délier les cordons de votre bourse, car il faudra évidemment le payer le prix de l'or... On pourrait vous demander jusqu'à 3 ou 4 dollars la pinte. Ce qui veut dire quatre fois plus cher que l'an dernier, puisque ce prix, ou à peu près, était alors demandé pour un gallon.

D'où vient le problème?

Des commis des magasins d'escompte aux experts des Services techniques des compagnies pétrolières, en passant par les garagistes, on fait la même réponse: un des produits entrant dans la fabrication de l'antigel est très rare.

D'où vient cette rareté subite? Ce produit n'est-il pas un sous-produit du pétrole? Oui. Puisque tout le monde sait maintenant qu'il n'y a pas eu de pénurie de pétrole, sauf la "fausse", où donc est le problème?

Chez Fina, on nous a répondu que c'est la faute aux entreprises pétrochimiques. L'antigel est composé à plus de 90% d'éthylène-glycol, auquel on ajoute un anti-rouille, un anti-fuites et une faible quantité d'eau. L'éthylène-glycol n'est pas fabriqué par les compagnies pétrolières, mais celles-ci fournissent l'éthylène nécessaire, qui est recueilli pendant la distillation du pétrole. Les entreprises de pétrochimie transforment ensuite ce gaz éthylène en alcool par un procédé appelé polymérisation, qui demande un fort outillage technique dont les sociétés pétrolières n'ont pas besoin, mais qui est utilisé pour la fabrication de tous les plastiques produits par les usines pétrochimiques.

Chacun ses intérêts

Mais le hic, c'est justement que tous les produits plastiques ont aussi besoin de l'éthylène, ce produit qui entre à 90% dans l'antigel. Et lorsque les entreprises pétrochimiques achètent de l'éthylène des sociétés pétrolières, elles n'ont pas de compte à leur rendre de ce qu'elles font avec. Or, comme il y a des produits qui rapportent plus que l'antigel, elles ne fabriquent pas d'antigel. Elles se décideront bien sûr à en faire avant l'hiver, mais faudra payer le prix...

La situation est grave à ce point que chez Fina on nous a laissé entendre que pour avoir de petites quantités d'antigel, on doit faire du chantage auprès des "pétrochimiques": vous fabriquez telle quantité d'antigel, sinon on ne livre pas l'éthylène. Mais de là à refuser de payer des prix qu'on sait exorbitants pour le produit fini, il y a une marge. Il ne faut pas oublier que les sociétés pétrolières sont les "revendeurs" de l'antigel. Et si le profit est calculé à 1 ou 2% du coût de revient, 1 ou 2% de $15 rapporte plus que 1 ou 2% de $3. Fallait y penser.

C'est quoi un profit excessif?

Cette question a plusieurs fois été posée depuis un certain temps? Un produit qui quadruple de prix alors que la matière première ne coûte pas plus cher à produire, alors que la transformation ne coûte pas plus cher, que la seule augmentation notable est due à l'augmentation du pétrole lui-même, n'est-ce pas exagéré? Dans le cas de l'antigel, toute la différence entre le pourcentage de l'augmentation du prix de vente au détail et le pourcentage de l'augmentation réelle du pétrole est du profit "clair", qui ne couvre aucune augmentation des coûts de production (à part l'augmentation des salaires qui ne va pas chercher dans les 400%), mais qui finance seulement la "demande accrue" du plastique et autres produits synthétiques.

Ce qui revient à dire que la rareté de l'antigel est aussi fausse que la rareté du pétrole. Elle est décidée par des sociétés qui désirent accroître leurs profits sur un produit dont aucun automobiliste vivant dans un pays d'hiver ne pourra se passer, pour ne pas les augmenter trop sur des biens moins nécessaires que des consommateurs trop avertis pourraient décider de laisser sur les tablettes si les prix en montaient trop rapidement. Ça aussi, il fallait y penser.

Les primes d'assurance automobile

Le gouvernement doit geler les taux actuels et exiger des justifications des assureurs

—Marcel Léger

Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger a déposé récemment à l'Assemblée nationale, une motion demandant que "l'Assemblée gèle les taux catuels d'assurance automobile jusqu'à ce que la Commission permanente des Institutions financières, Compagnies et Coopératives ait fait rapport à ce sujet après avoir entendu toutes les parties en cause".

Le rapport Gauvin

Le comité d'étude sur l'assurance-automobile a remis son rapport en mai dernier, après trois années de recherches et d'études sur la situation de l'assurance-auto au Québec. Parmi les constatations que le comité a publiées on remarque entre autres:

1. — Que la population est fort mal servie par le régime actuel, puisque 60% seulement des pertes subies par les victimes sont compensées par le régime actuel;

2. — Que le régime de compensation est très lent;

3. — Que le système de répartition des dommages, basé sur la responsabilité, entraine des coûts excessifs;

4. — Qu'il en coûte 36% du montant des primes en frais d'administration;

5. — **Qu'il existe une concentration inacceptable des assureurs, un affaiblissement de la concurrence, entraînant une uniformisation des taux;**

6. — Que le fonds d'indemnisation coûte aux automobilistes assurés 4.23% de leur prime;

7. — Qu'une réforme en profondeur du régime actuel (abolition du régime de responsabilité) permettrait d'économiser la moitié des coûts d'administration.

Les augmentations annoncées

Il y a deux semaines, les assureurs membres de l'Association Canadienne des Assureurs (C.U.A.) ont annoncé des augmentations de primes de l'ordre de 10%, arguant la hausse des frais médicaux et l'augmentation des coûts de réparation des véhicules. Le lendemain, la Conférence des Assureurs indépendants annonçait à son tour une hausse de 8%.

En réponse à une question en Chambre, le ministre a proposé aux Québécois de faire du "shopping" auprès des compagnies d'assurance, afin de profiter au maximum de la concurrence existant entre ces compagnies.

Il a, par ailleurs, indiqué qu'il confierait aux actuaires de son ministère la tâche de voir si cette hausse de 10% est justifiée.

Les déclarations de Tetley sont illogiques face au rapport Gauvin

Si on regarde les déclarations de monsieur Tetley, à la lumière des constatations du rapport Gauvin sur la situation de l'assurance-automobile, on voit tout de suite la contradiction.

Comment peut-on espérer mettre à profit la concurrence entre les compagnies d'assurance en faisant du "shopping", alors que le rapport Gauvin (P. 250, 251) parle d'une concurrence faible, voire même inexistante, au niveau de la tarification?

Gel d'abord justification ensuite

Il nous est, en conséquence, permis de nous demander si la hausse des tarifs de l'assurance-automobile au Québec est entièrement justifiée.

Nous admettons, avec le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, qu'il serait prématuré de concrétiser immédiatement dans la législation l'ensemble des réformes proposées par le rapport Gauvin. Cependant, dans le cas précis des augmentations de primes, il est du devoir du gouvernement de s'assurer que les taux soient raisonnables. C'est d'ailleurs là une recommandation formelle du rapport Gauvin, qui reconnait à l'Etat une responsabilité en la matière et propose les modalités d'un contrôle, afin que les taux soient raisonnables, non discriminatoires, adéquats et suffisants pour garantir la solvabilité des compagnies (P. 356).

Ce contrôle devrait comprendre, toujours selon le rapport Gauvin, en premier lieu, le dépôt obligatoire du manuel des taux, et son approbation par le surintendant des Assurances qui aurait la faculté de les faire diminuer, préciser, voire augmenter ou encore de retirer le permis de l'assureur.

En second lieu, le surintendant des Assurances aurait le devoir de surveiller l'évolution du marché et d'informer les assurés sur le coût de primes des différentes compagnies.

C'est cette deuxième recommandation que le ministre semble avoir retenu dans la publication qu'il prépare à l'intention du public.

Ce que nous lui suggérons cet après-midi, c'est de retenir des cette année, la première des recommandations que nous venons de lui citer, et de demander à toutes les compagnies d'assurance de justifier toute augmentation de leurs primes ou de leurs classifications devant le surintendant des Assurances, ou devant un organisme public comme la Commission parlementaire des Institutions financières, avisée s'il le faut par les experts du ministère.

En attendant que les compagnies qui ont annoncé des hausses soient en mesure de justifier leurs décisions, comme elles doivent le faire en Alberta actuellement, le gouvernement devrait geler les taux actuels de l'assurance-automobile.

Un coup d'oeil d'Antoine

Photo Antoine Désilets

Préservation de la baleine

LONDRES (Reuter) — L'assemblée générale annuelle de la Commission internationale baleinière CIB, organisation créée en 1946 pour tenter de préserver cette espèce de mammifères, s'ouvre lundi, à Londres.

On s'attend à ce que les débats de l'assemblée soient dominés pour la troisième année consécutive par la question de savoir s'il convient de bannir totalement ou partiellement la chasse à la baleine.

L'an dernier, les État-Unis avaient proposé que la chasse soit totalement interdite, mais malgré le soutien que lui avaient apporté les associations de défense de la nature, cette proposition avait été repoussée. Les partisans de l'interdiction totale des prises de baleines affirment que les stocks mondiaux baissent dangereusement et que l'espèce est en voie de régression. Les pays qui se montrent le plus hostiles à une interdiction totale sont le Japon et l'Union soviétique, qui, à eux deux, réalisent quelque 80 pour cent des prises mondiales, le restant étant le fait principalement de l'Australie, du Brésil, de la Norvège, de l'Islande et de l'Afrique du Sud.

Aucun péril

Le Japon fait valoir que son industrie baleinière fait vivre 50,000 personnes et représente dix pour cent de la production de viande nippone.

Une campagne à grande échelle a été lancée d'ailleurs dans l'archipel pour persuader la population que l'interdiction totale de la chasse à la baleine se traduirait par une diminution de la part des protéines dans l'alimentation.

Certains savants se montrent également opposés à une interdiction totale car ils estiment qu'une simple limitation, comme celle qui existe actuellement en ce qui concerne les prises de baleines bleues, est suffisante. Il n'y a pas de péril d'extinction de l'espèce, disent-ils, étant donné les quotas qui sont imposés pour les captures, notamment aux termes de la Convention de Washington de décembre 1946.

Les associations de défense de la nature se fondent par ailleurs sur la cruauté des opérations de chasse pour en demander le bannissement.

Aux États-Unis, certaines associations tentent de déclencher une campagne de boycottage des exportations nippones pour amener les chasseurs de baleines à cesser leur activité.

Tous les mercredis, c'est
Le Jour
Brière à $3.35

Soutien gorge
Daisy-Fresh 2970
MARINE SEULEMENT
grandeurs A 32 34 36 B 32 34 36 C 32 34 36 D 32 34 et 38
Régulier $6.50
Spécial du mercredi

Soutien gorge
Daisy-Fresh 2903
Grandeurs: A 32 34 36 B 32 34 36 C 32 34 36
Régulier $8.00
Spécial du mercredi
3 pour $3.35

JOLI MINI-ENSEMBLE
Extensible et très léger pour l'été, importation d'Italie.
Blanc - beige - noir et jolis imprimés Grandeurs: bikini, S.M.L. - soutien-gorge A et B.
Rég.: l'ensemble $6.00
Spécial du mercredi
2 ENSEMBLES pour $3.35

Soutien gorge Carette 725
bretelles convertibles peuvent être portées sur les épaules ou autour du cou
Régulier $8.00 Blanc seulement
Grandeurs A 32 et 34
Spécial du mercredi
$3.35

Bikini Daisy-Fresh 6903
p m g
Régulier $3.00
Spécial du mercredi
3 pour $3.35

Plus que jamais au cours de son 35e ANNIVERSAIRE
LINGERIE Brière est généreuse pour sa clientele
PRESENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
COUPON-BONI $2
D'une valeur de $2.00 est échangeable à la lingerie Brière
Utilisable même pour nos spéciaux
Avec l'achat de $5.00 et plus de marchandise nous vous accordons $2.00 sur présentation de ce coupon-boni à l'un de nos magasins
Un seul coupon est valable par achat
VALIDE JUSQU'AU 31 juillet
CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL 2314, chemin Lucerne 735-1801
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES 7275 est, rue Sherbrooke 352-7780
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 2327, Rockland 739-6111
Commandes postales acceptées moyennant un surplus de 25¢
WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR
LIMITE UN SPÉCIAL PAR CLIENT
Pas de livraison postale sur les VENTES DU MERCREDI

J.A. Drapeau
T.V. Enrg
Vente et Réparation
3870 est rue Sainte-Catherine
523-3482

527-4444 4349, Papineau
CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION
Vente & Service Pièces de rechange
Frigidaires, poêles, laveuses
Neuf & usagé

ZENITH = NEC + ultra
TÉLÉCOULEUR 1975 ARRIVÉ
20% DE RABAIS SUR APPAREIL 1974
ÉCRAN DE 12 pouces 6 couleurs au choix
Vente — Service
E 1335
Dumoulin T.V. INC.
388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

le monde

Au siège de l'Otan à Bruxelles

Nixon signe aujourd'hui le document d'Ottawa

BRUXELLES (AFP) — Le président des États-Unis et Mme Nixon sont arrivés à 20h30 locales à Bruxelles, où le président doit participer aujourd'hui à l'Otan à la cérémonie de signature de la nouvelle déclaration atlantique.

Le chef de la Maison-Blanche et Mme Nixon, qui sont accompagnés notamment du secrétaire d'État Henry Kissinger, ont été accueillis à l'aérodrome militaire de Melsbroek, près de Bruxelles, par le roi Baudouin et la reine Fabiola, de même que par le premier ministre belge M. Léon Tindemans et les ministres Renaat van Elslande (Affaires étrangères) et Paul Vanden Boyenants (Défense). Les présentations ont été rapides, comme toute la cérémonie.

Le président Richard Nixon espère, de toute évidence, que son escale à Bruxelles, sur la route de Moscou, lui mettra du vent dans les voiles pour sa rencontre avec les dirigeants soviétiques.

Le "sommet" atlantique d'aujourd'hui à Bruxelles, que le président des États-Unis s'est attaché à mettre sur pied avec une rare opiniâtreté, est, à ses yeux, doublement spectaculaire:

1—Il doit prouver à l'opinion publique américaine que l'affaire du Watergate n'a pas mis en cause l'autorité du chef de la Maison-Blanche à l'étranger;

2—Vis-à-vis de l'URSS, la présence à Bruxelles, autour de lui, des 14 chefs de gouvernement des pays de l'Alliance pour la signature solennelle de la nouvelle "Déclaration atlantique" a pour objectif de coiffer le président des États-Unis d'une auréole: celle du chef de file d'un monde altantique de nouveau soudé après les grincements des derniers mois entre Américains et Européens.

La "Déclaration atlantique" constitue effectivement, 25 ans après la création de l'Otan, un nouveau palier dans les relations entre les deux rives de l'Atlantique. De part et d'autre, on a fait des concessions. Les Américains ont renoncé à obtenir une nouvelle "Charte atlantique" en bonne et due forme. Le secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, en avait proposé une en avril 1973. Mais les alliés européens, surtout la France, y avaient décelé des relents d'hégémonie américaine totale qui auraient réduit la Communauté européenne à un rôle d'ensemble régional sans responsabilités mondiales.

Il n'a jamais été possible finalement de définir de nouvelles relations entre les États-Unis et l'Europe des "Neuf", comme l'entendait Washington. Les projets de "Charte atlantique" et de "Charte États-Unis - Europe" enterrés, on s'est limité à la "Déclaration", adoptée il y a une semaine au Conseil atlantique d'Ottawa et signée aujourd'hui à Bruxelles.

Il n'y aura pas d'accord "SALT" au sommet de Moscou

BRUXELLES (AFP) — Il n'y aura pas d'accord sur la limitation des armements stratégiques offensifs au sommet américano-soviétique qui s'ouvre demain à Moscou, apprenait-on hier de source officielle américaine.

Dans l'avion qui a mené le président Richard Nixon et le secrétaire d'État Henry Kissinger à Bruxelles, un haut-fonctionnaire américain a déclaré aux journalistes qu'il était "impossible" qu'un accord soit réalisé sur la limitation des armements offensifs pendant le sommet.

Cette même source indique qu'après les conversations entre le président Nixon et M. Brejnev, le secrétaire d'État Henry Kissinger devrait retourner à Moscou dans le courant de l'année poursuivre les discussions sur le désarmement stratégique.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée lundi avant son départ de Washington, M. Kissinger n'avait pas catégoriquement exclu l'éventualité d'un accord SALT à Moscou, mais avait simplement dit que c'était improbable.

Le haut-fonctionnaire américain a expliqué aux journalistes que le principal problème auquel se heurtent actuellement les négociateurs est constitué par le lien à établir entre le nombre des fusées et le nombre des ogives nucléaires de chacune des deux super-puissances.

Un compromis est en vue à la conférence du Droit de la mer

CARACAS (AFP) — Un compromis semblait en vue, hier soir, à Caracas, à la conférence des Nations-Unies sur le Droit de la mer, dans la controverse qui oppose les pays industriels aux pays du tiers monde à propos des modalités de scrutin pour l'adoption finale des textes. La conférence, a-t-on appris de bonne source, ne voterait qu'en présence d'un quorum de 75 participants et le texte final du traité devra être approuvé par la majorité des deux-tiers de tous les délégués (150 au total), c'est-à-dire recevoir au moins 101 voix positives.

Ce compromis, qui recueillerait une large approbation, constitue, selon de nombreux diplomates, un précédent d'une très grande importance politique. Il signifie, selon les mêmes sources, que les pays industriels refuseront désormais de se soumettre à la loi du nombre, chaque fois que l'Onu ou les organismes spécialisés qui en dépendent, voudront statuer sur une question touchant leurs intérêts essentiels.

Cet arrangement tirerait la leçon de la récente assemblée générale extraordinaire des Nations-Unies sur les matières premières. En effet, la "déclaration sur un ordre économique nouveau", adoptée à la majorité numérique lors de cette assemblée, avait été rejetée d'emblée par les États-Unis et critiquée par la plupart des pays industriels.

Le système qui prévaudra sans doute à Caracas pourrait bien, de l'avis des spécialistes, être appliqué désormais dans toutes les conférences qui auront à trancher de problèmes de droit international.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 99 PAR GERMAIN

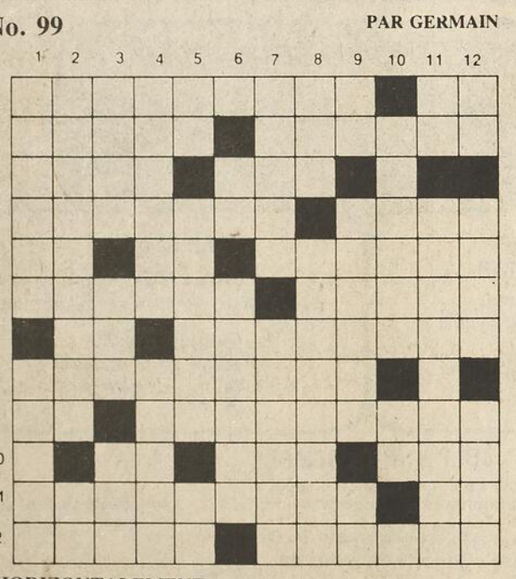

HORIZONTALEMENT

1—Cauchemar de tout citoyen qui a affaire au gouvernement pour quoi que ce soit! — Conj.
2—Ravigote, regénère,, donne du mordant, du piquant! — Adv. de quantité.
3—But comme un chien! — Dans un des quatre coins du globe...
4—Nouveaux. — Rayons.
5—Conj. — Prép. — Découvre.
6—Le bon pain Weston ne l'est jamais, même après six mois!... — Dans la belle famille des formats.
7—Dans l'expression qui signifie "instantanément". — On mourra pas quand Bou-bou nous fera ça!
8—Ce qu'il ne faut pas se laisser faire quand on veut réaliser son but.
9—Note. — Fait son boss!
10—Prép. — Sacrate vostrum campum! — Se parlait dans le Nord.
11—On endure bien les nôtres quand ils ne se manifestent pas. — Prép.
12—Coiffure de pape. — Ultime et suprême raison d'être et de vivre pour tout (e) cégepien(ne).

VERTICALEMENT

1—Commode entre deux escaliers. — L'indépendance en est un! Élémentaire!
2—Une épouse mercantile l'est toujours dans le mariage. — Conj.
3—Ce qu'on tire à quelqu'un pour l'agacer. — Un peu mongol sur les bords... — Strip-teasa.
4—Partis dans la lune. — Décorer.
5—Note. — D'une injustice criante! — Pr. pers.
6—Conj. — Arrive comme un cheval sur la soupe!
7—Secoue son voisin contre le mur. — Au courant de toute la patente...
8—Fut informé. — Sans perdre de temps (québ).).
9—Conj. — Ce que fait un mari consciencieux à cinq heures! — Appris.
10—Femme par excellence! — Terrifiant drame japonais.
11—Pronom collectif. — Répétée.
12—Note. — Du verbe être, — Imbéciles heureux (au moins une centaine...).

Solution du No. 98

1	A	P	P	R	E	C	I	E	S		V A
2	B	E	A	U	T	E		R	E	M	E T
3	A	T	T	A	R	D	E	R		A	R T
4	N		I	N	E	R	T	E	S		N I
5	D	O	N	T		E	R	U	P	T	I F
6	O	S	A		A		A	R	I	A		E
7	N	E	G	A	T	O	N		R	O	S E
8	N		E	G	R	U	G	E	A	N	T	
9	E	T		R	E	V	E		L		A N
10	R	A	J	A		E	T	R	E	N	N A
11	A			F	O	R	E	E		I	C I
12	S	A	V	A	N	T	S		O	D	E S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

PLUS POUR VOTRE ARGENT
DATSUN B 210
35 milles et plus au gallon
FAITES UN P'TIT TOUR D'ESSAI

PARTICIPEZ AU TIRAGE D'UNE DATSUN
UN BIJOU... ÉCONOMIQUE
NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS SPÉCIALISTES
EN SERVICE, PIÈCES, PEINTURE, DÉBOSSELAGE
NOTRE BANQUE VOUS ACCORDE UN PRÊT SUR AUTO
LES GARS CHEZ QUI ON REVIENT
bellemare
DATSUN 1600
10303 PAPINEAU (Angle Fleury)
382-2780
DATSUN

Les dirigeants soviétiques estiment que M. Nixon se présente en position de force

par Edouard Dillon
de l'agence France-Presse

En dépit de l'affaire Watergate M. Nixon a tout de même réussi à se placer dans une position de force pour sa troisième rencontre au sommet avec le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Léonide Brejnev: tel est le verdict des Soviétiques eux-mêmes.

M. Nixon arrivera à Moscou demain avec ce boulet qu'il traîne au pied, mais la tête auréolée du grand succès de la tournée qu'il vient d'accomplir au Proche-Orient, et tout particulièrement de l'accueil enthousiaste de l'Égypte.

On reconnaît bien là les méthodes du secrétaire d'État Henry Kissinger, dit-on du côté soviétique. Avant le premier sommet, à Moscou en 1972, M. Nixon avait visité la Roumanie et la Chine. À nouveau cette fois-ci il va pouvoir dire à M. Brejnev: Maintenant, vos amis, ce sont les miens".

M. Nixon renforcera encore sa position sur le chemin de Moscou, à l'étape de Bruxelles, en rencontrant les chefs de gouvernement des 15 pays de l'Alliance atlantique.

Quant à l'affaire Watergate, loin de réjouir les Soviétiques, elle ne fait que rendre la partie encore plus difficille à jouer pour M. Brejnev. Celui-ci peut légitiment penser qu'il a affaire à un homme blessé et traqué, donc difficile, si ce n'est dangereux. Le chef suprême de l'URSS, tout en maintenant l'élan de la détente, doit se garder d'associer trop étroitement une politique sur laquelle il joue toute sa carrière au sort d'un partenaire aussi menacé.

À cette fin le Kremlin a mis au point deux formules que l'on utilise constamment dans les milieux soviétiques. La première: "Nous n'avons pas invité M. Nixon, nous avons invité le président des États-Unis", et la seconde: "La détente est nécessaire pour les deux pays, elle ne doit pas dépendre du sort de tel ou tel individu, que ce soit M. Nixon ou M. Brejnev".

M. Brejnev a mis en application ces principes en recevant avec beaucoup d'égards deux personnalités du Parti démocrate, le sénateur Edward Kennedy en avril et M. Averell Harriman en mai.

Le Kremlin sera nettement satisfait si le nouveau sommet, sans apporter de résultats spectaculaires, fait la démonstration que le processus de la détente se poursuit, même dans des circonstances difficiles.

D'ores et déjà les milieux diplomatiques ont manifesté un scepticisme considérable sur l'importance réelle de la masse d'accords qui seront signés. Dans le domaine nucléaire, en particulier, l'expérience des dernières années a amplement montré que les accords n'empêchent ni la course aux armements entre les deux super-grands, ni la prolifération des armes nucléaires dans le reste du monde.

Le budget militaire des uns continue à justifier le budget militaire des autres, de même que la flotte des uns sert d'excuse à la flotte des autres en Méditerranée et dans l'océan Indien.

Quant à l'accord à long terme qui sera signé pour la coopération économique, il servira surtout à démontrer la volonté des deux gouvernements de poursuivre dans la voie qu'ils ont tracée, en dépit du refus du Congrès de ratifier l'accord commercial signé il y a un an et demi par M. Nixon.

Mais c'est de la ratification de l'accord commercial que continuera à dépendre l'octroi de crédits américains pour les grands projets de développement de la Sibérie.

Et il semble clair que M. Nixon n'a rien à offrir à M. Brejnev dans ce domaine: la clé est dans la poche du sénateur Henry Jackson.

Celui que le Kremlin considère comme l'ennemi numéro un de la détente a récemment annoncé qu'il allait visiter Pékin, en apparence une nouvelle déclaration de guerre.

Toutefois ceux qui connaissent M. Jackson considèrent le voyage de Pékin comme le prélude d'un voyage à Moscou où le sénateur se réserve de signer la paix, lui-même, et à ses propres termes, avec M. Brejnev. Les autorités soviétiques devraient accepter de lâcher beaucoup plus de 40,000 Juifs par an, le chiffre que M. Kissinger aurait arraché à M. Brejnev et il faudrait que cette augmentation profite aux intellectuels des grandes villes et pas uniquement aux Juifs d'Asie centrale.

La Commission Rodino rendra publics tous ses documents sur la procédure de destitution

WASHINGTON (AFP) — Par 22 voix contre 16, les membres de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants ont décidé hier de rendre publics tous les documents qu'ils ont en mains sur la procédure de destitution, à l'exception des documents secrets concernant les bombardements clandestins du Cambodge. Six républicains ont joint leurs voix à celles de leurs collègues démocrates en faveur de la publication proposée par M. Wayne Owens, représentant démocrate de l'Utah. Il est probable que la publication se fasse dès la semaine prochaine.

Au cours des sept semaines de la session à huis clos de la commission, les participants ont étudié quelque 7,200 pages de preuves testimoniales relatives à l'affaire de Watergate et aux scandales connexes. En même temps que ces documents, seront publiés ceux que M. James St-Clair, défenseur du président Nixon, doit présenter devant la Commission judiciaire à partir de demain.

En présentant sa motion, M. Owens a déclaré qu'il y allait de "l'intérêt national" que les minutes de l'enquête soient publiées, quels qu'en soient les effets sur les procès à venir dans l'affaire de Watergate.

Le procès de M. John Ehrlichman et de ses trois autres co-accusés dans l'affaire du cambriolage de Daniel Ellsberg s'ouvre aujourd'hui.

Au nombre des documents publiés se trouvera notamment le rapport des conclusions de la Chambre de mise en accusation qui a inculpé sept anciens membres de l'administration Nixon pour complot aux fins d'entraver le cours de la justice. La plupart des autres documents, comme les témoignages recueillis par la Commission sénatoriale d'enquête du sénateur Ervin, sont déjà connus du grand public, d'autre part, la presse américaine a publié ces dernières semaines, grâce aux fuites ouvertes par certains membres de la Commission judiciaire de la Chambre, nombre de documents particulièrement dommageables à la cause du président Nixon

Israël tient le Liban responsable des nouveaux actes de terrorisme

NAHARIYA (Reuter) — Le premier ministre israélien a averti hier le Liban en affirmant qu'il portait toute la responsabilité de l'attaque des Fedayine contre la ville de Nahariya, au cours de laquelle une femme et ses deux enfants ont été tués.

M. Yitzhak Rabin a déclaré, devant la Knesset (Parlement), que le Liban était tenu responsable par Israël d'empêcher la préparation et l'exécution d'opérations de guérilla à partir de son territoire. Il a dit qu'il était certain que le Liban avait le pouvoir d'empêcher les guerilleros de frapper.

Le commandement militaire israélien a annoncé que le groupe des trois Fedayine, qui avaient attaqué Nahariya dans la nuit de lundi et tué trois civils et un soldat israéliens, avant d'être abattus, s'étaient infiltrés par la mer à partir du Liban.

De fortes patrouilles circulaient hier matin dans les rues de Nahariya et les mesures de sécurité ont été encore renforcées dans la région voisine. On n'exclut pas, en effet, la possibilité que la barque de pêche utilisée par les trois Fedayine pour débarquer sur la plage ait servi également à amener d'autres hommes, outre les trois qui ont été tués au cours de l'assaut donné par l'armée contre la maison où ils s'étaient barricadés.

Huit Israéliens ont été blessés dans la fusillade. S'étant lancés à l'assaut de l'immeuble par le toit qu'éclairait un hélicoptère, les soldats israéliens ont délivré 17 hommes, femmes et enfants qui s'étaient barricadés dans leurs appartements.

La station balnéaire, qui compte 24,000 habitants, est située à onze kilomètres de la frontière libanaise, et à 15km de Maalot où, le 15 mai dernier, une attaque d'un commando-suicide palestinien avait fait 21 tués et 74 blessés parmi les enfants d'une école.

Les autorités ont déclaré que les terroristes, armés de mitraillettes et de grenades, ont abattu une femme, une fillette de huit ans et un garçonnet de sept ans avant que l'Armée israélienne donne l'assaut.

La vie a repris son cours normal à Nahariya après la nuit blanche passée par les habitants, mais les écoles sont restées fermées hier matin.

Un journaliste de la CBC est expulsé de la Rhodésie

SALISBURY (AFP) — Richard Bronstein, le journaliste canadien de la Canadian Broadcasting Corporation qui avait reçu lundi un ordre d'expulsion de Rhodésie, a déclaré avant son départ de Salisbury, hier, qu'il avait été "atterré" par cette nouvelle.

Le journaliste, qui était arrivé vendredi dernier et se proposait de faire un documentaire sur la guérilla en Rhodésie et ses effets sur la vie quotidienne des fermiers blancs a rappelé les démarches qu'il avait entreprises avant de se rendre en Rhodésie: "Avant de partir, M. John Hooper, le responsable des services d'information rhodésiens à Washington, m'avait remis une lettre priant les autorités rhodésiennes de me fournir toute l'aide nécessaire pendant la durée de mon séjour... J'avais l'impression que je serais bien accueilli dans ce pays", a notamment indiqué M. Bronstein.

Aucune raison n'a encore été donnée par les autorités rhodésiennes pour justifier l'expulsion du journaliste canadien dont c'est le premier séjour en Afrique.

Quatre casques bleus sont tués

NATIONS-UNIES (AFP) — Quatre soldats autrichiens faisant partie de la force des observateurs des Nations-Unies ont été tués hier sur les hauteurs du Golan, a annoncé un porte-parole de l'Onu à New York.

Un cinquième soldat a été blessé. Le porte-parole a précisé que les victimes ont été touchées par l'explosion d'une mine.

vie et culture

En marge d'un entretien avec Malraux

"Depuis Baudelaire, l'art est devenu une problématique"

par Francois Hébert

Notre collaborateur François Hébert a récemment rencontré l'écrivain et homme politique français André Malraux, avec qui il s'est entretenu dans le cadre d'une émission qui sera diffusée ultérieurement sur les ondes de Radio-Canada. De cette rencontre, il nous livre ici quelques impressions.

Je suis venu à Paris pour rencontrer André Malraux. Sans trop d'espoir, à vrai dire; si l'intérêt pour moi d'un entretien avec l'auteur de *la Tête d'obsidienne* ne faisait aucun doute, en revanche, je me demandais bien ce que, moi, je pouvais lui apporter, si ce n'est mon attention.

Je préparais donc un projet d'entretien et le mis à la poste comme une bouteille à la mer. De ma chambre d'hôtel aux tapis usés jusqu'à la corde, je vois la foule couler en tous sens, émerger de la bouche du métro ou s'y engouffrer comme les poissons plongent. Les pavés ressemblent à des vaguelettes grises qu'un vent pluvieux agite. L'attente.

Êtes-vous superstitieux? Moi, oui. Mon fils est né le même jour qu'André Malraux. De ma chambre d'hôtel aux murs tapissés de chardons pâles, je me mis à rêver de murs tapissés de roses et je descendis déjeuner; j'engageai la conversation avec un camionneur qui me raconta un voyage mémorable l'ayant mené jusqu'à Ispahan, là où fleurissent des roses innombrables; et il est question de cette oasis divine dans *Royaume farfelu*. Vous n'êtes pas obligé de me croire, mais voici: l'hôtel affichant complet pour le lendemain, je dus chercher ailleurs, et je trouvai une chambre aux murs tapissés de roses. Le téléphone sonna: Malraux me recevrait.

Verrières-le-Buisson est à quarante minutes de Paris; nous longeons une muraille qui s'ouvre soudain sur la demeure des Vilmorin où réside André Malraux. Ce n'est pas un château, mais c'est plus qu'une maison: un hôtel particulier aux dimensions imposantes, dont la pierre grise me rappelle l'Escurial, se mêle à la cour pavée et au ciel couvert de cette fin d'après-midi. Une seule tache dans la grisaille: la DS noire. Nous avons sonné: madame de Vilmorin nous a introduits dans le grand salon bleu clair. Il reste dix minutes au technicien pour installer le matériel d'enregistrement, et à moi pour apprivoiser les lieux, dominer mon trac. Non. Voici Malraux.

"C'est pour moi un grand honneur..." Mes formules de politesse l'indifférent. Il est beaucoup plus grand que je ne l'imaginais, et détendu; son veston de cuir brun le rajeunit. Au technicien: "C'est du 220. Où voulez-vous que je m'installe? Avez-vous besoin de quelque chose?" À moi: "Prenez place, là, ou là. Il y a du whisky, servez-vous... Non, je ne prends rien." Sur la table, un tube de pilules; tantôt, il en prendra une. Les détails. Cet homme légendaire, collaborateur du général de Gaulle, ami de Nehru, de Kennedy, de Mao Tsé Toung, de la plupart des écrivains et peintres importants du siècle, ne gêne pas. Ni familier, ni distant: amical. Je lui résume mon projet d'entretien pour Radio-Canada: c'est lui qui pose la première question. "Quelle est la proportion de jeunes parmi vos auditeurs?" Je sèche. Il enchaine. "Au Japon, il existe une chaine de télévision conçue exclusivement pour les jeunes..."

Pendant que le technicien règle son Nagra, pose les micros sur leurs girafes, fait les tests, Malraux parle de la Joconde qu'il vient d'accompagner à Tokyo; il m'apprend qu'elle reçoit un volumineux courrier (je pense: comme on priait les icônes) et qu'un jour, elle a reçu un message étrange: "On ouvre l'enveloppe. À l'intérieur, il y avait une carte, mais extraordinaire. C'était une carte *blanche*! Rien dessus. Imaginez!" Il parle de l'amour, mais surtout de la haine qu'on voue à cette "femme" qu'est (qu'était?) Mona Lisa, à cette oeuvre d'art, la plus célèbre du monde, qui, lorsqu'elle voyage, bénéficie de mesures de sécurité exceptionnelles. Léonard de Vinci disait à propos d'elle, et d'elle seule: "Il m'est arrivé de peindre une chose réellement divine..."

Je n'ai pas à poser de questions: il a annoté le texte que je lui ai envoyé et commence à répondre. Un incident. Le technicien: "Je suis prêt, quand vous voudrez..." Malraux recommence, imperturbable; je songe à Kyo, dans *la Condition humaine*, que le fait d'enregistrer sa voix troublait.

Le projet initial des *Antimémoires* a été remanié. Le "livre" s'appellera *le Temps des limbes*. Premier tome: les *Antimémoires;* second tome: les *Métamorphoses*, comprenant *les Chênes qu'on abat...*, *la Tête d'obsidienne* et un

morceau, en préparation, sur la mort *(la Salpêtrière)*. L'entretien tourne principalement autour de *la Tête d'obsidienne*, de la littérature (Balzac, Proust, la métamorphose actuelle de la forme romanesque) et de la peinture (Picasso et son double héritage (Cézanne, Van Gogh), Chagall et ses anges, Rouault et la couleur, Matisse, Braque, Miro). Et de lui-même; ou plutôt, d'André Malraux, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Ressemble-t-il à Picasso? "Picasso avait le sentiment d'être traqué, ce qui n'est pas mon cas..." D'où vient le projet du *Temps des limbes?* "Le sentiment de la durée et de la métamorphose, le désir d'une certaine distance, d'un recul: que pensera-t-on de nous dans cinquante ans?" Je lui dis comment je vois le baron de Clappique: "Vous êtes sans doute mieux placé que moi..." Et il enchaîne sur la curieuse persistance dans l'histoire du roman du personnage du bouffon, sur Don Quichotte...

Il parle merveilleusement de ce qui caractérise, en art, la modernité, mot à la mode certes, mais mode qui devient, tant elle dure, l'un des traits du style du siècle: c'est-à-dire le fait que l'art, rejetant depuis Baudelaire et les poètes maudits la notion de Beauté, soit devenu une "problématique". D'où Picasso et son constant besoin à la fois de plaire et de terroriser, de contester, "ce qui lui était difficile, puisqu'il était millionnaire..."

Dehors, il pleut, mais je ne le sais pas. Le technicien regarde le parc de Verrières. "Voilà. Je crois que nous avons parlé pendant trois quarts d'heure. Cela vous convient-il?" En demandais-je tant? Tandis que le technicien termine son ouvrage, Malraux me montre un vase que Mao lui a offert, un oiseau sculpté qui ornait une tombe japonaise. "Vous savez très bien comme moi qu'au Japon, au treizième siècle..."

Une dernière question au sujet de son "livre". "Je joue sur la relation entre les parties du livre et l'idée du livre achevé... si j'ai le temps..." Il nous reconduit. Poignées de mains.

La pluie a cessé; dans la cour, la DS noire ruisselle. La nuit va tomber, tantôt. Les pierres de la façade, les pavés, le ciel encore gris, le mur. Une odeur de feuilles mouillées. De nouveau, Paris, ma petite chambre d'hôtel et les roses d'Ispahan. Et l'attente devenant souvenir.

Les Belles-Soeurs

Denise Morelle et Monique Mercure, dans une scène des Belles-Soeurs, la célèbre pièce de Michel Tremblay, dont les représentations se poursuivent au Théâtre du Nouveau Monde. On sait que cette pièce, la plus connue de l'auteur, a connu un immense succès à chacune de ses productions.

Contre le "french atmosphere" cliché

Les boîtes de la relève Kébec

La relève est née en janvier dernier du regroupement de trois boites montréalaises: l'Amorce, la Grande Passe et le Trois poings Virgule. L'association des boites s'est faite à partir d'un même besoin: constituer un réseau autonome (non subventionné) qui permette aux jeunes artistes de scène québécois de sortir de leur isolement. Mais ce réseau est plus qu'un regroupement de boites de spectacle, c'est avant tout la défense du oroduit artistique authentiquement Québécois contre l'invasion, par tous les canaux commerciaux du produit américain. Il s'agit de descendre un soir en fin de semaine dans le Vieux-Montréal (ou le Vieux-Québec) pour comprendre à quel point notre production artistique en est une de colonisés. Nous présentons aux touristes américains de la vieille chanson française archi usée ou notre Folklore le plus insipide. Nous répondons par là à ce que le touriste attend: un French atmosphere le plus cliché possible. Evidemment c'est payant pour les tenanciers de boites qui apprécient l'art de scène au nombre de bières qu'ils peuvent faire vendre dans une soirée. Heureusement il existe autre chose au Québec qu'un art touristique, la nouvelle génération au théâtre et en musique s'est trouvé une voie proprement Québécoise en dépassant la double influence des Etats-Unis et de la France. Ce qui manque à cette nouvelle génération c'est d'être entendue et c'est ce que la relève Kébec veut lui fournir.

Le réseau que la relève est à mettre sur pied, permettra en septembre d'organiser des tournées provinciales qui fassent connaître à la largeur du Québec des artistes trop longtemps cantonnés dans leur région. Ceci constitue pour nous une première étape en termes d'organisation .Il faudra par la suite penser à reprendre en main d'autres medias artistiques, dont l'entreprise du disque est sûrement le plus important. Le repatriement de nos moyens de production artistique est un geste social essentiel dans l'entreprise de libération nationale des Québécois. L'heure des lamentations et du constat de marginalité chez nos jeunes artistes est révolue.

Le 27 juin à 19h, la relève Kébec organisera une conférence de presse pour lancer la prochaine saison artistique. Y seront conviés les représentants des boites, les artistes de la relève, les journalistes intéressés à notre décolonisation et les curieux qui s'adonneront à passer par là. Le tout aura lieu au conventum, 1237 B de la rue Sanguinet. Pour plus d'informations contacter Louise Martin à 844-6284 ou 845-5357.

où irons-nous?

Anjou: "Classe 44": 2.35, 6.10, 9.50. "Le Piège": 12.45, 4.20, 8.00.

Arlequin: "Le Nouveau Decameron 300": 1.00, 3.45, 6.35, 9.20. "Tout le monde est sexy, tout le monde est cochon", 2.30, 5.15, 8.05.

Atwater No 1: "The Sting": 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

Atwater No 2: "Mrs. Barrington": 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

Avenue: "Daisy Miller": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

Berri: "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Bijou: "Les maitresses de vacances": 12.20, 3.32, 6.26, 9.39. "Les ardentes": 1.52, 5.05, 8.18.

Bonaventure: "The room of chains".

Canadien: "Dorothéa" 2.00, 5.10, 8.15. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

Champlain: "Les choses de l'amour": 1.20, 5.35, 9.55. "Les invitations dangereuses": 3.20, 7.40.

Cinéma 2001: "La vie de famille": 7.15, 9.30. "Harold et Maude": 12.00. (s.-t. français). Dimanche: "Harold et Maude": 23, 4.00. "La vie de famille": 7.15, 9.30. Tous les soirs 7.15 et 9.30.

Cinéma 7e art: "Borsalino": Vendredi 7.30. Samedi 7.45. Dimanche 1.00, 5.25, 9.50. Sur semaine 9.35. "César et Rosalie": Vendredi 9.50. Samedi: 5.35, 10.05. Dimanche: 3.20, 7.50. Sur semaine 7.30.

Cinéma Chevalier: "Un officier de police sans importance": 12.40, 2.53, 5.06, 7.19, 9.32.

Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Cinéma Le Pierrot: "Orange mécanique": 1.20, 3.54, 6.28, 9.02.

Cinéma V: Salon Rouge: "The adventures of Rabbi Jacob": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Salon Bleu: "Blue Summer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Claremont: "Where the Lilies Bloom": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Commodore: "Les Pulpeuses". "Que font ces dames quand leurs maris bossent": "Je suis une groupie".

Côte des Neiges No 1: "Easy Rider": 1.00, 4.15, 7.35. "Five easy pieces": 2.35, 5.55, 9.15.

Côte des Neiges No 2: "The cross and the switch blade": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Crémazie: "Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Dauphin (McLaren): "Bingo": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Dauphin (Renoir): "Le meilleur des mondes possibles": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

Festival: "Il était une fois dans l'est": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Granada: "Wang Yu fait rougir le Fleuve Jaune": 2.45, 6.10, 9.35. "Les Coolies en ont ras le bol": 1.00, 4.25, 7.50.

Greenfield no 1: "La Mélodie du Bonheur": 12.20, 3.10, 6.00, 8.50.

Greenfield no 2: "La dernière bourrée à Paris": 2.45, 6.10, 9.35. "Quelques messieurs trop tranquilles": 1.00, 4.25, 7.50.

Jean-Talon: "Le Grand Bazar": 2.20, 5.30, 8.40. "Capitaine Apache": 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

Kent: "American Graffiti": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

La Scala: "L'homme des hautes plaines": 2.30, 6.00, 9.30. "Joe Kidd": 1.00, 4.30, 8.00.

Laval No 1: "Les exploits amoureux des trois mousquetaires": 1.00, 3.55, 6.55, 9.55. "Brigade anti-sexe": 2.25, 5.25, 8.25..

Laval No 2: "La mélodie du bonheur": 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

Loews: "The exorcist": 2.00: 4.30, 7.00, 9.30.

Maisonneuve: "Le Grand Bazar": 2.20, 5.30, 8.40. "Le Capitaine Apache": 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

Mercier: "Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Monkland: "Papermoon": 2.55, 6.20, 9.55. "Save the tiger": 1.10, 4.35, 8.10.

Outremont: "Le Sang du Condor" 7.00: "Ludwig. Requiem pour un roi vierge". 9.30.

Palace: "Paralax view": 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.35, 11.30.

Papineau: "Papillon": 1.00, 3.25, 6.00, 8.35.

Parisien: "Quelques messieurs sont trop tranquilles": 12.15 3.25, 6.35, 9.50. "La dernière bourre à Paris": 1.50, 5.05, 8.15.

Pigalle: "Arnold": 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15, 11.10.

Place du Canada: "Poséidon Adventure": Sam. dim.-lun.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.15.

Place Ville-Marie: "Pedestrian": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

Place Ville-Marie Large: "The apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

Plaza: "Dorothée" 2.00, 5.10, 8.15.. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

Rex: "Le Soleil Rouge": Sam-dim.: 1.00, 4.55, 9.00. Sur semaine: 9.00. "La Sierra Torride": Sam.-Dim.: 2.55, 7.00. Sur semaine: 7.00.

Séville: "Sound of Music": 1.00, 5.00, 8.30.

Snowdon: "The apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

St-Denis: "Les grenouilles" 12.00, 3.26, 6.32, 9.58. "Willard" 1.30, 4.56, 8.22.

Van Horne: "Blazing saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Vendome: "Score": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Verdun: "La bataille de la planète des singes". Sam.-dim.: 1.30, 4.50, 8.00.

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRÉSENTE
Présentement à l'affiche
les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Denise Morelle, Suzanne Garceau, Monique Mercure, Micheline Gérin, Mirielle Lachance, Frédérique Collin, Sylvie Heppel, Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Lorraine Pintal, Denise de Jaquere, Carmen Tremblay, Pauline Martin, Danièle Lorain, Patricia Nolin
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
(Salle climatisée)
Reservations
861-0563

maison Beaudet INC.
Soyez à l'aise cet été!
Levez-vous reposés et après une bonne nuit au frais, vous pourrez consacrer toutes vos énergies pour votre vrai boulôt.

Climatiseur
Coolerator
à partir de $148.00
service 1 an inclus
disponible immédiatement
maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Horaires Télévision

matinée

9.30h
4 Au bout du fil
8, (13) Pay Cards (Jeu)
10 Bonjour Montréal
12 The community (Information)

9.45h
7 Informa 7

9.55h
6 Standby six and religious thoughts

10.00h
(4). 5, 6 Mon ami (Enfant)
7 Marine boy (Dessins animés)
8, (13) The a.m. show
12 Eye bet (Jeu)

10.15h
2, 9, 11, (12). 13 En mouvement
(4). 5, 6 The friendly giant

10.30h
2, 7, 9, 11, (12). 13 La souris verte (Enfant)
(4). 5, 6 Mr. Dressup (Enfant)
10 Pour vous mesdames
12 The art of cooking

10.45h
2, 7, 9, 11, (12). 13 L'univers de Sylvie

11.00h
2, 9, 11, (12). 13 Initiation à la décoration intérieure
(4). 5, 6 Sesame street (Education)
7 L'été au Québec (Interview)
8, (13) Secrets from the kitchen (Cuisine)
12 Hercules

11.30h
2, 9, 11, (12). 13 Les grand-mères
4 Dessins animés
8, (13) Eye bet (Jeu)
12 Magic tom's road show (Enfant)
13 Voisins, voisines

11.45h
(6) Dessins animés
7 Informa 7

après-midi

12.00h
2, 9, 11 Wobinda (Aventure)
(4). 5, 6 Luncheon date (Interview)
(6) Nouvelles du midi
7, 10 Les tannants (Variétés)
8, (13) Puppet people (Enfant)
(9) NC Alliance
12 The Dick Van Dyke show

4 De tout de tous
(6) A votre service

12.30h
2, 9, 11, (12). 13 Un enfant parmi tant d'autres (Documentaire)
(6) Rond-Point
8, (13) Rocket Robin Hood (Dessins animés)
12 Doctor in the house (Comédie)

i.??h
2, 9, 11, (12). 13 Oh! Lala! (Jeu)
(4) All about Toronto
(6) Pour vous mesdames
7, 10 Personnalités (Jeu)
8, (13) The merv griffin show
12 Summer theatre: "Out of the clouds". G.B. 1954. Comédie dramatique de M. Ralph et B. Dearden avec Anthony Steel, Robert Betty et David Knight.

1.15h
4 Doigts de fée (Conseils)

1.30h
2, 7, 9, 11, (12). 13 Le téléjournal
(4). 5, 6 Audubon Wildlife theatre (Documentaire)
10 Au jour le jour (Interview)

1.35h
2, 7, 9, 11, (12). 13 Réseau-soleil

1.45h
4 Ete 74 (Interview)

2.00h
4 Entre vous et moi
(4). 5, 6 Juliette & friends

2.30h
2, 9, 11, 13 Cinéma: "D pour danger" G. B. 1966. Comédie policière de R. Neame et C. Owen avec James Garner, Melina Mercouri et Tony Franciosa.
4 Cinéma: "La millième fenêtre". Fr. 1960. Comédie satirique de R. Ménégoz avec Pierre Fresnay, Jean-Louis Trintignant et Barbara Lass.
(4) The Phil Silvers show (Comédie)
5 Star performance
6 The Lucy show (Comédie)
(6) Cinéma: "Hold-up à l'aube". It. 1961. Drame policier de F. Ratti avec Lawrence Montaigne, Mara Fié et Sergio Raimondi.
7 Ciné-vacances: "Marianne de ma jeunesse". Fr. 1954. Film poétique de J. Duvier avec Pierre Vaneck et Marianne Hold.
8, 12 Somerset (Téléroman)
10 Ciné-mercredi: "Cet âge est sans pitié". Fr. 1952. Comédie musicale de M. Blistène avec Colette Darfeuil, André Alerme et Jean Tissier.
(12) Cinéma chez vous: "Les grandes vacances". Fr. 1967. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès, François Leccia et Ferdy Mayne.

3.00h
(4). 5, 6 30 from Edmonton (Actualité)
8, 12, (13) Another world (Téléroman)

3.30h
(4). 5, 6 Edge of night (Téléroman)
8, 12, (13) What's the good word? (Jeu)

4.00h
2, 7, 9, 11, (12). 13 Allo grenouille (Enfant)
4 Allons au cirque
(4). 5, 6 Family court (Drame)
(6). 10 Patofville (Enfant)
8, 12 Anything you can do (Jeu)
(9) NC Sesame street

4.30h
2, 7, 9, 11, (12). 13 Les aventures célèbres de M. Magoo (Dessins animés)
(4). 5, 6 Odyssey
(6) Personnalités (Jeu)
8, (13) The new beat the clock (Jeu)
10 Aventures: "La parole est à l'épée". It. 1960. Drame sentimental de S. grieco avec Ilaria Occhini, Arnoldo Foa et Jacques Sernas.
12 Pay cards (Jeu)

5.00h
2, 7, 9, 11, (12) Jean-Roch Coignet
4, (6) Les tannants (Variétés)
(4). 5, 6 Skipper & company (Enfant)
8, (13) The mod squad (Policier)
(9) NC Couple-service
12 Truth or consequences
13 Cinéma de 5 heures: "Les Vikings" E.U. 1958. Drame d'aventures de R. Fleischer avec Kirk Douglas, Tony Curtis et Janet Leigh.

5.30h
(4). 5, 6 That girl (Comédie)
(9) C Black is
(9) NC Secourisme au foyer
12 The new beat the clock

soirée

6.00h
2, 9, 11 Le francophonissime (Jeu)
4, 7, 10 Pierre, Jean jasent
(4) Valley sketches
5, 6 The city at six (Information)
(6) Studio six (Interview)
8, (13) Newline
(9) NC Les écrivains de chez nous
(11) Le développement du sous-développement
12 Pulse (Information)
(12) Pulse (Information)
(12) Période électorale

6.30h
2, 9, 11 Actualités 24
(4) This day (Information)
5 Around the City with Bob
6 Valley Sketches
(6) Pierre, Jean jasent
8, (13) Double cross (Jeu)
(9) NC Télé nous-autres
(1) Direction nature
(12) Le téléjournal

6.40h.
(12) Information première

6.45h.
(12) Nouvelles du sport et commentaires

7.00h.
2, 9, 11 Les animaux chez eux (Documentaire)
4 Panoramonde
5, 6 Travel Canada
7 Symphorien (Comédie)
8, (13) The Untamed World
(9) C (9) NC Radio-Québec, Robinson Crusoé.
10 Le 10 vous informe
(1) Sortez vos pinceaux
12 McGowan & Co.
(12) La lutte Grand Prix
13 Le 13 vous informe

7.30h.
2, 9, 11 Le jeune Fabre
4, (6). 7, 10, 13 Le Ranch à Willie
(4). 5, 6 Let's do it
8, (13) Country Way
(9) C (9) NC Radio-Québec, A même la vie.
(1) Quebec-art
12 Headline Hunters

8.00h.
2, (4). 5, 6, 7, 9, 11, (12). 13 Baseball (Ligue nationale)
4 Les Grandes Productions: "Jeux pervers" G.-B. 1968. Drame psychologique de G. Green avec Michael Caine, Anthony Quinn et Candice Bergen.
(6) Les Grandes Productions: "Un drôle de couple". E.-U. 1967. Comédie de G. Saks avec Jack Lemmon, Walter Matthau et John Fielder.
8, 12, (13) National Geographic Society: "Ethiopia: the Hidden Empire".
(9) C (9) NC Radio-québec: Poste frontière. "Le Sahara et la Martinique"
10 Les Grandes Productions: "Un cri dans l'ombre". E.-U. 1968. Drame policier de J. Guillermin avec George Peppard, Inger Stevens et Orson Welles.

9.00h.
8, 12, (13) Wednesday Movie: "Lost Flight". E.-U. 1970. Drame d'aventures de L. J. Horn avec Lloyd Bridges, Anne Francis et Ralph Meeker.
(9) C (9) NC Radio-Québec: Eureka. "Les médicaments"

9.30h.
(9) C (9) NC Radio-Québec: Elan sportif. "L'école de la course"

10.00h.
4, (6). 10 Vrai ou faux (Jeu)
(9) C Westmount television workshop
(9) NC Dialogue Intime

10.30h.
2, 7, 9, 11, (12). 13 Le téléjournal
4, (6). 10 Les Nouvelles TVA
(4). 5, 6 Canadian Sports
(9) NC Hellenic Voice

10.50h.
2, 9, 11, (12) Nouvelles du sport et météo
7 Informa 7
13 Le 13 vous informe

11.00h.
2, 9, 11, (12) Festival international de jazz de Montreux
4 Le Parti libéral
(4). 5, 6, 8, 12, (13) News
(6) En fin de soirée: "Les déducteurs". E.-U. 1964. Comédie de R. Levy avec Marlon Brandon, David Niven et Shirley Jones.
7 Cinéma: "Trois soldats de l'aventure". E.-U. 1964. Drame de M. Anderson avec George Chakiris, Richard Widmark et Yul Brynner.
(9) C Les célébrités de la lutte
(9) NC Informations communautaires
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir: "Les 55 jours de Pékin" E.-U. 1963. Drame de N. Ray avec Charlton Heston, Ava Gardner et David Niven.

11.05h.
4 Le Crédit social

11.15h.
10 Sans Pantoufles: "La Gamberge". Fr. 1962. Comédie satirique de N. Carbonnaux avec Jean-Pierre Cassel, Françoise Dorléac et Michel Serrault.

11.20h.
4 Ciné-4: "L'extravagant M. Deeds" E.-U. 1936. Comédie de F. Capra avec Gary Cooper, Jean Arthur et Douglas Dumbrille.
8, (13) Sportsline
12 Pulse

11.22h.
(4). 5, 6 Viewpoint

11.30h.
2, 9, 11, (12) Aux frontières du possible (Science-fiction)
(4) CBOT Tonight
5 After eleven: "The delicate delinquent". E.-U. 1956. Comédie de D. McGuire avec Jerry Lewis, Darren McGavin et Martha Hyer.
6 Montreal Tonight (Information)
8, (13) CJOH News Special
(9) NC Around the Centre

11.45h.
(4) Sports

11.55h.
(4) Dusty Trails Playhouse
6 Cine-six: "Syncopation". E.-U. 1942. Comédie musicale de W. Dieterle avec Adolphe Menjou, Jackie Cooper et Bonita Granville.

12.00h.
8, (13) Night Owl Movie: "Man on a string". E.-U. 1960. Drame d'espionnage d'A. de Toth avec Ernest Borgnine, Glenn Corbertt et Kerwin Mathews.
(9) NC Alliance
12 Feature Movie: "A rage to live". E.-U. 1965. Mélodrame de W. Graumann avec Bradford Dillman, Suzanne Pleshette et Ben Gazzara.

12.30h.
2 Le Téléjournal

12.45h.
10 Le 10 vous informe

2 CBFT (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

Le Cap Tourmente sans les oies blanches

La fin de semaine dernière les 21, 22, 23 et 24, avait lieu à Québec le congrès des chroniqueurs de la Vie au Grand Air, dont je suis un des directeurs. Cette responsabilité, plus l'intérêt que je porte à cet organisme m'ont un peu forcé à manquer, en même temps, une fin de semaine de pêche et les fêtes du Québec français.

J'ai donc passé ces quelques jours dans des hôtels à l'air climatisée, dont les structures détonnent dans la trame urbaine de la vieille capitale, mais qui sont, paraît-il, d'une absolue nécessité dans n'importe quelle ville qui désire faire "moderne" et attirer les congressistes.

Or, je peux difficilement m'astreindre à vivre dans ce milieu sans l'entrecouper d'au moins un bain de plein air. C'est ainsi que samedi, en fin d'après-midi, au lieu de fréquenter les "Hospitality suite" des commenditaires, j'ai décidé de me réconcilier avec le monde par une visite à la réserve nationale de cap Tourmente, à une trentaine de milles à l'est de Québec, sur le Saint-Laurent.

Un coup de fil à mon vieil ami Louis Matte, de Beaupré qui y travaille et je roulais, accompagné de mon neveu Pierre, à travers les villages pitoresques de la Côte de Beaupré: Montmorenky et ses chutes, l'Ange gardien et Chateau Richer et leurs vieilles maisons, Ste-Anne-de-Beaupré et sa basilique, Beaupré et son moulin, St-Joachin et ses édifices historiques, jusqu'au Cap Tourmente où m'attendais Louis.

À notre arrivée, il n'y avait plus un seul visiteur, ce qui n'a fait que combler mon désir de solitude.

Une marche d'environ trois milles sur les chemins et les sentiers (du moins ceux sur lesquels nous pouvions nous déplacer avec nos souliers légers), assez rapide pour éviter les morsures des moustiques et assez lente pour permettre l'observation, nous a fait surprendre des mâles pilets avec toutes leurs couleurs au repos, un couple de canards noirs à une cinquantaine de pieds et nous a permis d'observer les sept oies blanches qui occupent un des étangs de la réserve. Cette marche salutaire nous a aussi permis de constater le travail d'aménagement déjà effectué: sentiers de la nature, postes d'observation, étangs à niveau contrôlé, cultures favorables au gibier migrateur.

Lors de notre retour au centre d'interprétation, j'ai eu l'occasion de voir quelques films, parmi la douzaine qu'ils offrent continuellement au public, dont certains m'étaient inconnus. J'ai pu aussi admirer les diapositives, les photos et les dessins qui décorent les salles et facilitent les explications données par le guide naturaliste dont un de leurs meilleurs, (au dire d'un des responsables du centre rencontré au congrès à Québec), reste l'ami Louis, toujours près du peuple et sans tendance à afficher le snobisme intellectuel que l'on retrouve quelquefois chez les étudiants qui remplissent cette fonction.

50,000 visiteurs en 1973

Lorsque des administrateurs veulent justifier des dépenses, il leur faut des chiffres. Alors voici, pour ce qui concerne la réserve nationale du Cap Tourmente quelques unes de ces statistiques vitales.

Nomtre de visiteurs en 1973, 50.000.

Nombre de visiteurs au printemps 1974, (non encore compilé) Nombre de grandes oies blanches au dernier recensement: 152.000 Nombre de canards présent avant l'ouverture: 8,000. Nombre de couples nicheurs relevés en 1974: 42, malards, noirs, pikst saucelles à ailes bleues, souchets, etc. Ces statistiques disparates montrent bien que, à mon point de vue la réserve nationale du Cap Tourmente est beaucoup plus que cela.

C'est un centre (anciennement club privé et interdit au public) d'une grande richesse faunique unique en Amérique du Nord, qui permet à l'homme de renouer avec la nature dans ce qu'elle a de plus beau a offrir. C'est ce que je vous encourage fortement à faire.

le sport

La régionalisation du tennis sur table

La mise en place d'associations régionales au niveau du Québec demeure indiscutablement un facteur de toute première importance pour le développement du sport amateur. C'est d'ailleurs le premier grand objectif que se sont fixés les fédérations sportives provinciales. L'aspect régionalisation est l'un des principaux points qui s'est dégagé, lors de la dernière assemblée annuelle de la Fédération de tennis sur table du Québec. Fort consciente de l'importance de se régionaliser, la Fédération a mis sur pied un plan d'action, afin de former, d'ici l'année 76-77, 100 entraîneurs dont le rôle serait de parcourir la province, afin de dispenser leurs connaissances en donnant des stages et des cliniques.

Au cours de cette même assemblée, les membres de la Fédération de tennis sur table ont élu un nouvel exécutif. Il s'agit de MM. Jean Duquette à la présidence; Daniel Jacquemin et Jacques Bordeleau aux postes de 1er et 2e vice-président; Michel Goyette occupera les fonctions de trésorier et Mlle Betty Tweedy cumulera le poste de secrétaire. Le président sortant, M. Jacques Bobet, a été chargé de la direction du programme de développement pour les athletes de calibre junior.

Six judokas québécois dans l'équipe nationale

L'Association québécoise de judo, dont le directeur technique est Raymond Damblant, est très heureuse des succès obtenus par le Québec lors des derniers championnats canadiens qui se sont déroulés à Régina. Le Québec a terminé au deuxième rang et a fait bien meilleure figure qu'en 1973, selon Damblant. De plus, lors de ce championnat, six judokas québécois ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe nationale canadienne. Il s'agit de: Roger Perron, mi-lourd, Robert Arbour, plume, Alain Cyr, léger, Yves Landry, moyen, Sylvain Proulx, plume et Pierre Marchand, mi-lourd. Trois autres d'entre eux ont été également présélectionnés pour se rendre au premier championnat junior qui se tiendra en septembre prochain à Rio de Janeiro. Ce sont: Sylvain Proulx, Alain Cyr et Pierre Marchand.

Nouvel exécutif pour le plongeon

La Fédération de plongeon amateur du Québec tenait il y a quelques jours, au Collège Marie-Victorin, son assemblée annuelle. Une quarantaine de délégués représentant chacune des régions du Québec ont assisté à cette importante réunion au cours de laquelle les dirigeants de la FQAQ ont présenté le bilan de leurs activités pour l'année qui vient de s'écouler. C'est également à cette occasion que les délégués ont élu les membres siègeant sur l'exécutif de la fédération. Pour une deuxième année d'affilée, M. Anthony Fouriezos a été porté à la présidence. M. FOuriezos sera secondé dans ses fonctions par MM. Eugène Arrelle, 1er vice-président; Maurice Bilodeau, 2e vice-président; Gilbert Blachon, secrétaire et Mme Ange-Lys Marcoux occupera les fonctions de trésorière. Les deux fonctions de directeurs seront respectivement remplis par MM. Bertrand Nolin et Donald Dion.

En ski nautique

Nouveau record québécois

Le jeune Louis Charland, de Sherbrooke, a établi un nouveau record québécois lors de la première tranche du circuit de la Coupe du Québec de ski nautique en effectuant un saut de 125 pieds dans la classe intermédiaire. Cette compétition se déroulait au lac des Nations à Sherbrooke. La deuxième tranche de la Coupe du Québec se tiendra les 29 et 30 juin au Lac Clair à Saint-David de Falardeau, petite localité située à 15 milles de Chicoutimi.

La Coupe du monde de football reprendra de plus belle ses matches demain en Allemagne. Qui sera le vainqueur en 1974 de la Coupe Jules-Rimet?

Sports en bref

M. Maxim Mazaltarim, président de la Fédération Sankukai du Canada (karaté) et deux de ses instructeurs, M. Louis Lasnier et M. Gérard Desjardins, partent rencontrer le président de l'Association mondiale et "le Maître", en Espagne, du 29 juin au 15 septembre. Le voyage se complétera par un stage de formation à l'Université d'Osaka, au Japon.

Au football

Argentine vs Hollande

DUSSELDORF, (AFP) — L'entraîneur argentin Vladislao Cap, privé de son meneur de jeu Babington en milieu de terrain à la suite de la suspension de ce dernier pour un match, a titularisé Squeo, tandis que Kempes passe sur le banc des réservistes et que Balbuena fait sa rentrée.

Voici dont l'équipe qui affrontera demain mercredi à 18h30 gmt, à Gelsenkirchen, les Hollandais de Johan Cruijff.: Carnevali 1 AA Wolff 20, Perfumo 14, Heredia 10, SA 16 AA Balbuena 4, Telch 18, Squeo 17 AA Yazalde 22, Ayala 2 et Houseman 11.

Championnat canadien de patinage à roulettes

Le Québec est l'une des provinces où l'on retrouve le plus grand éventail de disciplines sportives et l'amateur n'a vraiment que l'embarras du choix. Si l'important est de participer, le Québécois trouvera dans la vaste gamme des activités sportives qui lui sont offertes, une discipline pouvant convenir à ses aptitudes et répondre à ses exigences.

Parmi les activités sportives qui connaissent en ce moment au Québec une grande popularité, il y a le patinage à roulettes. Cette activité, on s'en souviendra, était il y a quelques années très pratiquée et l'amateur pouvait s'adonner à ce sport dans plusieurs centres, tant à Montréal, qu'en province. Le patinage à roulettes semble vouloir reprendre la place qui lui revient et les activités en ce domaine sont de plus en plus nombreuses.

La Fédération de patinage à roulettes du Québec, organisme qui régit ce sport au Québec multiplie ses efforts et ses activités afin de populariser au maximum cette activité. Plusieurs clubs ont été mis sur pied et la fédération compte à l'heure actuelle tout près de 1,000 membres dûment affiliés.

L'une des plus importantes manifestations que la fédération organisera cette année, sera la présentation du **cha,pionnat canadien de patinage à roulettes** qui se tiendra les 29 et 30 juin prochains, au Centre Sportif Laval, dans la ville de Laval.

Tout près de 200 patineurs représentant le Québec, l'Ontario et l'Alberta prendront part à cette compétition qui comporte deux grandes catégories: le patinage de vitesse et la patinage artistique. Lors des derniers championnats canadiens, qui avaient été présentés à Kitchener, en Ontario, le Québec avait fait très bonne figure en raflant 13 médailles.

Les participants québécois qui prendront part à ce championnat ont été sélectionnés lors du dernier championnat provincial de la fédération, présenté les 4 et 5 mai derniers. Ces championnats canadiens se termineront par la présentation d'un spectacle de patinage artistique, le dimanche soir.

Toutes les personnes qui aimeraient obtenir de plus amples renseignements sur la tenue de ce championnat ou sur les activités de la fédération, peuvent communiquer avec M. Claude Montagne, en composant 384-7940 ou, en écrivant au 10,142, rue Saint-Laurent à Montréal.

le sport

Le sport amateur au Québec

Les activités de la C.S.Q.

ARCHERS

(7 juillet): "Fita Star 90M", organisée dans le cadre du tournoi "Coupe d'Argent" au collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal. Information: M. Aimé Breault, 819-375-8417.

(17 juin au 9 juil.): Stage de Tir à l'Arc en France pour les archers, moniteurs et instructeurs de la F.A.Q. (18 à 35 ans). Information: (514) 527-9311, poste 214.

ATHLÉTISME

(29 juin au 5 juil.): Dernière semaine de la tournée en Europe de Mission Québec '76, 10 athlètes et 2 entraîneurs. Participation à des rencontres en France et en Allemagne de l'Ouest.

(29 juin au 5 juil.): Dernière semaine de la tournée de Mission Québec '76 - 8 à 10 athlètes et 2 entraîneurs, en Colombie-Britannique, villes possibles: Victoria, Seatle et Vancouver, et dans l'ouest des États-Unis.

(29 juin): Rencontre internationale, Canada vs Pologne vs Grande-Bretagne, à Varsovie. Information: (514) 527-9311, poste 251, 252, 286.

(29-30 juin): (Provincial) Championnat provincial de relais, à 10h00, au stade Calixa-Lavallée, coin Henri-Bourassa et Pelletier. Information: M. Serge Jeudy, CAMN, service de la récréation, 4252, rue Charleroi, Montréal nord.

(30 juin): (Niveau régional) 10 milles de Val d'Or, à 18h00. Information: M. Jean Poirier. Poste restante, Val des Bois, Val d'Or.

(2 juillet): (Régional) Compétition de demi-fond (1000, 1200, 1500) à 18h00, à Charlesbourg. Information: M. Guy Fournier, C.E.A. Jean-Talon, 418-623-0173.

(4 juillet): (International) Canada vs Grèce vs Bulgarie à Athènes. Information: 514-527-9311, poste 251, 252, 286.

(6 juillet): (National) Championnat de relais de l'Ontario à Toronto, (participation québécoise souhaitée Chris Pickard. Information: 514-527-9311, poste 251, 252, 286.

(6 juillet): (Provincial) 20 kms de marche à 19h00, au stade Calixa-Lavallée, Montréal Nord. Information: M. Michel Rose, 12,232 A. Bombardier, Montréal, 514-648-1589.

AVIRON

(29-30 juin): Régates internationales de Vichy-France, à Vichy. Information: 514-527-9311, poste 271-278.

BALLE LENTE

(28 juin au 1er juil.): Tournoi intermédiaire, à St-Pie de Bagot. Information: M. Yvan Morin, 267, rue Saint-Paul, St-Pie de Bagot, 514-772-2371.

(28 juin au 1er juil.): Tournoi senior et intermédiaire (métropolitain), à Ville Saint-Michel, Montréal. Information: M. André St-Denis, 9166, 9e avenue, Ville Saint-Michel, Montréal, 514-722-2571, poste 229 ou 389-3156.

(5, 6, 7 juillet): Tournoi senior et intermédiaire à Saint-Hyacinthe. Information: M. Paul Lemieux, 514-799-4402.

CANOTAGE

(29 juin): Compétitions à Onaké, Caughnawaga, à 10h00. Information: M. Kenneth Dear, 514-632-7534.

(28 juin au 1er juil.): Stage de formation (Initiateur), à la basé de plein air Saint-Gédéon, Rang des Îles, Saint-Gédéon. Information: 418-662-3495 ou M. Gilles Couet, 418-345-2607.

(6 juillet): Compétitions à Châteauguay, à 10h00. Information: M. Robin Walsh, 514-695-5056.

(5 au 8 juillet): Stage de formation (Initiateur), à Malartic. Information: M. Jean-Yves Fortin, 819-757-4525.

CANOT-KAYAK

(29-30 juin): Dernières journées du stage de formation de cadres Initiateur, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(29 juin au 2 juil.): Stage d'initiation de 4 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(30 juin au 5 juil.): Stage d'initiation de 6 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(6 au 9 juillet): Stage d'initiation de 4 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

CANOT-CAMPING

(29 juin au 5 juil.): Dernière semaine du stage formation de cadres, moniteur, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière: Information: 514-527-9311, poste 282.

(29 juin au 3 juil.): Expéditions de 5 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(6 au 10 juillet): Expéditions de 5 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(1er au 10 juillet: Expéditions de 10 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

(3 au 18 juillet): Expéditions de 16 jours, à la Rivière-aux-Sables, Jonquière. Information: 514-527-9311, poste 282.

CRICKET

(7 juillet): Compétition opposant l'Association de Cricket du Québec au club EMU de New South Wales, au Collège Lower Canada, avenue Royale, Notre-Dame de Grâces, Montréal, Qué.

CYCLISME

(30 juin): Compétition interprovinciale, critérium Davitorio, toutes catégories à Montréal. Information: M. Davitorio, 514-254-6079.

(6 juillet): Compétition interprovinciale, Québec-La Malbaie pour les seniors et Québec-Baie St-Paul pour les juniors. Information: M. Jean-Yves Labonté, 418-524-3072.

(7 juillet): Compétition interprovinciale, critérium Cantine Mobile, toutes catégories. Information: M. Jean-Yves Labonté, 418-527-3072.

ÉQUITATION

(25 au 30 juin): Concours hippique Terre des Hommes (Grand Prix), à l'Île Sainte-Hélène. Information: M. Denis Casavant, 514-873-5191.

(5, 6, 7 juillet): Concours hippique de Québec (Grand Prix) à Bois de Coulonge, Qué. Information: Julie D. Hamel, 418-842-0892.

GYMNASTIQUE

(29 juin au 2 juil.): Championnats canadiens, au PEPS de l'Université Laval, Québec. Qualification pour le championnat du Monde (hommes et femmes). Information: M. André Bédard, 418-681-3851.

(1er au 21 juillet): Éliminatoires régionales pour les Jeux du Québec, benjamins et minimes, hommes et femmes. Information: 514-527-9311, poste 202, 203.

HOCKEY SUR GAZON

(7 juillet): Championnat de sélection provincial féminin à l'Île Sainte-Hélène. Information: 514-527-9311, poste 209.

LAWN-TENNIS

(22 au 30 juin): Championnats du Québec pour senior (45) dame (40), simple messieurs et dames, double messieurs et dames, à Saint-Jérôme. Information: M. John Damant, casier postal 236, Sainte-Marthe-sur-le-lac, 514-849-6201.

(25 au 30 juin): Tournoi junior Montréal Métropolitain, simple messieurs et dames, au Parc Lafontaine, Montréal pour les 16-18 ans et au Parc Jeanne-Mance, Montréal pour les 12-14 ans. Information: M. Lynn Stanway, 3477 Hingston, Notre-Dame de Grâces, 514-489-4514.

(26 juin au 2 juil.): Tournoi invitation de Sherbrooke, simple messieurs et dames, double messieurs et dames, à Sherbrooke. Information: M. J.P. Simard, 2020, rue Chagnon, Sherbrooke, 819-567-4122.

(1er au 8 juillet): Tournoi junior de Trois-Rivières, simple messieurs et dames, à Radisson. Information: M. Réjean Dallaire, 3259, rue Papineau, Trois-Rivières, 819-379-7369 ou 374-2422.

(5 au 14 juillet): Championnats Omnium Rothmans du Québec, simple messieurs et dames, double messieurs, à Granby. Information: M. Denis Dumas, 232, rue Alexandra, Granby, 514-378-3322 ou 872-6429.

NATATION

(5, 6, 7 juillet): 3e rencontre invitation annuelle, long parcours senior à Pointe-Claire, Qué. Information: M. Alan Brodeur, 514-695-3541.

PÉTANQUE

(6-7 juillet): Sélection finale pour le championnat du Monde et invitation provinciale à uébec. Information: M. Régent Couture, 3141, avenue Royale, Giffard, 418-842-9151 ou 667-2312.

SKI NAUTIQUE

2ième tranche de la Coupe du Québec, région Saguenay-Lac St-Jean, au Lac Clair, St-David de Falardeau, Chicoutimi. Information: M. Guy-René Bélanger, 418-549-1243.

SOCCER

(25 au 30 juin): Stage entraîneurs et arbitres, région provinciale éducateur physique, au collège Marie-Victorin. Instructeurs: le directeur technique de la fédération et Léo Des Chenaux.

(30 juin): L'équipe du Québec rencontre l'équipe Croatia Toronto, à 15h00 au Parc Jarry, Montréal. Information: 514-527-9311, poste 259-262.

(5, 6 juillet): Stage arbitre du Québec, région de l'est du Québec, à Rimouski. Instructeur: le directeur technique de la fédération.

(7 juillet): Stage entraîneur du Québec, région de l'Est du Québec, à Rimouski. Instructeur: le directeur technique de la fédération.

(6 juillet): L'équipe du Québec rencontre l'équipe Croatia Hamilton à 20h30, à Hamilton. Information: 514-527-9311, poste 259-262.

(7 juillet): L'équipe du Québec rencontre l'équipe Italo Canada à 15h00, à Hamilton: Information: 514-527-9311, poste 259, 262.

VOLLEYBALL

(29-30 juin): Camp d'entraînement pour l'équipe féminine du Québec, au Cegep de Sherbrooke.

WATER-POLO

(6-7 juillet): Démonstrations à Trois-Rivières. Information: 514-527-9311, poste 272, 275.

les courses

Les inscrits d'aujourd'hui

PREMIÈRE COURSE: AMBLE, À RÉCLAMER $4,000, BOURSE: $1,700

4—Leadership	A. Chartier	2	2	1	2:08.	16	6	5	2 5-2
5—Victory Knox	Y. Gauthier	6	5	3		8	0	1	1 3-1
6—Shafter May	S. Pleau	3	3	6		17	0	1	5 4-1
2—Turn Signal	G. Lachance	5	6	7		10	0	0	1 9-2
8—Belle of Mine	J.P. Gauthier	3	3	6	2:07.1	16	4	0	4 5-1
1—Right Test	C. St. Jacques	6	7	3	2:07.4	20	3	4	4 6-1
3—Marmousset	M. Brosseau	1	7	3	2:07.3	13	2	2	1 8-1
7—Abe Senator	Y. Gamache	5	2	6	2:09.3	11	3	2	0 8-1

DEUXIÈME COURSE, AMBLE, 5 ANS ET MOINS, BOURSE: $1,700

3—Kathleen Drummond	J.P. Gauthier	5	2	2		7	0	2	2 5-2
7—Florida Angus	M. Giguere	3	5	6		8	0	0	2 3-1
8—Right Hill	R. Bruyere	3	7	5	2:10.4	7	1	0	2 4-1
1—Dancing Bruin	R. Gendron	7	2	6		2	0	0	0 9-2
5—Fakir Angus	J.L. Vilandre	4	4	4	2:15.	7	1	1	0 5-1
4—Fourth Estate	W. Turcotte	4	1	4		1	0	0	0 6-1
2—Jenuine Miracle	B. Livernoche	6	6	4		6	0	1	1 8-1
6—Demons Parade	S. Pleau	5	4	4		11	0	0	2 8-1

AE: Jacsue Diane — W. Norris

TROISIÈME COURSE, AMBLE, N.G. DE $4,500 PAR DÉPART, BOURSE: $3,600

6—Alton Prince	J.P. Charron	7	3	1	2:02.4	15	3	2	1 5-2
8—Mister Raffles	Y. Gauthier	6	7	6	2:04.	13	4	0	0 3-1
5—Raider City	A. Hanna	5	5	2		5	0	1	0 4-1
7—Besties Dream	G. Lachance	3	5	3	2:05.2	24	5	3	3 9-2
1—Old Timer N.	G. Baillargeon	7	3	8		1	0	0	0 5-1
4—Grand Winter	J. Turcotte	4	3	1	2:04.	6	1	0	0 6-1
2—Jangle	G. Fortier	5	5	2	2:06.3	17	4	5	2 8-1
3—Wicked Mir	J. Hebert	5	4	5	2:03.4	10	1	2	0 8-1

QUATRIÈME COURSE, AMBLE, À RÉCLAMER $6,000, BOURSE: $2,100

2—Norman Drummond	G. Gendron	4	5	5	2:06.2	17	4	3	2 5-2
1—Transponder	O. Patry	1	6	8	2:05.1	11	2	0	0 3-1
4—Tony Raid	Y. Gamache	6	6	3	2:05.1	20	6	1	3 4-1
7—Shadowed	C. Cote	1	3	8	2:07.3	11	1	2	2 9-2
3—Goldies Tar Boy	S. Boucher	5	7	1	2:05.1	21	4	2	4 5-1
5—Ciel Blue	J.P. Gauthier	4	8	4	2:07.1	12	2	0	3 6-1
6—Lord Salaberry	J. Hebert	4	4	5	2:06.	17	2	0	2 8-1
8—Caroldon Blue	B. Cote	6	6	6		2	0	0	0 8-1

CINQUIÈME COURSE, AMBLE, 2 ANS, BOURSE: $2,000

1—Pierre Sahbra	G. Bouvrette	3	2	1	2:09.3	4	2	1	1 5-2
1a—Chuck Kelly		1	1	1	2:08.2	7	3	1	1 5-2
4—Salys Choice	Y. Gamache	2	2	2	2:09.	5	1	4	0 3-1
3—Big Carl	Y. Gauthier	1	6	3	2:11.1	5	1	0	1 4-1
7—Ed L Bar		2	4	3		3	0	1	1 9-2
5—Aquarius Zip	G. Gendron	4	2			2	0	1	0 5-1
6—Ben Lobell	N. Bardier	4	6	2		4	0	1	0 6-1
2—Y.L. Scat	M. Lefebvre	5	7	7		4	0	0	0 8-1

SIXIÈME COURSE, AMBLE, (À RÉCLAMER: $6,000) BOURSE: $2,100

1—Lila Lee	G. Gendron	5	5	8	2:04.4	17	4	6	1 5-2
6—Edgewood Bruce	A. Boucher	6	1	4	2:04.2	11	2	0	0 3-1
8—West River Egg.	L. Aubin	8	8	7	2:08.3	6	0	0	0 4-1
4—Sullys Misic	A. Hanna	3	6	3	2:08.3	18	1	3	3 9-2
3—Newstar Mir	M. Giguere	4	8	10	2:09.	19	1	4	3 5-1
2—Normand Party	J. Hébert	5	3	4		1	0	0	0 6-1
7—Kays Knight	R. Besner	7	5	8		10	0	2	1 8-1
5—Dart Donut	D. Maisonneuve	4	5	7	2:08.3	10	2	0	2 8-1

AE: Colonel Ben — R. Samson

SEPTIÈME COURSE, AMBLE, 3 ANS, BOURSE: $4,000

1—P.S.V.	G. Beaumont	2	7	6		3	0	0	0 5-2
2—Top Tar	J.P. Charron	3	3	2	2:07.4	11	2	1	3 3-1
8—Test To Be	P. Lachance	2	3	5	2:05.2	10	4	2	3 4-1
6—Good Hunch	B. Côté	4	3	3	2:07.4	10	1	3	3 9-2
5—Shout	Y. Gamache	5	4	1	2:04.2	7	2	0	1 5-1
3—Coco Noc	J.P. Gauthier	5	2	1	2:04.2	10	3	1	0 6-1
4—Santa Lobell	J. Hébert	1	6	2	2:07.2	9	2	4	1 8-1
7—Irish Bagle	S. Grisé	8	2	6		5	0	1	1 8-1

HUITIÈME COURSE, AMBLE (CONDITIONS) BOURSE: $3,800

8—Early Arrival	C. Pelletier	1	1	4	2:03.4	11	2	3	2 5-2
5—Cee Dee Hill	G. Gendron	3	1	2	2:03.4	12	1	1	2 3-1
2—Hirondelle	Y. Gamache	7	7	4	2:05.2	6	0	1	0 4-1
1—Indian Head	P. Lacharité	4	3	6	2:03.2	22	3	3	4 9-2
6—Hammerin Hank	A. Boucher	2	2	5		6	0	2	0 5-1
4—Mr Coal	T. Miller	1	2	4	2:08.1	12	1	1	2 6-1
7—Hasty K.	C. Côté	2	3	5	2:03.2	11	2	1	2 8-1
3—Clever Napoleon	W. Turcotte	3	8	3		7	0	1	1 8-1

AE: General Dayan — W. Norris

NEUVIÈME COURSE, AMBLE, 3 ANS INVITATION, BOURSE: $5,500

4—My True Lady	A. Boucher	1	2	4	2:05.	8	1	3	0 5-2
6—Don Collins	Y. Catellier	1	1	2	2:03.2	14	9	2	1 3-1
3—Armbro Ocelot	M. Gigiere	6	5	1	2:02.4	8	2	2	0 4-1
5—Dorado Almahurst	B. Côté	1	2	1	2:02.3	8	4	3	0 5-1
1—Sympathy	C. Côté	1	4	3	2:05.2	10	3	2	4 6-1
2—Tourlourou	S. Boucher	3	1	3	2:04.1	8	5	1	3 8-1

DIXIÈME COURSE, AMBLE, (CONDITIONS) BOURSE: 3,200

4—Lucifer Mir	R. Samson	4	2	2	2:05.4	12	1	3	2 5-2
2—Cardinal James	Y. Gamache	7	2	2		5	0	2	1 3-1
1—Lincolns Valor	G. Gendron	5	7	8	2:08.1	18	2	0	4 4-1
5—J.J. Adios	Y. Catellier	3	6	6	2:08.4	6	1	0	0 9-2
8—Potent Yankee	C. Pelletier	3	3	4		9	0	1	2 5-1
6—Clam O Mouette	J.P. Gauthier	3	1	2	2:04.	8	2	4	1 6-1
7—Sideney Frost	A. Bédard	1	4	6	2:04.3	18	1	0	7 8-1
3—Bachelor Gay	J. Hébert	2	5	7	2:09.3	11	1	2	0 6-1

RICHELIEU

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

1—Right Test — Victory Knox — Abe Senator.
2—Jenuine Miracle — Fakir Angus — Kathleen Drummond.
3—Alton Prince — Wicked Mir — Mister Raffles
4—Norman Drummond — Ciel Bleu — Goldies Tar Boy.
5—Pierre Sahbra — Aquarius Zip — Ed L Bar.
6—Edgewood Bruce — Lila Lee — Nwestar Mir.
7—P.S.V. — Santa Lobell — Top Tar.
8—Cee Dee Hill — Indian Head — Mr. Coal.
9—Armbro Ocelot — Tourlourou — Dorado Almahurst.
10—Lucifer Mir — Potent Yankee — Lincolns Valor.

Un mois à Richelieu

Le Parc Richelieu entreprendra ce soir un meeting de 30 jours. Ce sera la première fois qu'un meeting prenne l'affiche en été au Bout-de-l'Ile.

La grande attraction du meeting, au Richelieu, sera sans contredit la Semaine du Grand Circuit qui prendra l'affiche du 21 au 28 juillet. Le Grand Circuit passe par Montréal depuis 1968, mais il en sera à sa première visite au Bout-de-l'Ile.

Robert Paré sera le secrétaire du meeting au Richelieu. Paré a préparé pour l'ouverture une épreuve principale qui placera l'accent sur la jeunese. Six chevaux de trois ans se disputeront la part principale d'une bourse de $5,000, dont Dorado Almahurst, toujours éligible au Prix d'Été.

Dorado Almahurst appartient à Ron Reusch, commentateur sportif à la télévision montréalaise, et à Al Heaney. Dorado Almahurst a gagné quatre courses en huit départs et il a inscrit une victoire en 2:02.1 à son dernier mille gagnant.

Issu de Shadow Wave, ce cheval a été entraîné par Benoit Côté. Ce dernier a bien pris son temps car le jeune cheval est éligible à de nombreuses courses, mais le Prix d'Été, dont l'enjeu pourrait atteindre $150,000, reste la plus riche épreuve à laquelle Dorado Almahurst puisse aspirer.

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Philadel	38	32	.543	—
St-Louis	36	32	.529	1
Montréal	31	31	.500	3
Chicago	28	37	.431	7½
Pittsburgh	28	39	.418	8½
New York	27	41	.397	10

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	47	24	.662	—
Cincinnati	39	29	.574	6½
Atlanta	40	30	.571	6½
Houston	36	35	.507	11
S. Francisco	33	40	.452	15
S. Diego	31	44	.413	18

Avant-Hier

Philadelphie 8 Montréal 2
St-Louis 3-4 Pittsburgh 1-0
Houston 6 Cincinnati 1
Atlanta 4 Los Angeles 3
New York 4 Chicago 2
San Diego 2
San Francisco 1

LIGUE AMERICAINE

Parties d'hier non comprises

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	40	28	.588	—
Détroit	35	32	.522	4½
Baltimore	35	33	.515	5
Cleveland	34	33	.507	5½
New York	35	36	.493	6½
Milwaukee	32	33	.492	6½

Section ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	38	32	.543	—
Chicago	33	32	.508	2½
Texas	36	35	.507	2½
K. City	33	34	.493	3½
Minnesota	28	39	.418	8½
Californie	30	42	.417	9

Avant-Hier

Baltimore 3 Détroit 1
Boston 9 Milwaukee 0
Cleveland 10 New York 3
Chicago 3 Kansas City 1
Minnesota — Texas
Oakland 11 Californie 3

La MAITRISE du CORPS et de l'ESPRIT par le TAE KWON DO

TIGER
OH JANG
TAE KWON
DO
DOJO

TENEZ-VOUS en FORME avec l'ART MARTIAL COREEN de SELF-DEFENSE

— VASTE SALLE D'ENTRAINEMENT
— SAUNA
— KIMONO GRATUIT
— AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION

INFORMATION: 382-1260
140 PLACE CRÉMAZIE OUEST SUITE 1110
PRÈS DU METRO CREMAZIE

DUMOULIN BICYCLE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. et C.C.M.
— Établi depuis 1952
651 VILLERAY (coin Foucher)
274-0125
HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven., de 9 h à 6 h
Jeudi - ven., de 9 h à 9 h
Samedi: jusqu'à 5 h

BICYCLETTE CCM
"GRAND SPORT"
10 VITESSES
Pneus nylon Dunlop.
Pour hommes.

RÉG.: $115.
SPÉCIAL
$89.95
GARANTIE 1 AN

Sur présentation de cette annonce, vous recevrez un accessoire gratuit (avec achat).

• SHARP • GOODMAN • ELAC • ELECTROPHONIC • HARMON KARDON • CONCORDE • ULTIMATE • PANASONIC • TEAC • SONY • NORESCO • PIONEER • SANSUI • KENWOOD • ADMIRAL • GRUNDIG • TELEFUNKEN • BEOMASTER • DUAL • ELECTROHOME • MORSE • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • LLOYD'S • AR •

SPÉCIAL KENWOOD

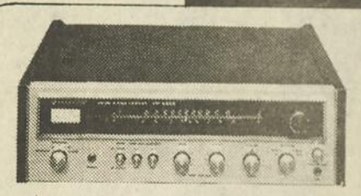

RÉCEPTEUR STÉRÉO KENWOOD
Modèle 2300 de 64 Watts

• Haut-parleurs SE-200
• Table tournante GARRARD avec cartouche magnétique
L'ensemble Valeur de $529.00
SPÉCIAL SAUCIER $377.00
ÉPARGNEZ $152.00

SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRE
CONCORDE CONCORDE

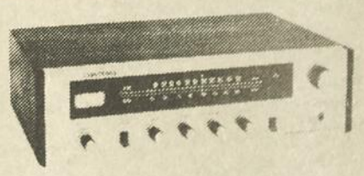

• Récepteur stéréo CONCORDE de 80 Watts I.P.P.
• Table tournante DUAL CS-12
• Haut-parleurs SE-200

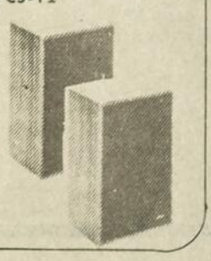

EPARGNEZ $146.00
L'ensemble valeur de $445.00
Spécial SAUCIER $299.00

EXTRA SPÉCIAL AMPLIFICATEUR AM/FM $49.95

SPÉCIAL $49.95
LECTEUR 8 PISTES ÉLECTROPHONIC POUR AUTO AVEC 2 H.-PARLEURS CONTRÔLE DE TONALITÉ
BALANCE ET VOLUME

RADIO PORTATIF Grundig TR-805 AM/FM/SW AC-DC

Radio AM-FM Électrophonic Z-K 1201 8 piste AC-DC portatif avec cassette

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS AUCUN COMPTANT REQUIS COMMENCEZ À PAYER DÉBUT AOÛT

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

J.M. SAUCIER INC.
10,090 ST-LAURENT, MONTRÉAL 389-7750 et 387-3541
40 rue SAINT-JEAN, QUÉBEC 524-8476
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL — FACILITÉS DE STATIONNEMENT

Lire...

Le JOUR

chaque matin

Le quotidien national des Québécois

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Sept-Iles
Port Cartier
589-5017

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC
658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs
543-5103

JOLIETTE 756-0891

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

LE JOUR **387, boul. Lebeau Montréal** 370 **331-8961**

REÇU LE 26 JUIN 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC